

**FINNING INTERNATIONAL INC.**

**NOTICE ANNUELLE**

**2011**

**LE 15 FÉVRIER 2012**

**Finning International Inc.**

Suite 1000, Park Place

666 Burrard Street

Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2X8

## TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INFORMATION PROSPECTIVE .....</b>  | <b>4</b>  |
| <b>1. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE.....</b>  | <b>6</b>  |
| 1.1 NOM, ADRESSE ET CONSTITUTION.....   | 6         |
| 1.2 RELATIONS INTERSOCIÉTÉS .....   | 6         |
| <b>2. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ .....</b>                               | <b>7</b>  |
| 2.1 SURVOL DES ACTIVITÉS .....  | 7         |
| 2.2 HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES .....             | 8         |
| 2.2.1 Plan stratégique.....   | 9         |
| 2.2.2 Faits nouveaux actuels dans les secteurs d'exploitation de la société ..... | 10        |
| 2.2.3. Dessaisissements.....  | 16        |
| 2.2.4 Croissance au moyen d'acquisitions.....                                     | 17        |
| 2.2.5 Occasions de croissance interne .....                                       | 18        |
| <b>3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE FINNING.....</b>                               | <b>21</b> |
| 3.1 PRINCIPALES UNITÉS D'EXPLOITATION.....  | 21        |
| 3.2 PRODUITS ET SERVICES .....  | 22        |
| 3.2.1 Matériel neuf.....  | 22        |
| 3.2.2 Soutien technique.....  | 23        |
| 3.2.3 Location de matériel .....  | 24        |
| 3.2.4 Matériel d'occasion .....   | 25        |
| 3.2.5 Autres produits et services.....  | 26        |
| 3.3 MARCHÉS PRINCIPAUX.....   | 26        |
| 3.4 MÉTHODES DE DISTRIBUTION.....   | 29        |
| 3.5 FORMATION DES EMPLOYÉS .....  | 30        |
| 3.6 RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS.....  | 32        |
| 3.7 SITUATION DE CONCURRENCE.....   | 34        |
| 3.8 CONTRATS DE CONCESSION ET DE DISTRIBUTION .....                               | 34        |
| 3.9 CYCLES ÉCONOMIQUES .....  | 35        |
| 3.10 PROCÉDÉS ET SYSTÈMES ADMINISTRATIFS .....                                    | 35        |
| 3.11 ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER .....   | 37        |
| 3.12 DÉONTOLOGIE.....   | 37        |
| 3.13 ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ .....                                       | 37        |
| <b>4. PRINCIPAUX RISQUES COMMERCIAUX.....</b>                                     | <b>39</b> |
| 4.1 GESTION DES RISQUES.....  | 39        |
| 4.2 ATTESTATION DES CONTRÔLES ET DES PROCÉDURES .....                             | 40        |
| 4.3 RISQUES ET INCERTITUDES D'ORDRE FINANCIER.....                                | 42        |
| 4.3.1 Instruments dérivés financiers .....  | 42        |
| 4.3.2 Risque lié à la liquidité .....   | 42        |
| 4.3.3 Risque lié au marché.....   | 43        |
| 4.3.4 Risque de crédit .....  | 46        |
| 4.3.5 Risque lié aux versements fondés sur des actions .....                      | 47        |
| 4.4 AUTRES PRINCIPAUX RISQUES COMMERCIAUX.....                                    | 47        |
| 4.4.1 Technologie et systèmes informatiques.....                                  | 47        |
| 4.4.2 Dépendance envers un fournisseur clé.....                                   | 48        |

|   |           |
|---|-----------|
| 4.4.3 Concurrence.....  | 49        |
| 4.4.4 Initiatives de croissance, intégration des acquisitions et réalisation des projets..... | 49        |
| 4.4.5 Personnel clé.....  | 50        |
| 4.4.6 Contrats d’entretien et de réparation.....  | 51        |
| 4.4.7 Conjoncture économique, caractère cyclique de l’entreprise.....                         | 51        |
| 4.4.8 Régimes de retraite à prestations déterminées.....                                      | 52        |
| 4.4.9 Relations avec les employés.....  | 52        |
| 4.4.10 Contrats de concession avec Caterpillar.....   | 53        |
| 4.4.11 Comptabilité, évaluation et présentation de l’information.....                         | 53        |
| 4.4.12 Activités internationales.....   | 55        |
| 4.4.13 Réclamations futures en garantie.....  | 55        |
| 4.4.14 Impôts sur les bénéficiaires.....  | 56        |
| 4.4.15 Réglementation gouvernementale.....  | 56        |
| 4.4.16 Portée de la garantie d’assurance.....   | 57        |
| 4.4.17 Rachats garantis.....  | 57        |
| <b>5. SOMMAIRE DE L’INFORMATION FINANCIÈRE.....</b>   | <b>58</b> |
| 5.1 SOMMAIRE TRIENNAL.....  | 58        |
| 5.2 SOMMAIRE TRIMESTRIEL SUR TROIS ANS.....   | 60        |
| <b>6. RAPPORT DE GESTION.....</b>   | <b>60</b> |
| <b>7. DIVIDENDES.....</b>   | <b>61</b> |
| <b>8. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....</b>   | <b>62</b> |
| <b>9. NOTES DE CRÉDIT.....</b>  | <b>63</b> |
| 9.1 NOTES DE CRÉDIT DES TITRES D’EMPRUNT À LONG TERME.....                                    | 63        |
| 9.2 NOTES DE CRÉDIT DES TITRES D’EMPRUNT À COURT TERME.....                                   | 64        |
| <b>10. MARCHÉS POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ.....</b>                          | <b>64</b> |
| 10.1 AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES.....                      | 65        |
| <b>11. CONTRATS IMPORTANTS.....</b>   | <b>65</b> |
| <b>12. ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS.....</b>   | <b>66</b> |
| 12.1 ADMINISTRATEURS AU 15 FÉVRIER 2012.....  | 66        |
| 12.2 MEMBRES DE LA DIRECTION AU 15 FÉVRIER 2012.....  | 67        |
| 12.3 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS PROPRIÉTAIRES D’ACTIONS.....                               | 68        |
| 12.4 INTERDICTIONS D’OPÉRATIONS, FAILLITES, AMENDES OU SANCTIONS.....                         | 69        |
| <b>13. INTÉRÊTS DES EXPERTS.....</b>  | <b>69</b> |
| <b>14. COMITÉ D’AUDIT.....</b>  | <b>69</b> |
| 14.1 HONORAIRES D’AUDIT.....  | 72        |
| <b>15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.....</b>  | <b>73</b> |
| <b>ANNEXE A.....</b>  | <b>74</b> |

Dans la présente notice annuelle, par « société », on entend Finning International Inc. et par « Finning », on entend Finning International Inc., ses filiales et ses divisions en exploitation. Les résultats déclarés aux présentes à l'égard de 2011 et de 2010 ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011, Finning dressait ses états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont en dollars canadiens. Sauf indication contraire aux présentes, tous les renseignements présentés dans la présente notice annuelle sont en date du 31 décembre 2011.

## **INFORMATION PROSPECTIVE**

Le présent rapport renferme certains énoncés concernant les perspectives commerciales, des objectifs, projets et priorités stratégiques de la société et d'autres déclarations qui ne constituent pas des faits historiques. Un énoncé de Finning est dit prospectif lorsque la société utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler un énoncé touchant l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des mots comme viser à, s'attendre à, hypothèse, croire, s'attendre à, objectif, indication, avoir l'intention, but, perspective, plan, projet, chercher à, stratégie, s'efforcer de, cibler et utiliser le mode futur ou le mode conditionnel. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport comprennent, notamment, les énoncés qui concernent ce qui suit : les attentes à l'égard de l'économie et l'incidence connexe sur les résultats financiers de la société, les montants des produits d'exploitation et des frais de vente, frais généraux et administratifs attendus et l'ampleur de la croissance du résultat avant intérêts et impôts, les flux de trésorerie disponibles qu'il est prévu de tirer (y compris les dépenses en immobilisations et de location projetées nettes) et leur utilisation prévue, les cotisations au régime à prestations déterminées prévues, la fourchette cible attendue du ratio de la dette, l'incidence des IFRS nouvelles et révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur, la calendrier prévu de la réalisation de l'opération proposée entre la société et Caterpillar en vue de l'acquisition de l'entreprise de distribution et de soutien exploitée auparavant par Bucyrus dans les territoires de concessions de Finning (l'opération visant Bucyrus), les perspectives de croissance de l'entreprise de Bucyrus antérieure en voie d'acquisition par la société et les avantages concurrentiels de l'entreprise faisant l'objet de cette acquisition, les résultats financiers et d'exploitation futurs escomptés à la suite de l'opération visant Bucyrus, les avantages et les synergies prévus réalisés dans le cadre de l'opération visant Bucyrus, la structure de financement prévue de l'opération visant Bucyrus et l'incidence prévue de cette opération sur les résultats de Finning. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés aux termes des règles d'exonération des lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Sauf indication contraire de notre part, les énoncés prospectifs présentés dans le présent rapport décrivent les attentes de Finning au 15 février 2012. Sauf si les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, Finning n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour une autre raison.

De par leur nature intrinsèque, les énoncés prospectifs sont soumis à de nombreux risques et de nombreuses incertitudes et se fondent sur plusieurs hypothèses qui donnent lieu à la possibilité que les résultats réels soient très différents des attentes exprimées, par ces énoncés prospectifs ou que ceux-ci

laissent entendre et que la perspective commerciale, les objectifs, les projets, les priorités stratégiques ou que les autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques qui concernent Finning pourraient ne pas se réaliser. Par conséquent, Finning ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se révélera exact. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient très différents de ceux exprimés dans ces énoncés prospectifs ou que ceux-ci laissent entendre, on compte les suivants : la conjoncture économique et des marchés, les taux de change, les prix des marchandises, le niveau de la confiance et des dépenses des clients et la demande à l'égard des produits et des services de Finning et leur prix, la dépendance de Finning envers l'acceptation continue du marché à l'égard des produits Caterpillar, et l'approvisionnement en temps utile par Caterpillar de pièces et de matériel, la capacité de Finning de continuer d'améliorer la productivité et les efficacités d'exploitation tout en maintenant son service à la clientèle, la capacité de Finning de gérer les pressions des coûts au fur et à mesure de la croissance des produits d'exploitation; la capacité de Finning de recruter une main-d'œuvre qualifiée suffisante pour combler la demande croissante du soutien technique, la capacité de Finning à négocier et renouveler les conventions collectives selon des modalités satisfaisantes pour les employés de Finning et la société, l'intensité de la concurrence, la capacité de Finning à réussir à intégrer l'entreprise de distribution et de soutien exploitée auparavant par Bucyrus après la clôture de l'opération, la capacité de Finning à réunir le capital nécessaire pour mettre en œuvre son plan d'affaires, les initiatives ou procédures d'ordre réglementaire, les litiges et les modifications des lois ou des règlements, la volatilité du marché boursier, l'évolution des contextes politiques et économiques régissant les activités, l'intégrité, la fiabilité et la disponibilité des technologies de l'information et des données traitées par cette technologie, les avantages sur le plan de l'exploitation à obtenir du nouveau système de planification des ressources d'entreprise (PRE). Des énoncés prospectifs sont formulés dans le présent rapport aux fins de donner de l'information concernant les attentes et les projets actuels de la direction et afin de permettre aux épargnants et à d'autres personnes de mieux comprendre le contexte d'exploitation de Finning. Toutefois, une mise en garde est donnée aux lecteurs qu'il ne convient peut-être pas d'utiliser ces énoncés prospectifs à une autre fin.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport et dans le rapport de gestion intégré par renvoi aux présentes se fondent sur un certain nombre d'hypothèses qui, de l'avis de Finning, étaient raisonnables au moment où la société les a formulées. Reportez-vous en particulier à la rubrique intitulée « Outlook » du rapport de gestion. Certaines des hypothèses et certains des risques et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats soient très différents de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont abordés à la rubrique 4.

Finning met en garde les lecteurs que les risques décrits dans la notice annuelle ne sont pas les seuls qui pourraient avoir une incidence sur la société. Des risques et des incertitudes supplémentaires dont la société n'a pas connaissance actuellement ou qui sont jugés actuellement peu importants pourraient avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise, la situation financière ou les résultats d'exploitation de Finning.

Sauf indication contraire, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou inhabituels ou d'une disposition, d'une fusion, d'une acquisition, d'un autre regroupement d'entreprises ou d'autres opérations qui peuvent être annoncées et qui pourraient survenir après la date des présentes. L'incidence financière de ces opérations et éléments non récurrents ou inhabituels pourrait être complexe et dépendre des faits propres à chacun d'eux. Par conséquent, Finning ne peut décrire l'incidence prévue d'une façon significative ou de la même façon qu'elle présente les risques connus qui touchent son entreprise.

## **1. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE**

### **1.1 NOM, ADRESSE ET CONSTITUTION**

Finning a été constituée le 4 janvier 1933 en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Company Act*, sous la désignation Finning Tractor & Equipment Company Limited. Le 2 septembre 1969, elle est devenue une société ouverte. Elle a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 8 octobre 1986, et sa désignation est devenue Finning Ltd. le 23 avril 1987 et Finning International Inc. le 25 avril 1997.

Finning International Inc. est une société inscrite à la Bourse de Toronto (symbole : FTT) dont les actions sont détenues par un grand nombre d'actionnaires. Le siège social et établissement principal de la société se trouve à l'adresse suivante : Suite 1000, Park Place, 666 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2X8 (téléphone : 604.691.6444, télécopieur : 604.691.6440, site Web : [www.finning.com](http://www.finning.com)).

### **1.2 RELATIONS INTERSOCIÉTÉS**

Le texte suivant présente les principales filiales et divisions en exploitation et coentreprises de la société et les régions géographiques qu'elles desservent. Au 31 décembre 2011, il n'y avait aucune autre filiale de la société dont l'actif total représentait plus de 10 % de l'actif consolidé de la société ou dont le total des produits d'exploitation pour l'exercice terminé à cette date représentait plus de 10 % des produits d'exploitation consolidés de la société.

Finning International Inc.

- Canada – Secteur d'exploitation
  - **Finning (Canada)**, une division de Finning International Inc., dessert l'Ouest canadien et compte des territoires de concessions en Colombie-Britannique, en Alberta, dans le territoire du Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans une partie du Nunavut.
  - **OEM Remanufacturing Company Inc.**, une société en coentreprise appartenant en propriété exclusive à Finning constituée en Alberta, au Canada.

- **PipeLine Machinery International ULC et des entités liées** (désignées collectivement par « **PLM** ») dans lesquelles Finning détient une participation de 25 %. PLM a été constituée par quatre concessionnaires Caterpillar dans le but d'offrir ses services à l'industrie de la construction de pipelines à l'échelle mondiale.
- Amérique du Sud – Secteur d'exploitation
  - **Finning Argentina S.A. et Finning Soluciones Mineras S.A.**, toutes deux appartenant en propriété exclusive à Finning constituées en Argentine et qui desservent l'Argentine.
  - **Finning Bolivia S.A.**, appartenant en propriété exclusive à Finning constituée en Bolivie et qui dessert la Bolivie.
  - **Finning Chile S.A.**, appartenant en propriété exclusive à Finning constituée au Chili et qui dessert le Chili.
  - **Finning Uruguay S.A.**, appartenant en propriété exclusive à Finning constituée en Uruguay et qui dessert l'Uruguay.
  - **Moncouver S.A.**, appartenant en propriété exclusive à Finning constituée en Uruguay et qui offre des services partagés et des achats centralisés à l'égard des activités menées en Amérique du Sud.
- Royaume-Uni et Irlande – Secteur d'exploitation
  - **Finning (UK) Ltd.**, appartenant en propriété exclusive à Finning constituée au Royaume-Uni qui dessert le Royaume-Uni et compte des territoires de concessions en Angleterre, en Irlande du Nord, en Écosse, au pays de Galles, aux îles Malouines et dans les îles Anglo-Normandes.
  - **Finning (Ireland) Limited**, appartenant en propriété exclusive à Finning constituée en République d'Irlande qui dessert ce pays.

## **2. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ**

### **2.1 SURVOL DES ACTIVITÉS**

Finning est une société internationale située au Canada qui fournit des services de vente, de location, de pièces de rechange et de soutien en ce qui a trait au matériel et aux moteurs ainsi qu'au matériel complémentaire de Caterpillar Inc. (« Caterpillar » ou « CAT ») sur trois continents. En termes de volume des ventes, Finning est l'un des plus grands distributeurs de produits Caterpillar au monde et est le concessionnaire autorisé de produits Caterpillar dans ses territoires de l'Ouest canadien, au Royaume-Uni, en République d'Irlande et dans le cône sud de l'Amérique du Sud. Au 31 décembre 2011, Finning comptait environ 13 592 employés dans ses territoires.

## Canada

La société est le concessionnaire autorisé des produits Caterpillar en Colombie-Britannique depuis 1933 et dans le Territoire du Yukon depuis 1977. En décembre 1989, la société a acquis la totalité des actions de R. Angus Alberta Limited, le concessionnaire Caterpillar en Alberta et dans une partie des Territoires du Nord-Ouest. En 1995, d'autres régions se sont ajoutées à sa concession dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, si bien que la société est le concessionnaire Caterpillar pour un territoire qui comprend l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et la partie du Nunavut qui se trouve à l'ouest du 110° degré de longitude ouest. La société dessert son territoire de concessions canadiennes par l'entremise de sa division Finning (Canada).

## Amérique du Sud

En août 1993, la société a acquis son premier territoire de concessions en Amérique du Sud par l'acquisition de Gildemeister S.A.C., le concessionnaire Caterpillar autorisé au Chili (dont la désignation est par la suite devenue Finning Chile S.A. en 1997). En janvier 2003, la société a élargi ses territoires de concessions Caterpillar en Amérique du Sud en devenant le concessionnaire Caterpillar autorisé à la fois en Argentine, grâce à l'acquisition de Macrossa Del Plata S.A. et de Servicios Mineras S.A. (dont la désignation est par la suite devenue Finning Argentina S.A. et Finning Soluciones Mineras S.A., respectivement, en 2005), et en Uruguay, par l'acquisition de General Machinery Co. S.A. (dont la désignation est par la suite devenue Finning Uruguay S.A. en 2005). Plus tard, en avril 2003, la société a fait l'acquisition de Matreq Ferreyros S.A. (dont la désignation est par la suite devenue Finning Bolivia S.A. en 2005), le concessionnaire Caterpillar autorisé en Bolivie. En mars 2004, la société a constitué une société en zone franche en Uruguay, Finning South America S.A. (dont la désignation est par la suite devenue Moncouver S.A. en 2006) et a établi un centre de services partagés et d'achats centralisés pour ses activités sud-américaines.

## Royaume-Uni et Irlande

En 1983, la société a acquis deux concessions Caterpillar en Grande-Bretagne, Bowmaker (Plant) Ltd. et Caledonian Tractor and Equipment Co. Ltd. L'acquisition du concessionnaire restant du Royaume-Uni, H. Leverton Limited, a été réalisée en octobre 1997. En août 2010, la société a été nommée concessionnaire Caterpillar pour l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. La société exerce maintenant ses activités au Royaume-Uni sous la dénomination Finning (UK) Ltd., un concessionnaire Caterpillar autorisé en Angleterre, en Irlande du Nord, en Écosse, au pays de Galles, dans les îles Malouines et dans les îles Anglo-Normandes et en République d'Irlande sous la dénomination Finning (Ireland) Limited, un concessionnaire Caterpillar autorisé pour ce territoire.

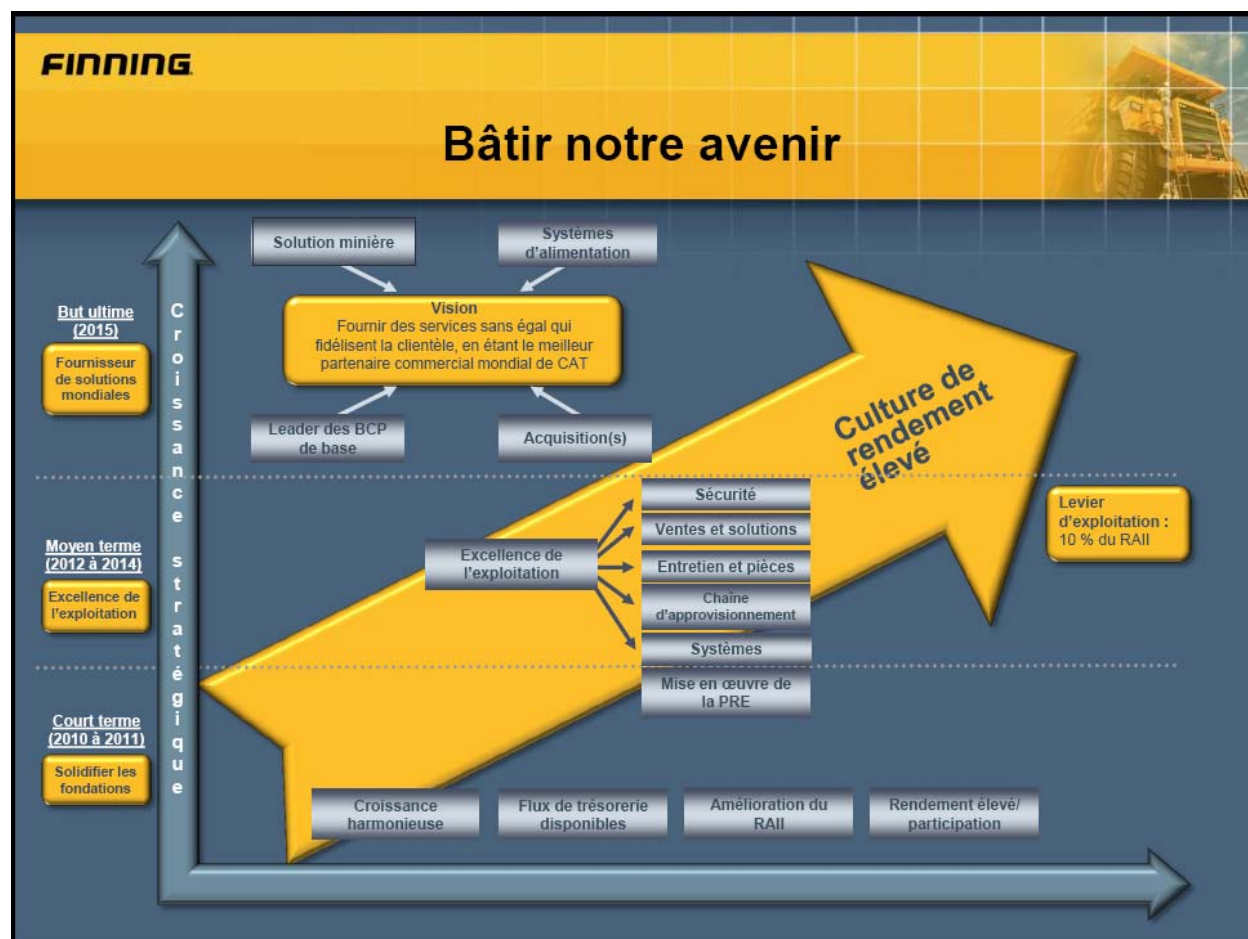
## **2.2 HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Le texte qui suit est un résumé des faits nouveaux importants dans la stratégie de la société et dans chaque secteur d'exploitation principal de la société au cours des trois derniers exercices.

## 2.2.1 Plan stratégique

Finning fait partie du réseau mondial de concessions Caterpillar, et tant Finning que Caterpillar tirent parti de cette solide alliance stratégique. L'année 2012 est le 79<sup>e</sup> anniversaire de la relation très fructueuse que la société entretient avec Caterpillar. La vision de la société comporte deux volets : être le meilleur partenaire commercial mondial de Caterpillar et offrir des services sans égal qui fidélisent la clientèle. Pour concrétiser cette vision, la mission de la société consiste à être une entreprise de distribution et de services de renommée mondiale par l'excellence de son exploitation.

Le plan stratégique de la société est schématisé dans le diagramme suivant.



Le plan stratégique de la société fait appel aux capacités principales de Finning et constitue une plateforme de rendement commercial améliorée et de croissance profitable et il vise à guider l'entreprise de Finning jusqu'en 2015. La direction analyse le plan stratégique tous les ans, évalue le progrès par rapport au plan tous les mois et rend compte au conseil d'administration à l'égard du plan tous les trimestres. Le conseil d'administration approuve le plan stratégique tous les ans.

Le plan stratégique de 2010 à 2015 met l'accent sur les initiatives clés qui permettront à la société d'atteindre ses objectifs jusqu'en 2015 dans le but de bâtir l'avenir par des objectifs à court, à moyen et à long termes.

Les objectifs à court terme mettent l'accent sur les fondations de la société, le bilan et les objectifs du levier d'exploitation. À moyen terme, la société soutient un certain nombre d'initiatives pour atteindre l'excellence de l'exploitation. Ces initiatives concernent la sécurité, les ventes, l'entretien et les pièces, la chaîne d'approvisionnement et les systèmes. À long terme, la société cible l'expansion de ses systèmes miniers et d'alimentation en énergie, les offres de soutien technique principales et recherche d'autres occasions de croissance interne et externe en tirant parti des atouts concurrentiels de Finning. Afin de réussir à exécuter la stratégie, la direction s'applique à créer une culture de rendement élevé dans toute l'organisation.

## **2.2.2 Faits nouveaux actuels dans les secteurs d'exploitation de la société**

### **Échelle mondiale**

- Investissement dans les solutions minières et la croissance stratégique :
  - En janvier 2012, la société a annoncé qu'elle avait conclu un accord en vue de l'acquisition, auprès de Caterpillar, en contrepartie d'un prix d'achat de 465 millions de dollars américains, de l'entreprise de distribution et de soutien qu'exploitait auparavant Bucyrus Ltd. dans des parties de l'Amérique du Sud et de l'ouest du Canada et au Royaume-Uni. Après la clôture de l'opération, Finning s'attend à commencer à effectuer des ventes, à fournir les services d'entretien et de soutien pour les produits miniers antérieurs de Bucyrus dans tous les territoires de concessions de Finning. Pour Finning, l'acquisition de l'entreprise de distribution de Bucyrus est une étape stratégique importante qui améliorera sa situation concurrentielle dans le secteur minier en croissance. Sous réserve des conditions de clôture habituelles, il est prévu que la clôture de l'opération aura lieu en deux phases : en premier lieu, dans les unités d'exploitation de la société en Amérique du Sud et au Royaume-Uni et en Irlande, puis ensuite à l'égard des unités d'exploitation au Canada. Les deux clôtures devraient avoir lieu au deuxième trimestre de 2012. À la clôture de cette acquisition, Finning sera en mesure de vendre et de soutenir une gamme de produits complète et le large éventail de machines de Bucyrus pour les besoins de matériel minier de surface et souterrain de sa clientèle dans ses territoires miniers riches en ressources, particulièrement au Canada et en Amérique du Sud. L'entreprise de distribution et de soutien acquise, qui a affiché des produits d'exploitation d'environ 600 millions de dollars américains en 2011, comprend les installations et les stocks, principalement en Amérique du Sud et au Canada, ainsi qu'environ 900 employés antérieurs de Bucyrus qui devraient entrer au service de Finning à la clôture de l'acquisition.

- Investissement dans l'excellence de l'exploitation :
  - En septembre 2011, Finning (Canada) a fait l'acquisition de droits en vue de la vente et l'entretien de produits de contrôle et de surveillance du matériel lourd et de construction de routes dans ses territoires de concessions existants en contrepartie d'environ 2,0 millions de dollars. Trimble est l'associée en coentreprise en matière de technologies mondiales de Caterpillar dans l'industrie de la construction et d'autres industries. SITECH Western Canada Solutions Ltd. (SITECH) a été formée en vue de lancer les produits spécialisés sur le marché. SITECH vendra et soutiendra les systèmes de contrôle de matériel de Trimble et de Caterpillar, ainsi que le portefeuille de solutions de connexion entre points de vente de Trimble, y compris les systèmes de localisation des points de vente, les services de gestion et des actifs de construction et l'infrastructure de communication logicielle et sans fil sur Internet. Ces produits sont conçus pour toutes les marques de machines lourdes et de construction de routes. SITECH fournit de solutions à l'égard du matériel de marque Caterpillar, et de marques concurrentes.
  - En mars 2011, Finning South America a fait l'acquisition des droits à l'égard de la vente et de l'entretien des produits de contrôle et de surveillance de la machinerie lourde et de construction de routes dans ses territoires de concessions existants en contrepartie d'environ 1,0 million de dollars. SITECH Southern Cone SPA a été constituée en vue de la vente et du soutien des systèmes de contrôle de la machinerie Trimble et Caterpillar.
- Investissement dans la culture de rendement élevé :
  - En vue de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques de la société, Finning est déterminée à implanter une culture de rendement élevé parmi tous les employés de son organisation. Une culture de rendement élevé comprend l'atteinte d'un rendement de classe mondiale au titre de la sécurité, l'excellence du service à la clientèle et un personnel très déterminé vivant selon les valeurs de Finning, agissant en tant que propriétaire et obtenant des résultats par le travail d'équipe. Depuis 2008, Finning a entrepris un certain nombre d'initiatives conçues pour atteindre ces objectifs et elle a amélioré son rendement à l'égard de toutes ces mesures d'une année à l'autre.

## Canada

- Le 4 juillet 2011, les unités d'exploitation canadiennes ont instauré un système de planification des ressources d'entreprise (PRE) au Canada qui devrait engendrer des avantages au niveau de l'exploitation à long terme pour la société. La société avait investi plus de 138 millions de dollars au 31 décembre 2011 à l'égard de l'élaboration du concept à l'échelle mondiale et de la mise en œuvre de ce nouveau système au Canada. Après le lancement, la société a vécu des problèmes de mise en application influant sur l'approvisionnement en pièces, l'entreposage, et les activités de distribution qui ont nui à la capacité de la société à distribuer efficacement les pièces et à

effectuer le travail d'entretien au cours du dernier semestre de 2011. Les unités d'exploitation canadiennes ont depuis mis à l'essai et réussi à instaurer une série de modifications d'application et d'améliorations du rendement du système afin d'accroître la fonctionnalité et la fiabilité du système en vue de traiter les commandes et distribuer les pièces aux clients.

Les niveaux d'activité au titre des pièces pour les unités d'exploitation canadiennes sont pratiquement revenus à la normale. Le système est stable et fiable et les compétences des utilisateurs se sont améliorées. La société a mis l'accent sur l'atténuation des inconvénients pour les clients. Pour ce faire, un certain nombre de corrections manuelles de bogues sont en place et des coûts supplémentaires sont actuellement engagés. En 2012, la société continuera d'améliorer la fonctionnalité et l'efficacité du système en mettant en œuvre des améliorations de solutions sélectives et des procédés qui réduiront les coûts plus élevés engagés depuis le lancement du système.

- En octobre 2011, Finning a annoncé la nomination d'Andrew Fraser à titre de président de Finning (Canada). M. Fraser a occupé un certain nombre de postes de cadre au sein des unités d'exploitation mondiales de la société, y compris ses dernières fonctions à titre de vice-président directeur des systèmes d'alimentation en énergie et de l'expansion mondiale de l'entreprise de la société. M. Fraser remplace Dave Parker, qui a abandonné ce poste auprès de la société.
- Compte tenu de la poursuite du redressement de l'économie en 2011 et de l'augmentation des activités et des produits d'exploitation qui en a résulté, les activités canadiennes ont ajouté environ 1 000 employés en 2011. Une importante partie de ces ajouts d'employés a été dans le domaine du service à la clientèle. De plus, l'augmentation reflète les ajouts d'employés temporaires afin d'atténuer l'incidence des problèmes de mise en application du système de PRE pour nos clients. La société continue de surveiller la volatilité du marché économique mondial; toutefois, le territoire canadien n'a pas été gravement touché par les fluctuations économiques à court terme. Les industries minières et de la construction ont continué d'afficher une solide croissance.
- Conformément à l'accent stratégique à long terme de la société à l'égard des marchés en croissance clés, les unités d'exploitation canadiennes sont déterminées à augmenter leur capacité de soutien technique et ont engagé des dépenses en immobilisations de 112 millions de dollars dans une nouvelle installation à Fort McKay, dans le nord de l'Alberta. La construction de l'installation a débuté en 2011, et le projet respecte le budget et le calendrier et devrait être terminé à la fin de 2012.
- La convention collective de Finning conclue avec l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIM) – secteur 692, représentant environ 700 employés en Colombie-Britannique et au Yukon est venue à expiration en avril 2011. Le 29 juillet 2011, après un arrêt de travail de cinq semaines, Finning (Canada) et AIM – secteur 692 en sont parvenues à un accord à l'égard d'une convention collective de quatre ans qui vient à expiration le 14 avril

2015. La nouvelle convention prévoit une augmentation de salaire de 4 % au cours de la première année, de 3 % au cours des deuxième et troisième années et de 4 % au cours de la quatrième année.

## Amérique du Sud

- Finning (South America) continue de tirer parti des débouchés issus du solide cycle traversés par les marchandises, particulièrement au titre des prix du cuivre et les niveaux de production élevés.
  - Finning South America a réalisé d'importants investissements dans son infrastructure au cours de la période de 2008 à 2011. Elle a investi environ 35,5 millions de dollars américains au cours de cette période. En 2011, Finning a effectué les investissements suivants : 7,5 millions de dollars américains en vue de l'expansion de son centre de réparation des composantes et de son atelier d'usinage à Antofagasta afin de mieux desservir le parc croissant de 797 camions des clients qui nécessite plus d'espace en raison de l'augmentation du nombre et de la grande taille des composantes; un investissement de 4,2 millions de dollars américains en vue de la construction d'une succursale plus grande à Iquique, au Chili, afin d'augmenter la capacité de desserte des clients de la région; et un investissement de 4,4 millions de dollars américains en vue de la construction d'un plus grand entrepôt de distribution de pièces à Buenos Aires, en Argentine et d'une nouvelle succursale à Córdoba, en Argentine, pour soutenir la croissance des ventes de services et de pièces en Argentine.

Au cours de la période de 2008 à 2010, Finning South America a investi 19,4 millions de dollars américains, principalement en vue d'un atelier de réparation de camions afin d'assurer l'entretien à l'égard du matériel et en vue d'un entrepôt de distribution de pièces à l'installation de La Negra, à proximité d'Antofagasta, au Chili. Ces agrandissements ont permis à Finning d'assembler, de mettre à l'essai et de livrer plus de 200 camions de chantier minier et l'équipement de soutien par année, d'offrir des services complets de réusinage de matériel et de distribuer des pièces et des composants à des clients du secteur minier dans le nord du Chili.

La stratégie de Finning consiste, après la vente d'équipement, à assurer une croissance des ventes de services et de pièces. Ces investissements stratégiques procurent à Finning une importante capacité supplémentaire lui permettant de desservir ses clients du secteur des mines et de la construction.

- Finning (South America) a conclu une entente en vue de la fabrication et de la vente de bennes basculantes destinées à de gros camions de transport lourds. L'expansion de Finning (South America) pour exploiter une entreprise de bennes basculantes lui permettra de réduire le temps de livraison des bennes basculantes Caterpillar, a réduit leur coût livré dans les territoires sud-américains de Finning et fournit à Caterpillar des bennes basculantes en vue

de leur revente dans d'autres territoires sud-américains. Cette intégration verticale participe à la stratégie de croissance rentable de la société.

- Afin de combler la forte demande de service à la clientèle et de respecter le nombre croissant de contrats d'entretien, le nombre des techniciens tirant des produits d'exploitation et de membres du personnel de soutien ont augmenté de plus de 50 % entre 2009 et 2011. La prestation de service constitue un facteur stratégique du succès qu'obtient Finning en Amérique du Sud. Par conséquent, d'importantes ressources ont été engagées à l'égard du recrutement, de la formation et de la fidélisation des employés. Les sociétés minières du Chili sont parmi les producteurs mondiaux de cuivre qui affichent les coûts les plus faibles, et les produits d'exploitation dégagés de la vente de pièces et des services devraient poursuivre leur croissance au fil du temps au soutien d'un parc de machinerie installé important et en croissance.

## Royaume-Uni et Irlande

Le plan stratégique de Finning nécessitait un remaniement de son modèle de gestion au Royaume-Uni afin que la société devienne un fournisseur de solutions à ses clients, qu'elle puisse réduire la base des coûts de ses activités et se dessaisir d'un certain nombre d'éléments non cruciaux de l'entreprise.

- Finning (Royaume-Uni et Irlande) est structurée en deux divisions : construction et systèmes d'alimentation en énergie ayant des services de soutien commerciaux centralisés à Cannock, en Angleterre. Les deux divisions sont segmentées en fonction des marchés des utilisateurs finaux et mettent l'accent sur la fourniture de solutions personnalisées. La division de construction travaille en étroite collaboration avec Caterpillar afin d'augmenter sa gamme de produits aux secteurs minier et de la construction et à procurer des solutions aux segments spécialisés, dont la gestion et le transfert des déchets. La régionalisation du soutien aux services à partir d'un centre de services centralisé s'est traduite par une fidélisation accrue et une augmentation du travail de service à la clientèle. D'autres investissements ont été effectués afin de mener une stratégie qui consiste à être le « numéro un du service » pour accélérer la croissance de l'entreprise de soutien technique. La division des systèmes d'alimentation en énergie, qui utilise son expertise de conception technique, continue d'offrir des solutions uniques à la clientèle conformément à sa stratégie de « confiance des experts » (*Trusted by Experts*). Après la fin de l'exercice, l'acquisition de Damar Group Ltd. a été annoncée et viendra compléter et renforcer les capacités techniques de la division des systèmes d'alimentation en énergie dans des marchés clés comme le marché des services publics au Royaume-Uni. La division des systèmes d'alimentation en énergie travaille également en étroite collaboration avec d'autres concessionnaires Caterpillar en vue de faire croître son entreprise de projets énergétiques à l'extérieur du Royaume-Uni et de l'Irlande. En 2011, Finning a fait l'acquisition de l'entreprise de solutions énergétiques de Rollo U.K. Ltd. auprès de son propriétaire établi aux Pays-Bas, Pon Holdings. Rollo U.K. exerce ses activités principalement dans les secteurs maritimes et de la production d'énergie. Cette acquisition sera

complémentaire à l'entreprise existante des systèmes d'alimentation en énergie et de l'énergie au Royaume-Uni et offre un important potentiel de croissance.

- En août 2010, la société a été désignée concessionnaire Caterpillar pour l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. L'ajout de ces deux territoires permet à Finning de tirer parti de son infrastructure existante et de son expertise en matière de services pour améliorer la concession au Royaume-Uni. Par ces acquisitions, Finning a obtenu un portefeuille actif de systèmes d'alimentation en énergie, ainsi que des débouchés en matière de construction.
- Le dessaisissement le plus important a été celui de l'entreprise de location de matériel de Hewden Stuart Limited (Hewden), qui a été conclu le 5 mai 2010. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique 2.2.3 – *Dessaisissements*.

### Autres événements concernant la société

- Le 19 janvier 2012, après la fin de l'exercice, la société a émis pour 200 millions de dollars américains de billets de premier rang non garantis sur le marché des placements privés aux États-Unis. La société a émis les billets en deux séries de 100 millions de dollars américains chacune : les billets de série A et des billets de série B. Les billets de série A ont une durée de dix ans et sont assortis d'un coupon de 3,98 %. Les billets de série B ont une durée de douze ans et sont assortis d'un coupon de 4,08 %. Le produit tiré de la vente a servi à rembourser des emprunts aux termes de papier commercial et aux fins générales de l'entreprise.
- Le 14 décembre 2011, la société a remboursé ses billets à moyen terme de 4,64 % d'un capital de 150 millions de dollars. Le remboursement des billets a été financé au moyen de l'émission de papier commercial aux termes du programme de papier commercial de la société.
- En septembre 2011, la société a obtenu une nouvelle facilité de crédit d'exploitation mondiale non garantie consentie de 1 milliard de dollars auprès d'un syndicat de banques. La facilité remplace la facilité de crédit mondiale antérieure de 800 millions de dollars qui devait venir à expiration en décembre 2011. Les prélèvements sur la facilité peuvent être effectués dans de multiples territoires d'emprunt, en de multiples devises et à divers taux d'intérêt variables et ces prélèvements peuvent être effectués par un certain nombre des filiales en exploitation principales de la société. La facilité sert également de soutien au programme de papier commercial de la société, à hauteur de 600 millions de dollars et, à ce titre, la possibilité d'effectuer des prélèvements aux termes de la facilité est réduite du montant du papier commercial de Finning en circulation à un moment quelconque. La facilité prévoit des options annuelles, sous réserve de l'accord réciproque du syndicat des prêteurs bancaires et de Finning, en vue de prolonger la date d'échéance selon des modalités qui tiennent compte de la conjoncture des marchés au moment du prolongement. La nouvelle facilité consentie vient à échéance en septembre 2015.

- Le dividende périodique a augmenté au cours des trois derniers exercices. En 2011, le dividende annuel total versé a augmenté pour s'établir à 0,51 \$ par action, une augmentation de 8,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les dividendes versés en 2010 et en 2009 ont totalisé 0,47 \$ et 0,44 \$, respectivement.
- En 2010, la société a vendu le reste de son investissement dans Hewden et a ainsi subi une perte après impôts de 121 millions de dollars, ce qui comprenait la matérialisation de pertes de change de 21,2 millions de dollars relatives à l'investissement de la société dans Hewden, comptabilisées auparavant dans une autre perte globale accumulée. La perte à la disposition diffère de celles déclarées selon les PCGR du Canada, qui s'établissaient à 244,1 millions de dollars, principalement en raison du choix de reclasser le rajustement de conversion cumulatif et les gains et pertes nets de couverture sur investissement connexes dans les bénéfices non répartis au moment de la transition aux IFRS et des changements de la comptabilité des régimes de retraite à prestations déterminées.
- En juin 2010, après la vente de Hewden qui a réduit les actifs de la société libellés en livres sterling, la société a utilisé une partie du produit de la vente pour l'achat et l'annulation d'une tranche de 45 millions de livres de ses eurobillets en circulation d'un montant total de 115 millions de livres. Par conséquent, la société a comptabilisé des charges d'environ 6,4 millions de dollars, ce qui reflète la prime versée pour l'achat des eurobillets et les frais associés à la comptabilisation de frais financiers initiaux reportés attribuables à une dette impayée moindre. Après l'achat, des eurobillets à 5,625 % d'un capital de 70 millions de livres échéant en 2013 restaient impayés.
- En 2010, la société a analysé la valeur de ses placements. En raison de cette analyse et de la conjoncture économique morose en Europe et compte tenu d'un contexte commercial très concurrentiel, la société a comptabilisé une dévaluation de 5 millions de dollars de son investissement dans Energyst. Il n'y a eu aucune dévaluation de la sorte comptabilisée en 2011.
- Il existe un régime de droits des actionnaires en vue de fournir à tous les porteurs d'actions ordinaires l'occasion de recevoir la pleine valeur équitable de l'ensemble de leurs actions dans le cas où un tiers tente d'acquérir une participation importante dans la société. Il est prévu que ce régime doit venir automatiquement à expiration après une durée de trois ans prenant fin en mai 2014. Les conventions de concessions de la société avec des filiales de Caterpillar sont un aspect fondamental de son entreprise et tout changement de contrôle de Finning doit être approuvé par Caterpillar.

### **2.2.3. Dessaisissements**

À la suite d'un examen exhaustif des activités de la société au Royaume-Uni, il a été déterminé que certaines divisions d'exploitation ne constituaient plus des activités principales et, par conséquent, le 5 mai 2010, Finning a vendu le reste de sa participation dans l'entreprise de location de matériel de

Hewden, en contrepartie d'un produit brut d'environ 171 millions de dollars (110 millions de livres sterling) et a enregistré une perte après impôts de 121 millions de dollars. Environ 1 300 employés ont été transférés à l'entreprise de l'acheteur au moment de la vente de l'entreprise de location de matériel de Hewden. Cette opération complétait le remaniement stratégique des activités de la société au Royaume-Uni. Les résultats des activités de Hewden pour la période allant jusqu'au 5 mai 2010 ont été reclassés en activités abandonnées dans les états du résultat et des flux de trésorerie consolidés de la société. Dans le même ordre d'idées, Hewden est maintenant exclue de tout l'exposé figurant aux rubriques portant sur le Royaume-Uni et l'Irlande dans la présente notice annuelle, de même que sont exclues les données connexes.

## **2.2.4 Croissance au moyen d'acquisitions**

Dans le cadre de son plan stratégique d'ensemble, Finning examine régulièrement les occasions d'acquérir des entreprises complémentaires dans les régions où elle exerce des activités. Finning évalue également l'expansion dans de nouveaux secteurs géographiques où la société peut profiter d'occasions sur les marchés en essor. Finning vise généralement des régions et des marchés où elle peut offrir une valeur substantielle aux clients grâce à sa vaste expertise sur ses marchés principaux, c'est-à-dire l'exploitation minière et des carrières, la construction (y compris l'aménagement de pipelines et le développement de champs pétrolifères) et la production d'électricité.

Les acquisitions dans des territoires existants et adjacents permettent à Finning de mettre à profit son expertise sur ces marchés ainsi que de sa connaissance du milieu local, comme la langue, le régime réglementaire et les pratiques commerciales. Par exemple, après son acquisition de la concession Caterpillar au Chili en 1993, la présence de Finning dans le cône sud de l'Amérique du Sud et ses liens étroits avec Caterpillar lui ont offert l'occasion d'acheter des concessions dans les pays voisins qui sont l'Argentine, la Bolivie et l'Uruguay en 2003. De même, en 2010, Finning a tiré parti de sa présence au Royaume-Uni et a ajouté des concessions adjacentes en Irlande. En transférant l'expertise de ses unités d'exploitation existantes aux concessions nouvellement acquises, Finning prévoit profiter de leur rendement financier et d'exploitation amélioré.

Les occasions de croissance par acquisitions dans les territoires de concessions de la société sont de plus favorisées par l'acquisition d'entreprises de distribution et augmentent nos gammes existantes de produits à distribuer. Le 18 janvier 2012, la société a annoncé l'acquisition des actifs de l'entreprise de distribution antérieure de Bucyrus auprès de Caterpillar. Pour obtenir plus de détails sur l'acquisition de Bucyrus, veuillez vous reporter à la rubrique « 2.2.2 Faits nouveaux actuels dans les secteurs d'exploitation de la société – Échelle mondiale ». Ces actifs sont complémentaires à l'entreprise existante de produits miniers de la société et contribuent aux plans de croissance stratégiques de la société en lui offrant une gamme étendue de matériel minier et de services en ce domaine à ses clients.

Des occasions de croissance par les acquisitions dans les territoires de concessions de la société sont également favorisées par les acquisitions d'infrastructures comme l'achat par la société de Collicutt et son intégration dans ses activités canadiennes en 2008 ou par les investissements dans des entreprises

qui augmentent les occasions de soutien technique, comme son investissement dans OEM Remanufacturing au Canada. L'acquisition de SITECH et son intégration dans ses activités au Canada et en Amérique du Sud soutient la stratégie de croissance de Finning par l'expansion de ses gammes de produits offerts en y intégrant les produits de contrôle et de surveillance de la machinerie lourde et de construction de routes Caterpillar et Trimble à un nombre accru de clients. En 2011, Finning a fait l'acquisition de l'entreprise de solutions énergétiques Rollo U.K. Ltd. auprès de son propriétaire établi aux Pays-Bas, Pon Holdings. Rollo U.K. exerce ses activités principalement dans les secteurs maritimes et de la production d'électricité. L'acquisition complétera l'entreprise existante des systèmes d'alimentation en énergie et de l'énergie au Royaume-Uni et offre un important potentiel de croissance. Après la fin de l'exercice, l'acquisition de Damar Group Ltd. a été annoncée et elle complétera et renforcera la capacité technique des systèmes d'alimentation en énergie dans les marchés clés comme le marché des services publics au Royaume-Uni.

Les occasions de croissance par voie d'acquisitions se manifestent également sous la forme de placements en actions à l'échelle mondiale dans des entreprises utilisant des produits Caterpillar, comme le placement de la société dans Energyst B.V. (un placement de 27 % dans une société qui offre des services de location de production d'énergie à des clients internationaux partout en Europe) et dans PLM (un placement de 25 % dans des entités qui desservent l'industrie des pipelines à l'échelle mondiale).

Finning prévoit continuer d'examiner des occasions semblables et elle envisagera des acquisitions additionnelles qui respectent ses critères financiers et stratégiques.

### **2.2.5 Occasions de croissance interne**

Outre les occasions de croissance découlant du lancement de nouveaux produits Caterpillar et de nouvelles technologies et de nouveaux produits offerts en raison de l'acquisition de sociétés par Caterpillar, Finning a repéré un certain nombre d'occasions de croissance interne dans chacun de ses territoires existants. À mesure que la taille du parc de Caterpillar augmentera dans les régions où Finning exerce ses activités, la société aura plus d'occasions d'offrir un nombre plus élevé de solutions de soutien technique plus stables et à marges plus élevées, comme les contrats d'entretien de pièces et de services à long terme. En outre, de nouvelles occasions de croissance interne de l'entreprise complémentaires existent dans les entreprises associées qui offrent une gamme accrue de produits miniers, de solutions technologiques, de produits de réusinage et de fabrication de châssis de camion.

#### **Canada**

Dans l'Ouest canadien, Finning a une importante présence en tant que fournisseur de matériel mobile lourd aux producteurs de sables bitumeux et aux entrepreneurs de ce secteur. La société continue d'entrevoir d'importantes possibilités de croissance dans les sables bitumineux au fur et à mesure que les producteurs ouvrent de nouvelles mines et élargissent leurs activités existantes. Par conséquent, la société investit de façon sélective dans ces domaines de croissance afin de soutenir ses clients. Son engagement à investir, de 2010 à 2012, 110 millions de dollars pour un complexe d'ateliers à 16 aires de travail, des

bureaux régionaux et centre de formation à Fort McKay dans la région des sables bitumeux au soutien de son parc de matériel important et en croissance en constitue un exemple. À mesure que du nouveau matériel est offert et activement utilisé, les occasions de vendre des pièces et des services d'entretien au soutien des parcs importants de matériel des clients continuent de croître. L'entreprise de la société au Canada est également témoin d'une croissance continue des occasions de fournir du matériel et du soutien technique aux mines de charbon métallurgique et de cuivre dans son territoire de concessions. On prévoit également des occasions de croissance dans les secteurs non miniers à court terme, compte de tenu de l'amélioration de l'activité dans la construction lourde et l'exploitation forestière.

La société continuera de lancer des solutions de soutien technique auprès de sa clientèle existante et implantera une culture de service proactive dotée de l'attitude, de la capacité, de la technologie et des ressources permettant de fournir des solutions à valeur ajoutée aux clients.

## Amérique du Sud

Les marchés de matériel lourd au Chili demeurent actifs et la demande de produits et de services de la société est soutenue. La demande en matériel et en services de soutien pour les marchés de la construction et du forage chiliens demeure optimiste. Les prix du cuivre ont continué de s'améliorer au cours des trois dernières années par rapport aux creux connus au début de 2009. Les prix du cuivre devraient rester à un niveau qui favorise les activités économiques intéressantes chez la plupart des grands clients miniers sud-américains de Finning, qui figurent parmi les producteurs de cuivre affichant les coûts de production les plus faibles au monde. L'augmentation des produits d'exploitation associés au soutien technique devrait se poursuivre au fil du temps, en raison d'un parc de matériel important et en croissance. Il est également prévu que le cuivre stimulera les projets d'infrastructure en Amérique du Sud, ce qui devrait fournir à Finning l'occasion d'augmenter à long terme ses produits d'exploitation tirés des ventes de matériel et du soutien technique.

En Argentine, la demande de matériel et de pièces pour 2011 a atteint un niveau plus élevé qu'en 2010 en raison du contexte économique favorable de la région. Le secteur de la construction a connu une importante activité commerciale en raison des investissements plus élevés dans les infrastructures, soutenus par un accès à du financement, et l'entreprise de services de Finning demeure stable en Argentine. La perspective pour les ventes de matériel en 2012 devrait correspondre à celle de 2011, avec une croissance du soutien technique. Au cours de 2011, le gouvernement de l'Argentine a instauré certaines restrictions à l'égard des marchandises importées et des limitations du change. Jusqu'à ce jour, ces restrictions n'ont eu aucune incidence importante sur l'entreprise en Argentine. La société continue d'évaluer la situation et élabore des plans afin d'atténuer les incidences éventuelles de ces mesures.

Au cours des dernières années, Finning a connu une augmentation marquée du nombre de ses contrats de services d'entretien fournis aux clients miniers importants en Amérique du Sud. La société continue d'investir dans son infrastructure en vue d'assurer une croissance dans ce domaine, comme en font preuve ses récents investissements dans son centre de La Negra à proximité d'Antofagasta, au Chili, et dans son centre de réparation de composantes à Buenos Aires, en Argentine. Les occasions de

croissance en Amérique du Sud restent solides, soutenues qu'elles sont par les investissements dans les infrastructures et la nouvelle entreprise complémentaire avec le lancement de nouveaux produits miniers et l'expansion de l'entreprise. En novembre, Finning a livré sa première carrosserie de camion assemblée à un client. Il s'agit de la première fois que Caterpillar autorise un concessionnaire à fabriquer des carrosseries de camion. Caterpillar envoie actuellement des sections de carrosseries de camion de transport au Chili en vue de leur assemblage et une usine est en voie de construction aux fins de faciliter le processus de fabrication dans son ensemble. Nous prévoyons que cet investissement de Finning réduira les frais d'exploitation et favorisera les efficacités de la chaîne d'approvisionnement.

Finning continue de connaître une forte demande de solutions énergétiques en Amérique du Sud, dont notamment une importante augmentation en Argentine en raison de la pénurie d'énergie découlant de la réduction de l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel et de l'absence d'investissement dans les capacités de production d'énergie au cours des quelques dernières années. La demande d'énergie représente une occasion de croissance pour les produits Caterpillar dans les quatre pays sud-américains où Finning exerce ses activités. Finning tire parti de son expertise liée à l'énergie afin de fournir des solutions énergétiques à diverses industries, comme celles du pétrole, des mines et de la production d'énergie.

## Royaume-Uni et Irlande

Au Royaume-Uni et en Irlande, Finning a repéré des occasions de croissance dans les secteurs suivants : l'extraction de charbon, les carrières, les déchets, le recyclage, la démolition, l'agriculture, les ports, le pétrole et l'énergie. Bien que les secteurs traditionnels de la construction et de l'immobilier soient actuellement en baisse en raison de conditions économiques difficiles, un certain nombre de ces autres secteurs sont stimulés par la demande de la population et de l'énergie qui procure donc des occasions. Les dépenses en infrastructures se poursuivent en raison du soutien qu'assure le gouvernement. La division des systèmes d'alimentation en énergie continue d'accroître son expertise dans le domaine maritime, du pétrole et de la production d'électricité et elle a été reconnue par Caterpillar comme un concessionnaire de pointe dans le cadre de projets d'énergie renouvelable plus importants.

L'équipe de direction de Finning au Royaume-Uni et en Irlande a canalisé les ressources à l'égard des occasions au sein des divisions de la construction et des systèmes d'alimentation en énergie. En implantant une culture de rendement élevé axée sur la clientèle, les actifs et les coûts, des améliorations sont apportées au niveau de la participation des employés, la satisfaction de la clientèle et du rendement d'exploitation. Ces changements harmonisent davantage la relation de la concession au Royaume-Uni et en Irlande avec son associé, Caterpillar, et augmentent la capacité de Finning à offrir des solutions personnalisées à tous les clients dans ces territoires. La livraison de solutions aux clients et le fait d'être numéro un pour les services sont des stratégies clés pour assurer la croissance de l'entreprise de soutien technique.

### 3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE FINNING

#### 3.1 PRINCIPALES UNITÉS D'EXPLOITATION

Finning a diversifié son entreprise par l'intermédiaire de secteurs d'exploitation dans différentes régions, de divers secteurs d'activités fondés sur les produits ou les services fournis et en fonction de divers clients ou marchés finaux. En raison de cette diversification, les résultats et les flux de trésorerie sont moins exposés aux fluctuations des tendances commerciales ou économiques qui influent sur une région, un client ou un marché en particulier. Bien que les produits d'exploitation déclarés par chaque secteur d'exploration soient principalement obtenus en faisant affaire dans leur territoire désigné, il existe des débouchés pour les projets de systèmes d'alimentation en énergie internationaux, de pipelines et de ventes de matériel d'occasion. Le tableau qui suit présente des renseignements sur les produits d'exploitation tirés de chaque secteur d'exploitation et secteur d'activité pour les activités poursuivies :

| <b>Exercice terminé le 31 décembre 2011</b><br>(en millions de dollars) | <b>Canada</b>     | <b>Amérique<br/>du Sud</b> | <b>R.-U. et<br/>Irlande</b> | <b>Consolidé</b>  |
|---|-------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Matériel neuf   | 1 296,0 \$        | 1 097,0 \$                 | 496,0 \$                    | <b>2 889,0 \$</b> |
| Soutien technique   | 1 242,2 \$        | 906,6 \$                   | 246,8 \$                    | <b>2 395,6 \$</b> |
| Location de matériel  | 250,1 \$          | 69,4 \$                    | 26,0 \$                     | <b>345,5 \$</b>   |
| Matériel d'occasion   | 147,5 \$          | 43,6 \$                    | 62,3 \$                     | <b>253,4 \$</b>   |
| Autres  | 7,9 \$            | 3,5 \$                     | –                           | <b>11,4 \$</b>    |
| <b>Total</b>  | <b>2 943,7 \$</b> | <b>2 120,1 \$</b>          | <b>831,1 \$</b>             | <b>5 894,9 \$</b> |
| Pourcentage des produits d'exploitation<br>par unité d'exploitation     | <b>49,9 %</b>     | <b>36,0 %</b>              | <b>14,1 %</b>               | <b>100,0 %</b>    |

- *Canada* : Les produits d'exploitation tirés du secteur d'exploitation canadien se sont élevés à 2 943,7 millions de dollars en 2011, comparativement à 2 267,8 millions de dollars en 2010. Finning (Canada) dessert des clients exerçant leurs activités sur un certain nombre de marchés principaux, y compris l'exploitation minière, l'énergie, la construction, l'aménagement de pipelines et le développement de champs pétrolifères, les camions routiers, l'exploitation forestière et le secteur public.
- *Amérique du Sud* : Les produits d'exploitation tirés du secteur d'exploitation sud-américain se sont élevés à 2 120,1 millions de dollars (2 140,5 millions de dollars américains) en 2011, comparativement à 1 668,4 millions de dollars (1 622,2 millions de dollars américains) en 2010. Finning (South America) dessert les clients exerçant leurs activités sur un certain nombre de marchés principaux, y compris l'exploitation minière, l'énergie, la construction et l'exploitation forestière.
- *Royaume-Uni et Irlande* : Les produits d'exploitation tirés du secteur d'exploitation du Royaume-Uni et de l'Irlande se sont élevés à 831,1 millions de dollars (523,8 millions de livres sterling) en

2011, comparativement à 648,4 millions de dollars (408,2 millions de livres sterling) en 2010. Dans ce secteur d'exploitation, Finning dessert les clients exerçant leurs activités sur plusieurs marchés principaux, dont l'exploitation minière et de carrières, la construction, l'électricité et l'énergie. Finning dessert également les clients d'autres marchés spécialisés comme la démolition, la gestion des déchets, dont le recyclage, et le matériel d'asphaltage routier.

### **3.2 PRODUITS ET SERVICES**

Les unités d'exploitation de Finning exerçant leurs activités au Canada, en Amérique du Sud, et au Royaume-Uni et en Irlande offrent des produits et des services dans quatre principales branches d'activité : les ventes de matériel neuf, les ventes de matériel d'occasion, la location de matériel et le soutien technique. Le tableau suivant résume les produits d'exploitation de la société découlant des activités poursuivies, présentés en fonction des principales branches d'activité :

#### **PRODUITS D'EXPLOITATION PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ**

##### **Produits d'exploitation :**

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

|                      | <u>2011</u>       |         | <u>2010</u>       |         | VARIATION       |
|----------------------|-------------------|---------|-------------------|---------|-----------------|
| Matériel mobile neuf | 2 889,0 \$        | 49,0 %  | 1 928,6 \$        | 42,1 %  | 960,4 \$        |
| Soutien technique    | 2 395,6           | 40,6 %  | 2 117,7           | 46,2 %  | 277,9           |
| Location de matériel | 345,5             | 5,9 %   | 274,7             | 6,0 %   | 70,8            |
| Matériel d'occasion  | 235,4             | 4,3 %   | 253,5             | 5,5 %   | (0,1)           |
| Autres               | 11,4              | 0,2 %   | 10,1              | 0,2 %   | 1,3             |
|                      | <u>5 894,9 \$</u> | 100,0 % | <u>4 584,6 \$</u> | 100,0 % | <u>329,2 \$</u> |

Le texte qui suit est une brève description des produits et des services offerts par la société dans les principales branches d'activité :

##### **3.2.1 Matériel neuf**

Finning distribue les produits Caterpillar, notamment les tracteurs, camions de chantier, pelles, foreuses, chargeuses-pelleteuses, excavatrices, camions à châssis articulé, chargeuses, chargeuses de grumes, moissonneuses d'arbres, débusqueuses, niveleuses, produits de pavage, compacteurs, décapeuses automotrices et tracteurs poseurs de canalisations et des produits complémentaires aux produits de marque Caterpillar.

Finning vend également des moteurs et systèmes d'alimentation de Caterpillar et de marque Caterpillar utilisés pour la production d'énergie électrique, des applications pétrolières, gazières et

maritimes, de camionnage routier et d'applications industrielles et fournit des projets d'ingénierie de systèmes d'alimentation en énergie complets ou partiels aux clients.

Les produits d'exploitation tirés du matériel neuf sont comptabilisés dès la vente directe du matériel aux clients ou lorsque un client exerce son option d'achat pour le matériel qu'il a loué. De plus, Finning peut, à l'occasion, vendre des blocs de contrats/d'actifs de location choisis à des institutions financières tierces.

L'acquisition de l'entreprise de distribution de Caterpillar des produits Bucyrus dans ses territoires, bien que sa clôture ne soit pas prévue avant un moment ultérieur en 2012, fournira une occasion de vendre une gamme accrue de matériel d'extraction minière et d'en assurer l'entretien. Bucyrus est un chef de fil du marché pour ce qui est de la fourniture de foreuses, de pelles mécaniques électriques, d'excavatrices hydrauliques et de pelles à benne traînante aux clients miniers. Elle possède également une importante gamme de matériel souterrain qui a une application limitée dans les territoires de Finning à l'heure actuelle.

### **3.2.2 Soutien technique**

Finning fournit des pièces de rechange et des services de réparation pour les produits qu'elle vend. Finning est d'avis qu'un service à la clientèle de qualité supérieure est essentiel à sa réussite. L'accent continu sur le soutien technique favorise les solutions personnalisées pour combler les besoins des clients. Ces solutions sont habituellement offertes aux termes de contrats à long terme conclus au moment de la vente du matériel et, à ce titre, augmentent la stabilité et la prévisibilité des produits d'exploitation et des flux de trésorerie futurs de Finning. De plus, Finning offre aux clients les services de réusinage et de remise à neuf à l'égard de leurs parcs de matériel vétustes, pour prolonger la vie utile de leurs parcs et aider les clients à retarder les dépenses en immobilisations au cours de périodes d'incertitudes économiques. D'autres solutions offertes aux clients en vue de maximiser les efficacités d'exploitation comprennent la création de nouvelles entreprises afin de combler plus facilement les besoins des clients et favoriser les modifications de la technologie. L'acquisition de l'entreprise de distribution de Bucyrus prévue en 2012 offrira à Finning une occasion considérable d'améliorer sa part de l'entreprise sur le marché secondaire, tant au niveau des pièces que du service. Les occasions de réparation des composantes augmenteront graduellement au moyen de la méthode et des procédés actuels de Finning. Les occasions de soutien technique à plus long terme augmenteront au fur et à mesure que les nouveaux produits seront équipés de composantes Caterpillar.

Pour assurer à sa clientèle un accès commode à un approvisionnement de pièces de Finning, Finning tient en stock des pièces dans tous ses établissements dans l'Ouest canadien, en Amérique du Sud, au Royaume-Uni et en Irlande. Tous les principaux centres de Finning de chaque région géographique sont reliés entre eux par des réseaux informatiques permettant d'avoir immédiatement accès à des données sur les stocks de pièces tant de Finning que de Caterpillar.

Plus de la moitié des employés et des installations de Finning sont affectés au soutien technique. Finning emploie environ 2 900 mécaniciens, soudeurs, techniciens et magasiniers qualifiés et d'autres gens de métier au Canada, environ 750 au Royaume-Uni et en Irlande et quelque 3 350 en Amérique du Sud.

Outre ces services en atelier aux établissements de Finning, Finning offre des services d'entretien chez les clients grâce à du personnel et à du matériel spécialisés. Bon nombre des clients de Finning sont situés à des emplacements reculés et à des altitudes très élevées ou subissent des conditions climatiques rigoureuses. Finning a constamment démontré sa capacité d'assurer l'entretien et la réparation du matériel dans ces conditions, améliorant ainsi sa réputation de fournisseur de services complets auprès de ses clients. De plus, elle offre à sa clientèle des contrats d'entretien et de réparation pour l'entretien préventif et le remplacement planifié des composantes prévoyant des coûts horaires garantis.

La conception modulaire des produits Caterpillar a créé une demande continue de composantes de remplacement. Pour y répondre, Finning utilise beaucoup de composantes remises à neuf par Caterpillar. De plus, Finning a investi dans des installations centralisées de remise à neuf de composantes à Edmonton, en Alberta, à Leeds, en Angleterre, à Antofagasta, au Chili, et à Buenos Aires, en Argentine. Des mécaniciens spécialisés démontent, testent, réparent et remplacent les composantes usées. Grâce à la spécialisation et aux volumes traités, cette centralisation crée des économies d'échelle qui se traduisent par des prix inférieurs pour les clients. Les composantes remises à neuf servent aux réparations et au programme d'échange permettant au client de remplacer, à intervalles réguliers et avant défaillance, une composante usée par une composante réparée ou remise à neuf, réduisant ainsi au minimum le temps d'arrêt des machines à un coût intéressant comparativement au coût d'un remplacement par de nouvelles composantes.

### **3.2.3 Location de matériel**

Finning possède des parcs de matériel qu'elle loue à court terme (principalement par l'entremise des magasins de location CAT) et à moyen terme selon les besoins de ses clients. Finning offre également du matériel selon des options de location/achat (« OLA »). Ces options sont des contrats de location d'une durée limitée conclus avec des clients qui comprennent une option visant l'achat du matériel. Les contrats de location sont des contrats à court terme, qui offrent aux clients la souplesse voulue pour utiliser du matériel fiable lorsqu'ils en ont besoin, ou des contrats à long terme, qui offrent aux clients la capacité d'impartir de façon efficace leurs besoins de matériel fiable et disponible en tout temps.

Pendant que la demande est forte sur le marché, le parc de location de l'entreprise de concessions peut servir à combler la forte demande des clients, particulièrement pendant les périodes où les délais de fourniture des produits sont longs. Pendant les périodes de faiblesse des marchés des marchandises ou en période de conjoncture de récession économique, les clients peuvent avoir recours aux parcs de location pour reporter les dépenses en immobilisations associées à la constitution d'un parc de matériel. Les produits d'exploitation tirés de ces entreprises de location sont davantage sensibles à la conjoncture économique et à la demande connexe dans le domaine de la construction.

Canada : exploitation de trois parcs de location. Le parc de location du matériel intermédiaire à lourd est exploité par l'entremise du réseau de concessions et met l'accent sur le matériel de terrassement Caterpillar de moyenne et grande tailles, comme les tracteurs à chenilles, les camions à châssis articulé, les chargeuses et les excavatrices montées sur roues destinés principalement à l'industrie de la construction. Finning (Canada) est également un participant dominant sur le marché de la location de matériel de production d'électricité et dessert une grande variété de clients dans le cas du matériel de production d'électricité portable de grande taille. Les magasins de location CAT, au moyen de leurs 31 établissements, offrent des produits de location comme les tours d'éclairage, le matériel de production et de distribution d'électricité, des compresseurs d'air et le matériel de terrassement Caterpillar plus petit qui sont complémentaires pour les clients de Finning (Canada).

Amérique du Sud : gestion d'un parc de location comprenant des niveleuses, des compacteurs, des excavatrices, des chargeuses-pelleteuses, des tracteurs, des compresseurs, des générateurs d'électricité, des chariots élévateurs et des tours d'éclairage. L'entreprise de location s'adresse principalement aux industries de l'exploitation minière et de la construction. Les tracteurs, dont le nombre est supérieur à celui des autres machines dans le parc, sont loués à des entreprises de construction travaillant à la construction d'autoroutes et participant à des travaux d'exploration minière. Les établissements de location d'Amérique du Sud offrent également ces produits Caterpillar par l'entremise de leurs 16 magasins de location CAT.

Royaume-Uni et Irlande : gestion de parcs de matériel de location, contrats de location, qui sont habituellement à long terme, et les parcs se composent principalement de matériel lourd, comme les camions à benne basculante à châssis articulé et à châssis rigide. Les clients desservis comprennent des sociétés de gestion des déchets et de recyclage, de construction, d'exploitation de carrières et d'extraction du charbon.

### **3.2.4 Matériel d'occasion**

En plus de la vente de matériel neuf, Finning achète et vend du matériel d'occasion au Canada et dans le monde entier. Elle accepte des machines en reprise, en retire de son parc de location et en achète à des clients et à des tiers sur le marché libre. Dans la plupart des cas, le matériel est remis en état ou réusiné dans ses ateliers et revendu selon un programme de garantie à court terme. Finning achète et vend également des parcs complets de matériel d'occasion et vend du matériel d'occasion en consignation. La demande du matériel d'occasion varie selon la conjoncture économique, la disponibilité des produits, les préférences d'achat des clients et les taux de change. L'entreprise de matériel d'occasion de Finning porte habituellement sur les produits et types de matériel qu'elle vend elle-même en tant que concessionnaire. Finning a acquis une expertise du marché du matériel d'occasion qui peut l'aider à réaliser des marges intéressantes à l'occasion des aliénations du matériel de ses parcs de location.

### **3.2.5 Autres produits et services**

Les produits d'exploitation tirés d'autres produits et services comprennent les produits d'exploitation générés par les contrats de location-exploitation et de financement fournis aux clients ainsi que par l'offre d'une garantie à ces clients.

Finning continue d'assurer un service de qualité élevée à ses clients au titre de leurs besoins de financement en travaillant en collaboration avec les sociétés de financement et de crédit-bail de Caterpillar ou d'autres sociétés de finance externes. À l'occasion, Finning offrira aussi un financement direct aux clients.

Finning (Canada) exploite une agence d'assurance autorisée, dont des courtiers agréés situés à Surrey et à Williams Lake, en Colombie-Britannique et à Edmonton et Calgary, en Alberta offrant divers produits d'assurance commerciale à ses clients. Les types d'assurance offerts comprennent, notamment, une assurance de dommage matériel pour le matériel, une assurance de responsabilité civile commerciale générale, une assurance des marchandises, une assurance pour les parcs d'automobiles (Alberta), du cautionnement pour les entreprises de construction et une assurance maritime.

### **3.3 MARCHÉS PRINCIPAUX**

Finning dessert ses clients qui exercent des activités sur une vaste gamme de marchés d'utilisateurs finaux, y compris l'exploitation minière et en carrière, la construction (y compris l'aménagement de pipelines et le développement de champs pétrolifères), la production d'électricité et l'exploitation forestière. Les clients proviennent notamment de l'entreprise privée et du secteur public. Finning s'est dotée de spécialistes des industries et des produits sur les marchés principaux dans les régions géographiques où elle exerce ses activités.

#### **Canada**

Au Canada, les activités de Finning sont exercées en Colombie-Britannique, dans le territoire du Yukon, en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans une partie du Nunavut. Finning (Canada) dessert dans ces régions divers marchés, notamment les industries de l'exploitation minière, forestière et en carrière, de la construction, de la construction de pipelines et la construction liée à l'exploitation de champs pétrolifères et gazifères, de l'administration publique, du transport maritime, des pêcheries et du transport commercial. Les marchés les plus importants desservis par Finning (Canada) sont les suivants :

Les mines : offre de produits et de services utilisés pour le développement des sables bitumeux de l'Alberta et l'extraction du charbon, du cuivre, du molybdène, de l'or, des diamants, de l'argent, du plomb, du zinc et d'autres métaux et minéraux. La plus grande partie de l'extraction se fait à ciel ouvert, méthode d'exploitation qui se prête à l'utilisation de puissants camions de chantier, de pelles mécaniques, de tracteurs, de chargeuses, de niveleuses et de pelles à benne traînante. À la clôture de l'acquisition de Bucyrus, prévue en 2012, l'ajout de l'entreprise de distribution de Bucyrus augmentera la gamme des produits de matériel minier et fournira un portefeuille de

matériel de surface et souterrain qui comblera les besoins des clients du secteur minier dans les territoires de Finning. Les activités dans les régions éloignées nécessitent également du matériel de production d'électricité. Le nombre élevé d'heures d'utilisation des applications exigeantes crée une forte demande de pièces et de services de réparation dans cette industrie.

La construction : offre de produits et de services utilisés pour la construction et l'entretien de routes, le prolongement de voies ferrées, l'aménagement de terrains, la construction résidentielle et commerciale, l'installation de services publics et les projets similaires.

La construction de pipelines et l'exploitation des champs pétrolifères et gazifères : offre de produits et de services, y compris des engins de terrassement mobiles, utilisés pour l'exploration et la préparation des sites de forage, les excavatrices et les tracteurs poseurs de canalisations servant aux réseaux de collecte et de distribution, les moteurs diesels et au gaz naturel servant aux appareils de forage, aux pompes et aux compresseurs, et les groupes électrogènes servant à l'alimentation électrique des camps. En plus de son exposition au marché l'Ouest canadien, Finning (Canada) est positionnée pour fournir des produits de pipelines intégrés et des produits Caterpillar traditionnels au marché mondial de la construction de pipelines, grâce à sa participation de 25 % dans PLM.

L'exploitation forestière : offre de produits et de services utilisés pour la construction de voies d'accès, la coupe et la préparation des arbres, la sylviculture et le transport des grumes aux scieries, la manutention des billes, du bois d'œuvre et des produits finis dans les cours de scierie.

L'énergie électrique : offre de produits et de systèmes utilisés dans les applications maritimes, industrielles et de production d'électricité. Les marchés principaux sont l'exploitation du pétrole et du gaz et la production d'électricité. De bonnes occasions de croissance existent également à l'égard des projets concernant la production d'une puissance électrique immédiatement disponible dans les endroits reculés, les projets d'énergie électrique spécialisés locaux et les locations d'énergie électrique.

## Amérique du Sud

Les unités d'exploitation sud-américaines de Finning desservent divers marchés au Chili, en Argentine, en Uruguay et en Bolivie, dont les industries de l'exploitation minière et forestière, de la construction, de l'exploitation pétrolière et gazière, de la navigation et de la production d'électricité. Les marchés les plus importants ainsi desservis sont les suivants :

L'exploitation minière : offre de produits et de services surtout à des mines de charbon, d'or et de cuivre. Ces sites miniers nécessitent des parcs de camions de chantier, de chargeuses, de tracteurs et d'autre matériel de soutien et comprennent souvent des contrats à long terme d'entretien du matériel. Le nombre élevé d'heures d'utilisation du matériel dans le cas d'applications exigeantes crée une demande importante de pièces et de services de réparation dans ce secteur du marché.

La construction : offre de produits et de services à l'industrie de la construction en ce qui a trait à la construction et à l'entretien de routes et à d'autres projets d'aménagement de chantier minier et d'infrastructure ainsi qu'à la construction résidentielle et commerciale.

L'exploitation forestière : offre, dans le sud du Chili, le nord-est de l'Argentine et en Uruguay, de produits et de services pour la construction des routes, l'abattage, le transport et la manutention des billes et du bois d'œuvre et de produits finis dans les parcs à bois débité, les scieries et les installations portuaires.

L'énergie électrique : offre de produits et de systèmes utilisés dans la production d'électricité, l'extraction du pétrole et du gaz et les groupes de propulsion marins. La croissance dans le domaine de la production d'électricité a été obtenue au moyen de la vente de moteurs, de groupes électrogènes et de solutions énergétiques sur mesure pour les applications primaires, de réserve ou clés en main à des clients qui exercent leurs activités sur divers marchés sur terres fermes, notamment les marchés miniers, pétroliers et gaziers, des télécommunications, des services publics et de la construction générale. Finning fournit aussi des groupes de propulsion marins à l'industrie des pêches et à la marine chilienne.

## Royaume-Uni et Irlande

Les établissements de Finning au Royaume-Uni et en Irlande desservent également divers marchés, parmi lesquels ceux de l'exploitation minière et en carrière, de l'énergie et de la construction constituent les principales sources de produits d'exploitation.

L'exploitation minière et en carrière : offre de produits et de services utilisés pour l'extraction à ciel ouvert et la remise en état de sites de mine à ciel ouvert, l'extraction en carrière de calcaire, de granit et d'argile et l'extraction de sable et de gravier.

Énergie : offre de produits et de systèmes utilisés dans la production d'électricité, la propulsion marine, les applications industrielles et l'extraction de pétrole et de gaz. Les commandes visant la production d'électricité ont continué d'être solides dans ces marchés comme ceux de la transformation des gaz d'enfouissement en énergie et de l'alimentation de réserve pour les applications commerciales, telles les hôpitaux et les centres de données. Les autres marchés desservis au Royaume-Uni sont la navigation de plaisance et la marine commerciale qui achètent des moteurs pour les navires fabriqués au Royaume-Uni et vendus partout au monde, ainsi que certains secteurs industriels (comme celui du concassage de pierre), les plateformes de forage pétrolier en mer et l'industrie du transport maritime.

Construction : offre de produits et de services utilisés dans la construction et l'entretien d'autoroutes, le développement résidentiel et industriel, les sites de gestion et de recyclage des décharges de déchets, les centres de recyclage et les stations de transfert et l'installation d'égouts, d'aqueducs et d'autres services publics. Les machines Caterpillar les plus couramment utilisées à

l'égard de ces applications sont les chargeuses-pelleteuses, les excavatrices hydrauliques et camions à benne basculante à châssis articulé.

### **3.4 MÉTHODES DE DISTRIBUTION**

Finning exerce ses activités au moyen d'un vaste réseau de succursales, de représentants de service locaux et au moyen de visites sur les sites miniers des clients. Les activités de Finning sont représentées dans l'ensemble de ses territoires de concessions par environ 188 établissements, dont environ 16 % lui appartiennent, le reste des emplacements étant loués.

Les activités de Finning accordent beaucoup d'importance à l'offre de solutions de services après-vente aux utilisateurs finaux. Un réseau efficace de distribution des pièces contribue à l'atteinte de cet objectif. Le réseau de distribution exploité de chaque secteur d'exploitation peut être résumé de la façon suivante :

Canada : La distribution des pièces pour le compte de Finning (Canada) est facilitée par Tracker Logistics, une société indépendante et une filiale en propriété exclusive d'Excel Logistics Inc. Aux termes d'une entente conclue avec un entrepreneur indépendant, un parc de camions et de remorques qui lui est réservé assure la livraison quotidienne de pièces, de composantes, d'accessoires et de matériel léger, neufs ou remis en état aux principaux établissements de Finning (Canada). Les circuits comprennent l'entrepôt de Tracker Logistics à Nisku, en Alberta, les entrepôts de pièces Caterpillar situés aux États-Unis, à Denver, au Colorado, dans l'ouest de l'État de Washington, ainsi que les déplacements entre diverses succursales réparties dans tout le territoire.

Le rendement de Tracker Logistics à titre de fournisseur de services de Finning (Canada) s'améliore avec chaque année d'exploitation. Les points de référence clés comme l'exactitude des commandes et des aires de travail utilisées par Finning (Canada) servent à évaluer l'efficacité de la distribution de Tracker Logistics. Après le lancement de son nouveau système de PRE au Canada en juillet, Finning (Canada) a connu des problèmes de mise en application touchant l'approvisionnement des pièces, l'entreposage, ainsi que les activités de distribution, problèmes qui ont touché défavorablement Tracker Logistics. Les unités d'exploitation canadiennes de Finning ont procédé à la mise à l'essai d'une série de modifications d'applications et les ont déployées afin d'améliorer la fonctionnalité et la fiabilité du système de traitement et de distribution des pièces aux clients depuis l'implantation du système en juillet 2011. Les améliorations de la fonctionnalité de l'application de distribution, ainsi que les compétences des utilisateurs et l'installation d'améliorations contrôlées des systèmes permettront une plus grande efficacité de la distribution au fil du temps.

Amérique du Sud : Les pièces proviennent principalement des centres de distribution de pièces Caterpillar à Miami, en Floride, et à Piracicaba, au Brésil. Les pièces commandées à Caterpillar sont expédiées par mer ou par air aux centres de distribution de pièces de Finning à Antofagasta,

au Chili, et à Buenos Aires, en Argentine, et à des entrepôts à Santa Cruz et à LaPaz, en Bolivie, et à Montevideo, en Uruguay. Les pièces neuves et les composantes remises à neuf sont livrées quotidiennement à l'ensemble des succursales au moyen d'un parc de camions exploité uniquement à cette fin par des sous-entrepreneurs indépendants.

Royaume-Uni et Irlande : L'approvisionnement en pièces se fait par le centre de distribution de pièces Caterpillar situé à Grimbergen, en Belgique. Ces pièces sont ensuite redistribuées aux succursales du Royaume-Uni et de l'Irlande soit directement au moyen des camions en provenance de Grimbergen, soit par l'entremise du réseau de transport intersuccursales de la concession de Finning et d'un entrepreneur indépendant.

### **3.5 FORMATION DES EMPLOYÉS**

La capacité de Finning d'obtenir du succès au fil du temps dépend des compétences et des capacités de ses employés. À ce titre, la mise en place de lieux de travail privilégiant un rendement élevé où chaque employé peut réaliser entièrement son potentiel maximum est un aspect crucial.

Poursuivant sur sa lancée au cours de 2011, Finning a amélioré la formation pour créer une culture de rendement élevé dans toutes ses activités, à commencer par les équipes de direction de Finning puis par son application aux directeurs et aux employés de tous les niveaux. Cet investissement permanent mobilisera sa main-d'œuvre et l'incitera à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels.

Finning emploie des personnes hautement qualifiées et experts et encourage la formation et le développement professionnel de tous ses employés. Plus de la moitié des employés de Finning sont des mécaniciens, des techniciens et des magasiniers ou des apprentis qualifiés. En vue d'améliorer leur niveau de compétence et leur expertise, la société offre les programmes suivants :

- Toutes les activités de Finning, en collaboration avec Caterpillar, soutiennent le programme de Caterpillar destiné aux techniciens du matériel, ThinkBIG. Dans le cadre de ce programme, Finning et Caterpillar se réunissent pour fournir des outils, des instructeurs et de la machinerie, ainsi que des possibilités d'emploi aux diplômés. Les divisions du Royaume-Uni et de l'Irlande de Finning sont des chefs de file en matière de formation des techniciens dans leur secteur et sont le premier concessionnaire européen à offrir le programme de formation des apprentis à l'interne ThinkBIG de Caterpillar. Finning Amérique du Sud a été reconnue par les autorités et industries locales comme un chef de file à l'égard des pratiques exemplaires en ce qui concerne la formation des techniciens.
- En 2011, Finning et Caterpillar ont annoncé le plus grand programme de bourse d'études postsecondaires de 3,5 millions de dollars au Keyano College, à Fort McMurray, en vue de l'obtention du programme de diplôme de technicien en machinerie lourde FINN. Ce programme de diplôme d'une durée de 20 mois mobilisera 40 techniciens par année pour la formation en classe et en milieu de travail.

- Des programmes internes méthodiques sont destinés à fournir des occasions d'apprentissage et de perfectionnement pour les secteurs des ventes et de l'exploitation de Finning (Canada). Un programme novateur appelé « Finning University » a été lancé en Amérique du Sud et propose des occasions de perfectionnement professionnel, notamment dans les domaines du service, des ventes, des pièces et de la logistique. Finning Royaume-Uni et Irlande maintient son engagement envers la formation et l'agrément externe du personnel de vente et des techniciens grâce à l'adoption du programme d'efficacité des ventes CAT et du programme de perfectionnement professionnel de technicien agrémenté CAT, instauré en 2008.
- En Amérique du Sud, des projets sont en cours en vue de la construction d'un centre de formation technique à Antofagasta, au Chili, où chaque année 660 techniciens recevront une formation. L'objectif de cette installation de formation consiste à former à la fois les employés de Finning et ceux des clients afin d'assurer une offre constante de techniciens qualifiés qui combleront la demande requise au soutien des prévisions de croissance dans le secteur minier au Chili. Le projet comprend une installation de 7 550 mètres carrés qui sera construite sur un terrain de 13 000 mètres carrés fourni par le gouvernement pour une période de 30 ans.
- Des programmes structurés de la direction axés sur le perfectionnement des membres de la direction sont actuellement en place. Les programmes de perfectionnement des membres de la direction sont offerts aux superviseurs, aux nouveaux et actuels membres de la direction et à tous les niveaux afin de s'assurer que les directeurs de Finning sont des professionnels qualifiés en mesure de combler les besoins commerciaux actuels et futurs. Afin d'aider les employés promus à des postes de direction supérieurs, Finning fournit les outils adéquats et la formation et le mentorat. Au moins tous les ans, la société examine les plans de relève à l'égard des postes de direction clés et détermine les programmes et les projets qui devront être instaurés afin que les remplaçants repérés soient en mesure d'assumer leurs nouvelles fonctions.
- Chaque année, toutes les entreprises de Finning dégagent des priorités afin de faire progresser sa stratégie à long terme et de cristalliser ses efforts au cours de l'année. Les employés travaillent avec leur directeur pour faire ressortir des objectifs de rendement individuels qui sont liés aux objectifs de leur service et aux objectifs d'ensemble de la société. Au cours de l'année, les employés assurent le suivi de leurs objectifs au moyen de réunions en tête-à-tête avec leur directeur et de réunions d'équipe. À la fin de l'année, les employés rencontrent leur directeur en vue d'évaluer leur rendement au cours de l'année et de faire ressortir les forces et les domaines à améliorer au cours de l'année suivante. Au cours de l'examen annuel, l'employé a également l'occasion de discuter de la façon dont ces objectifs correspondent à ses aspirations de carrière.

Finning croit que des employés très déterminés constituent un aspect déterminant pour aider la société à atteindre ses objectifs stratégiques. La société mène un sondage sur les opinions des employés afin de superviser leur participation. En 2011, du nombre des employés ayant fait l'objet d'un sondage, 89 % de ceux-ci ont participé et la participation des employés s'est établie à 86 %, un indicateur solide de

l'engagement et de la détermination des employés de Finning. En fonction de l'analyse des résultats du sondage, des équipes sont chargées d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action qui perpétueront les forces des équipes et mettront l'accent sur les aspects où il y a place à amélioration.

### **3.6 RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS**

Finning comptant sur un effectif de 13 592 employés à la fin de 2011, et de 11 921 employés à la fin de 2010.

| Courant   | Canada | R.-U. et Irlande | Amérique du Sud | Total  |
|-----------|--------|------------------|-----------------|--------|
| 2011      | 5 513  | 1 626            | 6 453           | 13 592 |
| 2010      | 4 481  | 1 533            | 5 907           | 11 921 |
| Variation | 1 032  | 93               | 546             | 1 671  |

Il est prévu qu'avec l'ajout des employés de Bucyrus qui entreront au service de Finning, dont la majorité se compose de travailleurs de production à salaire horaire, que l'effectif augmente d'environ 900 employés.

Environ 66 % des employés de Finning sont représentés par des syndicats et visés par des conventions collectives.

Canada : Chez Finning (Canada), les employés à salaire horaire préposés aux pièces et au service sont représentés par l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (l'« AIM »). La convention collective de Finning conclue avec le secteur 99, représentant environ 1 700 employés à salaire horaire en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, doit expirer en avril 2012. Le 9 février 2012, Finning (Canada) et le secteur 99 de l'AIM en sont venus à un protocole d'accord portant sur une prolongation d'une année de la convention collective actuelle. L'entente est sous réserve d'un vote de ratification par les membres du syndicat, qui devrait avoir lieu dans un mois. Le comité du syndicat recommande que ses membres acceptent l'entente. La convention collective de Finning intervenue avec le secteur 692 représentant les employés de la Colombie-Britannique et du Territoire du Yukon est venue à expiration en avril 2011. Le 29 juillet 2011, Finning (Canada) et le secteur 692 de l'AIM, représentant environ 700 employés, sont parvenus à un accord portant sur une convention collective de quatre ans qui expire le 14 avril 2015. Cette entente mettait fin à une grève qui a débuté le 22 juin 2011. La nouvelle convention prévoit une augmentation des salaires de 4 % au cours de la première année, de 3 % au cours de la deuxième et de la troisième années et de 4 % au cours de la quatrième année.

Les employés d'OEM sont représentés par la Transport Warehousemen and Allied Trades (section locale 56 de la CLAC), qui est associée à la Christian Labour Association of Canada (CLAC). La convention collective actuelle, visant environ 500 employés d'OEM, est venue à

échéance le 31 décembre 2011. Des négociations avec la CLAC sont en cours et on s'attend à ce que la nouvelle convention collective soit conclue au cours du premier semestre de 2012.

Finning International, Finning (Canada) et OEM ont été parties à des procédures judiciaires au cours des cinq dernières années, intentées par la division de l'Alberta de l'AIM – secteur 99 (AIM 99) relativement à l'impartition par Finning (Canada) des services de réparation et de remise à neuf des composantes à OEM en 2005. Une décision finale de l'ALRB a été rendue le 11 janvier 2011. La décision a reconnu la convention collective existante avec la CLAC et indiquait qu'elle devrait continuer de s'appliquer à l'unité de négociation d'OEM jusqu'à la fin de la convention actuelle en décembre 2011. La tenue d'un vote par les employés d'OEM a été ordonnée (au cours duquel certains anciens employés du centre de remise à neuf des composantes (CRC) de Finning (Canada) étaient également habiles à voter) afin de décider si la CLAC ou l'AIM – secteur 99 les représenteront à l'avenir. Ces employés d'OEM et du CRC ont voté au début de juin 2011 afin que la CLAC continue de les représenter aux termes de la convention collective existante, ainsi qu'il est indiqué précédemment.

Amérique du Sud : Au Chili, les employés syndiqués de Finning sont représentés par huit syndicats (*sindicatos*). Trois de ces syndicats représentent environ 85 % des employés chiliens. Les conventions collectives actuelles à l'égard de ces syndicats ont été renouvelées en 2008 pour une durée de quatre ans et prévoyaient des règlements assortis de salaires bonifiés. Il est prévu que de nouvelles conventions collectives de quatre ans seront conclues au début de 2012.

Un syndicat national représente les mécaniciens de Finning en Argentine aux termes d'une convention nationale. La convention nationale a été signée en 1975 et ne comporte pas de date d'échéance. Tant Finning Argentina S.A. que Finning Soluciones Mineras S.A. entretiennent de bonnes relations de travail avec ce syndicat. En 2011, des augmentations salariales de 25 % ont été accordées à tous les employés en Argentine, qui tiennent compte des taux d'inflation élevés dans ce pays, et des augmentations de 9 % et de 10 % ont été accordées en Uruguay et en Bolivie, respectivement, conformément à des conventions nationales.

Un syndicat à l'égard de Finning Bolivia représente environ 50 % des employés boliviens. La convention collective actuelle a été signée en 2007 et a expiré en décembre 2011. Une nouvelle convention collective sera négociée au cours de 2012 et Finning est dans l'attente d'une proposition du syndicat bolivien. Les employés en Uruguay ne sont pas affiliés à un syndicat.

Royaume-Uni et Irlande : Aucun arrêt de travail grave n'a perturbé Finning (UK) Ltd. depuis son acquisition en 1983. Finning (UK) Ltd. reconnaît le syndicat ouvrier Unite aux fins des négociations collectives pour son personnel et ses employés préposés au service. La convention collective a expiré le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et a été renégociée avec le syndicat ouvrier Unite pour une période de deux ans expirant le 31 décembre 2012. Les négociations avec le syndicat débiteront plus tard au cours de l'année.

En Irlande, outre le syndicat Unite, les employés sont également reconnus par le syndicat Services, Industrial, Professional and Technical (SIPTU).

### **3.7 SITUATION DE CONCURRENCE**

Finning fait partie du réseau mondial de concessions Caterpillar. À titre de concessionnaire, Finning vend, loue et assure un soutien du matériel Caterpillar dans les territoires où elle représente Caterpillar.

Finning fait surtout concurrence à de nombreux fournisseurs de matériel à l'échelle mondiale qui vendent et assurent le soutien technique du matériel fabriqué par des sociétés autres que Caterpillar. L'entreprise de machinerie et de moteurs Caterpillar affronte la concurrence des entreprises mondiales, régionales et, sur un plan plus spécialisé, locales. Par le passé, la qualité supérieure de ses produits, sa capacité de prestation de services à grande échelle, ses composantes remises à neuf et la personnalisation de ses produits ainsi que sa capacité de distribution, le nombre de ses établissements, la proximité de ses établissements pour la clientèle, ses services financiers et la vaste gamme de produits offerts par Caterpillar ont amélioré la capacité de Finning de faire concurrence dans tous ses territoires. Avec l'acquisition prévue de l'entreprise de distribution de Bucyrus auprès de Caterpillar, Finning améliore encore ses gammes de produits et services concurrentiels aux clients du secteur minier.

Caterpillar fabrique une grande variété de produits. En outre, Caterpillar a élargi sa gamme de produits en faisant des acquisitions stratégiques de sociétés fournissant des gammes de produits complémentaires et en distribuant, sous la marque Caterpillar, des produits fabriqués par d'autres entreprises. Les concurrents de Caterpillar offrent généralement une moins grande diversité de produits, et, dans bien des cas, ces produits sont destinés à des industries particulières et à des applications au sein d'une industrie précise. La plupart des concurrents de Finning se spécialisent aussi dans des gammes de matériel et de services plus restreints et plus spécialisés. Aussi, la part du marché sectoriel que détient Finning varie-t-elle considérablement selon les gammes de produits et les industries.

En règle générale, en raison de sa très grande capacité de soutien technique, Finning est en mesure de réussir à faire concurrence lorsque les clients souhaitent afficher le coût de propriété total le plus faible au cours de la durée de vie de leur matériel.

### **3.8 CONTRATS DE CONCESSION ET DE DISTRIBUTION**

Finning a conclu des contrats de concession et de distribution avec plusieurs fabricants et distributeurs de matériel, le plus important étant Caterpillar. Aux termes de ces contrats, Finning est chargée de la commercialisation et du service après-vente des produits Caterpillar dans les territoires de concessions.

Finning a conclu avec Caterpillar plusieurs contrats de concession, y compris avec des sociétés qui possèdent Caterpillar, comme Perkins, MaK et F.G. Wilson et, sous réserve des conditions de clôture habituelles, elle compte le faire également avec Bucyrus. Les principaux contrats de concession peuvent

être résiliés moyennant un préavis de 90 jours au Canada et en Amérique du Sud et de six mois au Royaume-Uni. Le préavis pour la résiliation des autres contrats est de trois à six mois. Si elle est résiliée, Caterpillar achètera à Finning, au coût d'achat, la quasi-totalité des stocks de pièces et de matériel neufs s'y rapportant. Finning est un concessionnaire Caterpillar depuis 1933 et a établi une relation solide avec elle. La direction de Finning ne connaît aucun motif qui pourrait entraîner la résiliation de l'un de ses contrats de concession avec Caterpillar.

Plus de 90 % des activités de Finning ont trait aux produits Caterpillar. Par conséquent, l'entreprise de Finning dépend de l'accueil réservé aux produits Caterpillar sur le marché. À l'occasion, pendant les périodes de forte demande, Caterpillar estime nécessaire de répartir entre ses concessionnaires certains de ses produits. Cette répartition n'a pas été une entrave majeure à la conduite des affaires de Finning par le passé. En périodes de faible demande, Caterpillar peut réduire sa capacité de production, ce qui peut également entraîner une augmentation des délais de livraison des produits. En travaillant en étroite collaboration avec Caterpillar, Finning a été en mesure d'atténuer toute incidence importante pour son entreprise jusqu'à maintenant.

En plus des relations de concessionnaire avec Caterpillar indiquées précédemment, Finning a établi des relations de concessionnaire pour d'autres gammes de produits complémentaires afin de créer de nouvelles occasions de commercialisation et d'élargir ses services de soutien technique. Au Canada, des relations sont entretenues avec Waratah, Risle, Allied Systems, JLG, Genie, Atlas Copco, Godwin, HaulMax, Kato et Kress. En Amérique du Sud, des relations de concessionnaire ont été établies avec Genie Industries, Reedrill et Waratah.

### **3.9 CYCLES ÉCONOMIQUES**

Bon nombre des clients de Finning exercent leurs activités dans des industries qui sont de nature cyclique. Ainsi, la demande de la clientèle visant ses produits et services peut être influencée par la conjoncture économique tant au niveau mondial qu'au niveau local. Les variations des taux d'intérêt, de l'inflation, de la croissance économique, des niveaux d'imposition, des taux de change, des prix des marchandises et du niveau des dépenses d'infrastructure des gouvernements peuvent avoir une incidence sur les décisions au sujet des dépenses en immobilisations et, en bout de ligne, sur le chiffre d'affaires de Finning. Grâce à la diversification par secteur géographique et à la diversification des services qu'elle offre, Finning atténue certains de ces effets cycliques.

### **3.10 PROCÉDÉS ET SYSTÈMES ADMINISTRATIFS**

Au Royaume-Uni, en Irlande et en Amérique du Sud, Finning utilise actuellement des systèmes d'information fournis par Caterpillar. Caterpillar offre à ses concessionnaires des logiciels permettant de gérer les pièces, le service et le soutien technique, les finances, les ventes, la mise en marché et la commercialisation. Le système de base destiné aux concessionnaires (« DBS ») de Caterpillar a été amélioré grâce à une solution logicielle commerciale de marque DBSi. Les systèmes DBS et DBSi sont utilisés par une majorité de concessionnaires Caterpillar partout dans le monde conjointement avec une

variété d'autres applications logicielles pour ordinateur personnel de Caterpillar qui élargissent la portée de ces systèmes et les appuient.

Les unités d'exploitation de Finning au Canada, au Chili, en Uruguay et en Bolivie continuent d'utiliser la version antérieure du logiciel DBS de Caterpillar alors que le DBSi est utilisé dans les concessions du Royaume-Uni, de l'Irlande et de l'Argentine. Le soutien pour les systèmes informatiques DBS et DBSi est assuré par un nouveau fournisseur de services d'hébergement et de soutien, à la suite de la décision de Caterpillar de ne plus offrir aux concessionnaires les services informatiques de gestion de concession et les services d'hébergement des applications. Le soutien technique des produits actuels sera assuré par un tiers, au moins jusqu'au deuxième trimestre de 2015.

Finning a lancé un projet en vue d'évaluer les solutions de rechange offertes sur le marché qui pourraient soutenir les objectifs stratégiques de la société d'offrir aux clients des solutions les « meilleures de leur catégorie ». Ce projet a été réalisé en 2007 et s'est terminé par la sélection de la solution Lawson M3 Equipment Service Management and Rental (M3 ESM&R) à la fin de 2007. Un projet a été approuvé et lancé afin d'implanter la solution Lawson dans toutes les unités d'exploitation de Finning, à compter du début de 2008 par la conception d'un modèle et de procédés commerciaux plus courants devant être utilisés dans le cadre de toutes les activités de Finning.

Des délais et des ressources supplémentaires ont été nécessaires pour remanier les processus commerciaux existants afin de favoriser une pratique davantage normalisée et de réduire le nombre d'améliorations logicielles. La mise en application de la nouvelle plateforme logicielle intégrera des sources de données et processus en un système unifié et fournira des données plus fiables, accessibles et facilement partagées entre services et concessions du pays. Le nouveau système de TI est géré au moyen de l'utilisation d'une technologie partagée dans toutes les unités d'exploitation de Finning et il y a un centre de services partagé qui héberge les services. La première phase de la conception du système a été réalisée en milieu de 2011 et son entrée en service a eu lieu le 4 juillet 2011 dans les unités d'exploitation canadiennes de la société. Après le lancement du système de PRE au Canada, Finning a connu des problèmes de mise en application touchant l'approvisionnement en pièces, l'entreposage et les activités de distribution qui ont eu une incidence défavorable sur la capacité de la société à distribuer efficacement les pièces et à effectuer du travail d'entretien au cours du deuxième semestre de 2011. Les unités d'exploitation canadiennes de Finning ont depuis mis à l'essai une série de modifications d'application et d'améliorations du rendement du système et ont réussi à les mettre en place en vue de l'amélioration de la fonctionnalité et de la fiabilité du système afin de traiter les commandes de pièces et de distribuer les pièces aux clients. Les activités à l'égard des pièces au Canada sont pratiquement redevenues à la normale. Le système est stable et fiable et les compétences des utilisateurs se sont améliorées. La société a mis l'accent sur l'atténuation des inconvénients pour les clients. Pour ce faire, un certain nombre de corrections de bogues manuelles existent et des frais supplémentaires sont actuellement engagés. En 2012, la société continuera d'améliorer la fonctionnalité et l'efficacité du système par la mise en application d'améliorations sélectives de solutions et d'améliorations de procédés qui réduiront les coûts plus élevés engagés depuis le lancement du système.

### **3.11 ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER**

En 2011 et 2010, Finning a tiré environ 50 % de ses produits d'exploitation des activités menées au Canada; 36 % de ses activités en Amérique du Sud; et 14 % des activités poursuivies au Royaume-Uni et en Irlande. Les produits d'exploitation tirés des activités menées à l'extérieur du Canada ont représenté 50 % des produits d'exploitation consolidés, un résultat analogue à celui de 2010.

### **3.12 DÉONTOLOGIE**

Le code de déontologie de la société (le « code ») forme la pierre angulaire de la direction de l'entreprise de Finning et de l'apport des gestes des employés à l'atteinte des objectifs collectifs de Finning. Le code établit les attentes de la société quant au comportement éthique de l'ensemble de ses administrateurs, dirigeants et employés. Le code est passé en revue chaque année par la haute direction et le conseil d'administration de la société et tous les administrateurs, dirigeants et employés clés doivent attester leur conformité au code. Le code traite de la représentation et de l'obligation de rendre compte des membres, du respect de la vie privée, du comportement éthique, de la confidentialité, de l'environnement, de la santé et de la sécurité, de la précision financière et de la responsabilité comptable, dont la divulgation juste et exhaustive des résultats financiers de la société et de la méthode de règlement des manquements au code. La société a également une politique de dénonciation en place afin que les problèmes éventuels soient réglés au sein de la société plutôt qu'à l'extérieur de celle-ci, sans crainte de représailles. Aux termes de la politique de dénonciation, un employé peut communiquer directement avec le service de ressources humaines, d'autres membres de la direction ou le bureau de conformité de Finning par téléphone ou par courriel. Un site Web et une ligne téléphonique confidentiels réservés aux questions de déontologie peuvent également être utilisés par les employés pour signaler un manquement possible au code de déontologie. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les valeurs de Finning et le code, veuillez consulter le site Web de la société, à l'adresse [www.finning.com](http://www.finning.com).

### **3.13 ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ**

Finning cherche à éliminer l'ensemble des accidents de travail et des maladies professionnelles et à réduire au minimum l'incidence de ses activités sur l'environnement. L'engagement de la société en matière d'environnement, de santé et de sécurité est soutenu par son code, qui guide les actes de tous les employés. Le code met l'accent sur l'obligation de reddition collective pour faire respecter les valeurs et les normes de Finning.

Dans chacune de ses régions, Finning a recours à des équipes d'experts en environnement, santé et sécurité (ESS) dirigées par un cadre de direction. Les équipes travaillent en étroite collaboration avec les unités d'exploitation pour améliorer constamment le rendement et élaborer et mettre en application des politiques et des procédures. Les cadres de direction en ESS travaillent dans toutes les régions afin de partager des pratiques exemplaires. En 2011, les chefs de l'ESS du Canada, de l'Amérique du Sud et du Royaume-Uni se sont réunis au Chili au cours de la première conférence mondiale de santé et de sécurité de Finning à ce jour. Tous les trimestres, les présidents de chaque pays rendent des comptes au comité de

l'ESS du conseil d'administration en ce qui concerne leur rendement en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Par-dessus tout, Finning est déterminée à améliorer constamment son rendement au titre de la sécurité. En continuant à promouvoir un milieu de travail sécuritaire, nous cherchons à réduire la fréquence des blessures et la survenance d'incidents graves. En 2011, Finning n'a enregistré aucun décès. Le dossier de sécurité de Finning, tel qu'il est mesuré par le taux de fréquence d'accidents entraînant des arrêts de travail (AAT) était de 0,20, un rendement légèrement inférieur à celui de 0,15 obtenu en 2010. La fréquence totale des accidents à constater était de 1,41, une amélioration de 21 % par rapport à l'exercice antérieur et le taux de gravité des accidents était de 4,72, une réduction de 36 % par rapport en 2010. Ces résultats regroupés permettent à la société de conserver sa position de chef de file dans son industrie et démontrent le solide engagement de l'ensemble des employés à appliquer des pratiques de travail sécuritaire.

|                          | <b>2009</b> | <b>2010</b> | <b>2011</b> |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Taux de fréquence d'AAT* | 0,24        | 0,15        | 0,20        |

\* accidents entraînant des arrêts de travail par 200 000 heures travaillées

Les réalisations sensibles en 2011 découlant des normes élevées en matière d'environnement, de santé et de sécurité de Finning sont données en détail ci-après.

Canada : Finning (Canada) a conservé son certificat de reconnaissance en matière de sécurité a reçu un prix reconnaissant ses apports à la semaine de la santé et de la sécurité au travail en Amérique du Nord.

Amérique du Sud : Au cours de 2011, Finning a reçu plusieurs prix de la part de clients importants afin de souligner le rendement au titre de la santé et de la sécurité à leurs établissements et aux succursales de Finning. La reconnaissance la plus prestigieuse a été accordée par la Mutual Insurance Company, qui a récompensé Finning pour sa gestion exceptionnelle de la sécurité, comme en font foi les excellents résultats obtenus en 2010 dans toutes ces succursales et dans le cadre de l'ensemble de ses contrats dans le secteur minier partout dans la région.

Royaume-Uni et Irlande : Finning (UK) a amélioré son accréditation externe pour la norme ISO 9001 (système de gestion de la qualité), la norme ISO 14001 (système de gestion environnementale) et la norme OHSAS 18001 (système de gestion de la santé et de la sécurité) pour ses activités en Irlande. Le rendement de premier plan en matière d'ESS de Finning (UK) a encore été reconnu par le prix décerné dans le secteur des services techniques par la Royal Society for the Prevention of Accidents.

Les pratiques de mise en application qui éliminent ou atténuent l'impact de Finning sur l'environnement sont une priorité majeure. L'accent dans ce domaine est considéré comme responsabilité partagée entre chacun des employés de Finning et un important aspect de la culture d'entreprise de Finning.

Finning a instauré des programmes dans toutes ses unités d'exploitation afin de superviser et de respecter ou de surpasser les règlements sur la protection de l'environnement. Par l'intermédiaire d'un programme de vérification environnemental, Finning surveille la conformité. Les employés clés reçoivent une formation sur les modifications des lois et des règlements en environnement. La direction de Finning n'a connaissance d'aucune obligation de protection de l'environnement qui serait vraisemblablement susceptible d'avoir un effet négatif important sur les dépenses en immobilisations, les résultats ou la situation concurrentielle de la société.

Au moyen d'investissements dans des installations de remise à neuf de composantes, qui réusinent les composantes de matériel comme les moteurs et les transmissions, Finning réduit les déchets, économise l'énergie et diminue la consommation de matières premières requises pour produire de nouvelles composantes.

Finning collabore étroitement avec Caterpillar et ses clients pour mettre au point des produits qui améliorent le rendement énergétique et réduisent les émissions. De plus, à titre de fournisseur de premier plan de solutions d'énergie renouvelable, Finning cherche à réduire son impact sur le sol, l'eau et le climat. Au cours de la dernière décennie, Finning a acquis une importante expertise de la fourniture et de l'entretien de systèmes de production d'électricité alimentés au biogaz contenant du méthane provenant de sites d'enfouissement sanitaires, d'usines de traitement des eaux usées et de mines de charbon. Le captage du méthane, qui serait par ailleurs rejeté en tant que gaz à effet de serre, pour la production d'électricité n'est qu'un exemple de l'engagement de Finning envers le développement durable et la saine gestion de l'environnement.

## **4. PRINCIPAUX RISQUES COMMERCIAUX**

### **4.1 GESTION DES RISQUES**

Finning et ses filiales sont soumises aux risques liés au marché, aux finances et à d'autres risques dans le cours normal de leurs activités commerciales. Le processus de gestion des risques de l'entreprise de la société est conçu pour s'assurer que ces risques sont repérés, gérés et communiqués. Ce cadre de gestion des risques aide la société à gérer les activités commerciales et les risques dans l'ensemble de l'organisation afin d'être en mesure d'atteindre les objectifs stratégiques de la société.

La société a à cœur une forte culture de gestion des risques afin de préserver et d'améliorer la valeur de l'avoir des actionnaires. La société communique aux présentes tous les principaux risques financiers et commerciaux. Chaque trimestre, la société évalue tous les principaux risques et toutes les modifications aux principaux risques financiers et commerciaux sont communiquées dans le rapport de

gestion trimestriel de la société. Tous les trimestres, le comité d'audit examine aussi le processus de la société à l'égard de l'évaluation et de la gestion des risques principaux, y compris les principaux risques financiers de la société et les mesures prises pour les surveiller et les contrôler. Les modifications de ces risques principaux sont aussi examinées par le comité d'audit.

## **4.2 ATTESTATION DES CONTRÔLES ET DES PROCÉDURES**

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction a la responsabilité de concevoir et de maintenir un système de contrôles et de procédures à l'égard de la communication au public de l'information financière et des autres éléments d'information de la société. Ces contrôles et procédures sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est colligée et présentée à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, de sorte qu'ils puissent prendre des décisions appropriées, en temps opportun, concernant la communication de l'information au public.

Le chef de la direction et le chef des finances, en collaboration avec les autres membres de la direction, ont conçu les contrôles et procédures de communication de l'information de la société en vue de fournir l'assurance raisonnable que eux-mêmes, ainsi que d'autres personnes au sein de ces entités, connaissent toute l'information importante relative à la société et à ses filiales consolidées.

La société a établi une politique sur la communication de l'information ainsi qu'un comité responsable de la communication de l'information en vue d'atténuer les risques associés à la présentation d'une information inexacte ou incomplète, ou à l'omission de présenter l'information exigée.

- La politique sur la communication de l'information établit les responsabilités et désigne les porte-parole autorisés. De plus, elle définit la méthode de détermination, de préparation et de diffusion de l'information importante de Finning. Elle formule également les restrictions à l'égard des opérations d'initiés et du traitement de l'information confidentielle.
- Le comité responsable de la communication de l'information, composé de membres de la haute direction et de conseillers juridiques externes, examine toute l'information financière préparée aux fins de communication au public et s'assure qu'elle satisfait aux exigences réglementaires. Il lui incombe de soulever toutes les questions non résolues qui, à son avis, requièrent l'attention du comité d'audit avant de recommander l'approbation de la communication de l'information par ce comité.

### **Contrôles internes à l'égard de l'information financière**

La direction a la responsabilité de concevoir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière. La direction a conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers conformément aux IFRS.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, aucun changement n'a été apporté à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société ayant eu une incidence importante, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière. Au cours des troisième et quatrième trimestres de 2011, la direction a de fait eu recours à des procédures supplémentaires pour s'assurer que les principaux contrôles internes financiers étaient en place pendant et après la transition au nouveau système de PRE dans les établissements de la société au Canada. La direction a également effectué des rapprochements de comptes supplémentaires ainsi que mené d'autres procédures analytiques et de fond afin d'atténuer les risques financiers associés au lancement du nouveau système.

La participation régulière de la fonction d'audit interne de la société et la communication trimestrielle au comité d'audit aident à fournir une assurance raisonnable que les objectifs du système de contrôle sont atteints. Bien que les dirigeants de la société aient conçu des contrôles et des procédures et un contrôle interne à l'égard de la communication de l'information financière de la société, ils sont conscients que ces contrôles et procédures n'empêchent pas toutes les erreurs et la fraude. Un système de contrôle, peu importe sa conception ou son fonctionnement, ne peut donner qu'une assurance raisonnable et non absolue de l'atteinte de ses objectifs.

### Évaluation de l'efficacité

Conformément aux exigences énoncées dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le Règlement 52-109, Norme canadienne 52-109 ailleurs qu'au Québec) publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, une évaluation de la conception et une mise à l'essai de l'efficacité du fonctionnement des contrôles et des procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société ont été menées en date du 31 décembre 2011, par la direction et sous la supervision de la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances. Pour faire l'évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société, la direction a utilisé les critères fixés par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO) dans son document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*. L'évaluation portait sur l'examen de la documentation, les enquêtes, les essais et les autres procédures que la direction jugeait appropriés dans les circonstances.

Selon les résultats de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société étaient efficaces au 31 décembre 2011.

## **4.3 RISQUES ET INCERTITUDES D'ORDRE FINANCIER**

### **4.3.1 Instruments dérivés financiers**

La société compte sur divers instruments financiers, on peut s'en prévaloir, comme les contrats à terme et swaps de change, les swaps de taux d'intérêt, les couvertures de capitaux propres, ainsi que des créances non dérivées libellées en devises étrangères en vue de gérer ses risques liés aux taux de change et aux taux d'intérêt ainsi que ses frais liés à la rémunération fondée sur des actions (veuillez vous reporter à la note 4 des notes afférentes aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011). La société emploie des instruments dérivés financiers uniquement en lien avec la gestion des positions de risque connexes mais ne les utilise pas à des fins de négociation ou de spéculation.

La société évalue et gère continuellement les risques associés aux instruments dérivés financiers, dont le risque de crédit de la contrepartie.

### **4.3.2 Risque lié à la liquidité**

Le risque lié à la liquidité correspond au risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer ses liquidités, la société a recours à une méthode qui lui permet, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses entreprises et honorer ses engagements et obligations. La société conserve des facilités de crédit bancaires bilatérales et syndiquées, un programme de papier commercial, évalue continuellement les flux de trésorerie réels et prévus et gère les profils d'échéance de ses passifs financiers. Les facilités de crédit inutilisées destinées aux activités poursuivies au 31 décembre 2011 s'établissaient à 1 192 millions de dollars (1 027 millions de dollars en 2010), dont une tranche d'environ 727 millions de dollars (803 millions de dollars en 2010) est une capacité de facilité de crédit consentie. La société croit qu'elle a un accès raisonnable aux marchés financiers qui est soutenu par ses notes de crédit de bonne qualité. Après la fin de l'exercice, en janvier 2012, la société a émis des billets de premier rang non garantis sur le marché américain des placements privés d'un capital de 200 millions de dollars américains. Le produit de l'émission des billets a servi à rembourser des emprunts aux termes de papier commercial et aux fins générales de l'entreprise.

### **Ententes de financement**

La société aura besoin de capitaux pour financer sa croissance future et refinancer ses dettes impayées lorsque leur remboursement est exigible. Si les liquidités produites par les activités de la société ne suffisent pas à financer les besoins en capitaux futurs et les obligations de remboursement des dettes, la société aura besoin d'un financement par emprunt ou par actions supplémentaire sur les marchés financiers. La capacité de la société d'avoir accès aux marchés financiers selon des modalités acceptables dépendra de la situation en vigueur sur le marché ainsi que de la situation financière future de la société. En outre, la capacité de la société d'augmenter le montant de ses financements par emprunt peut être limitée par ses engagements financiers ou ses objectifs en termes de notes de crédit. Bien que la société ne

prévoit pas avoir de difficulté à mobiliser des fonds nécessaires à l'avenir, rien ne garantit que des capitaux seront disponibles selon des modalités convenables ou que les frais d'emprunt et les notes de crédit ne seront pas défavorables. En outre, les ententes de financement actuelles de la société renferment des clauses restrictives qui pourraient avoir une incidence sur la souplesse financière et d'exploitation future de la société.

Après l'annonce en janvier 2012 que la société a convenu de faire l'acquisition de l'entreprise de distribution antérieure de Bucyrus dans l'ensemble de ses territoires de concessions auprès de Caterpillar, S&P et DBRS ont reconfirmé les notes actuelles des titres de créance de la société. La société envisage de financer l'acquisition au moyen de titres de créance libellés en dollars américains et en dollars canadiens.

### **4.3.3 Risque lié au marché**

Le risque lié au marché correspond au risque que des modifications enregistrées sur le marché, comme les taux de change et les taux d'intérêt, se répercutent sur le bénéfice de la société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion du risque lié au marché consiste à gérer et à maîtriser ce risque selon des paramètres acceptables.

La société utilise des instruments dérivés dans le cours normal de ses activités et engage des passifs financiers pour gérer les risques liés au marché. Toute opération de la sorte est effectuée conformément à des lignes directrices établies par la société et approuvées par son comité d'audit.

#### **Risque de change**

Les activités de la société sont diversifiées sur le plan géographique et elle a réalisé des investissements considérables dans plusieurs pays différents. Pour ses affaires, la société utilise de nombreuses devises, les plus importantes étant le dollar américain (USD), le dollar canadien (CAD), la livre sterling (GBP) et le peso chilien (CLP). Par conséquent, la société est exposée au risque de change à l'égard des investissements et des opérations libellés en devises. Les principaux types de risque de change auxquels la société est exposée peuvent être classés dans les catégories suivantes :

#### *Risque de conversion*

L'incidence la plus importante du change sur le résultat net de la société est la conversion du résultat libellé en devises en dollars canadiens, qui est la monnaie de présentation de la société. Toutes les filiales étrangères de la société déclarent leur résultat des activités en des monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, les fluctuations du taux de change du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien influenceront sur les résultats consolidés des entreprises sud-américaines et du Royaume-Uni et de l'Irlande en termes de dollars canadiens. De plus, les résultats des entreprises canadiennes de la société subissent l'influence de la conversion du résultat net établi en dollars américains. La société ne couvre pas son exposition au risque de change en ce qui concerne les résultats établis en devises.

Les entreprises d'Amérique du Sud et du Royaume-Uni et de l'Irlande de la société ont des monnaies fonctionnelles différentes du dollar canadien et les gains et pertes sur change surviennent donc dans le compte des rajustements de conversion cumulatifs compte tenu de la conversion de l'investissement net de la société dans ces entreprises. Dans la mesure du possible, la société a comme objectif de gérer cette exposition. La société a couvert une partie de ses investissements à l'étranger au moyen d'emprunts libellés en devises et, périodiquement, au moyen d'autres contrats dérivés. Dans le cas des dérivés et des prêts, si la comptabilité de couverture a été choisie, tout gain ou toute perte de change lié à la conversion d'un instrument de couverture est comptabilisé, après impôts, comme un élément du résultat global et du cumul des autres éléments du résultat global. Les écarts de conversion cumulés, après les gains réalisés ou les pertes subies sur les instruments de couverture associés, sont comptabilisés dans le résultat net au moment de l'aliénation d'une entreprise étrangère.

#### *Risque de transaction*

Plusieurs des unités d'exploitation de la société achètent, vendent et louent des produits et engagent des coûts en des monnaies autres que leur monnaie fonctionnelle. Cette non-concordance des devises crée un risque de transaction au niveau des opérations et peut avoir une incidence sur la rentabilité de la société lorsque les taux de change fluctuent. Cette situation peut également avoir une incidence sur la position concurrentielle de la société puisque les pratiques commerciales ou les stratégies d'établissement des prix des concurrents de la société peuvent être touchées par les mouvements du taux de change. La société est également exposée au risque de change en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs dégagés se rapportant à sa dette à court et à long terme non libellée en dollars canadiens.

Dans la mesure du possible, la société a pour objectif de gérer l'incidence des mouvements du taux de change et l'instabilité de ses résultats financiers. Chaque unité d'exploitation gère la plupart des risques de transaction au moyen de politiques et de pratiques d'établissement des prix de vente. La société conclut aussi des contrats de change à terme de gré à gré afin de gérer les non-concordances résiduelles dans les flux de trésorerie libellés en monnaie étrangère.

#### *Sensibilité aux écarts des taux de change*

La sensibilité du résultat net de la société aux fluctuations des taux de change annuels moyens est résumée dans le tableau suivant. Une appréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises indiquées, pour un exercice complet par rapport aux taux de fin de mois au 31 décembre 2011, donnerait lieu à une hausse (une baisse) du résultat net et des autres éléments du résultat global selon les montants indiqués ci-après. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, notamment les volumes, l'établissement d'un prix relatif, les taux d'intérêt et les activités de couverture, demeurent inchangées.

| <b>(en millions de dollars)</b> | <b>Taux de fin de mois<br/>31 décembre 2011</b> | <b>Résultat net</b> | <b>Autres éléments du<br/>résultat global</b> |
|---------------------------------|---|---------------------|---|
| CAD/USD                         | <b>1,0170</b>                                   | <b>(26)</b>         | <b>(44)</b>                                   |
| CAD/GBP                         | <b>1,5799</b>                                   | <b>(2)</b>          | <b>(7)</b>                                    |
| CAD/CLP                         | <b>0,0020</b>                                   | <b>1</b>            | <b>—</b>                                      |

La sensibilité dont il est question ci-dessus ne tient pas compte de l'effet des mouvements des taux de change sur d'autres variables macroéconomiques, y compris les niveaux de la demande en général et les avantages concurrentiels relatifs. S'il était possible de quantifier cette incidence, les résultats seraient vraisemblablement différents des données relatives à la sensibilité présentées ci-dessus.

### Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entraîneront des fluctuations de la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs qui leur sont attribuables.

La société est exposée aux variations des taux d'intérêt sur ses actifs financiers portant intérêt, y compris les liquidités et équivalents de trésorerie et les effets à recevoir par versements et autres effets à recevoir. La nature à court terme des investissements inclus dans les liquidités et équivalents de trésorerie limite l'incidence des fluctuations de la juste valeur, mais le revenu d'intérêt obtenu sera touché. Les effets à recevoir par versements et autres effets à recevoir portent intérêt à un taux fixe; ainsi, leur juste valeur fluctuera avant leur échéance, mais en l'absence d'une monétisation, les flux de trésorerie futurs ne changeront pas.

La société est exposée aux variations des taux d'intérêt sur ses passifs financiers portant intérêt, y compris les créances à court et à long termes et le contrat à terme de gré à gré sur actions à taux variable. Le portefeuille de titres de créance de la société se compose d'instruments de créance à taux fixe et à taux variable, dont les durées jusqu'à l'échéance peuvent s'échelonner sur douze ans au maximum. Relativement à son financement par emprunt à taux variable, et ce, en raison de sa nature à court terme, la société est exposée à des fluctuations limitées de la juste valeur, mais les frais de financement et les flux de trésorerie augmenteront ou diminueront au gré des variations des taux d'intérêt. La juste valeur des titres de créance à taux fixe de la société varie en fonction des variations des taux d'intérêt, mais, en l'absence d'un règlement anticipé, les flux de trésorerie connexes ne changeront pas. La société n'évalue pas ses titres de créance à long terme et à taux fixe à leur juste valeur. La société est exposée aux taux d'intérêt futurs au moment du refinancement d'une dette avant son échéance ou au moment de celle-ci. La société verse des taux d'intérêt variables sur son contrat à terme de gré à gré sur actions à taux variable. Tant la juste valeur que les flux de trésorerie futurs subissent les répercussions des variations des taux d'intérêt. La société gère son risque lié aux taux d'intérêt en équilibrant son portefeuille entre des titres de créance à taux fixe et d'autres à taux variable ainsi qu'en gérant la durée jusqu'à l'échéance de son portefeuille de titres de créance. À certains moments, la société peut utiliser des instruments dérivés comme des swaps sur taux d'intérêt pour rétablir l'équilibre entre les titres de créance à taux fixe et ceux à taux variable.

## Prix des marchandises

Les fluctuations des prix des marchandises, particulièrement les changements des prévisions à long terme à l'égard des prix, peuvent avoir une incidence indirecte sur les produits d'exploitation de la société. Au Canada, les fluctuations des prix des marchandises dans les secteurs des métaux, du charbon et du pétrole et de l'exploitation forestière peuvent influencer sur la demande de matériel et de soutien technique. Au Chili et en Argentine, une variation du prix du cuivre et de l'or peut avoir des effets comparables, puisque les clients fondent leurs décisions en matière de dépenses en immobilisations sur les perspectives des prix à long terme de ces marchandises. Au Royaume-Uni, des fluctuations du prix du charbon thermique peuvent avoir une incidence sur la demande de matériel dans ce secteur. D'importantes fluctuations des prix des marchandises pourraient avoir des incidences importantes sur les résultats financiers de la société. La baisse importante des prix des marchandises entraîne une baisse de la demande, puisque l'élaboration de nouveaux projets est ralentie ou arrêtée et la production provenant de projets en place peut être suspendue, qui, ensemble, entraînent une baisse de la demande de matériel. De plus, la croissance du soutien technique a joué, et devrait continuer de jouer, un rôle important dans l'atténuation des effets du repli du cycle économique. Par ailleurs, si les prix des marchandises augmentent rapidement, la demande de la clientèle pour les produits et les services de Finning pourrait augmenter et faire pression sur la capacité de la société à fournir les produits ou les techniciens qualifiés en temps opportun et d'une façon rentable. Pour aider à atténuer les incidences des fluctuations de la demande de ses produits, la direction de Finning travaille en étroite collaboration avec Caterpillar pour s'assurer d'un approvisionnement de produits adéquat et dans les délais impartis ou offre aux clients d'autres solutions et a mis en application des stratégies de recrutement de ressources humaines pour assurer une dotation en personnel adéquate.

### **4.3.4 Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque que la société subisse des pertes financières si un client ou une contrepartie à un instrument financier manquant à ses obligations contractuelles, et découle principalement des liquidités et équivalents de trésorerie de la société, des débiteurs de clients et de fournisseurs, des billets à recevoir par versements et d'autres billets à recevoir, des avances aux associés et des actifs dérivés. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont détenus par des institutions financières importantes ayant obtenu des notes d'excellence et en limitant l'exposition à une institution en particulier. Une analyse constante est effectuée en vue d'évaluer les modifications des notes de crédit des contreparties. La société a une vaste clientèle diversifiée et n'est pas tributaire d'un seul client ou d'un seul groupe de clients. Le risque de crédit est minimisé en raison de la diversification des activités de la société ainsi que de sa vaste clientèle et de sa répartition géographique. Bien qu'il n'y ait habituellement pas de concentration importante du risque de crédit associé à la position de la société à l'égard des comptes clients ou des billets à recevoir, la société a dans une certaine mesure un risque de crédit attribuable à ses contrats sur instruments dérivés. Il y a un risque que les contreparties à ces contrats et manquent à leurs obligations. Toutefois, la société atténue ce risque en s'assurant qu'il n'y a pas une concentration excessive du risque de crédit associé à une seule contrepartie, en faisant la surveillance active du crédit et en faisant affaire

principalement avec des institutions financières importantes dont la note de crédit attribuée par Standard and Poor's est d'au moins A.

### **4.3.5 Risque lié aux versements fondés sur des actions**

Les versements fondés sur des actions font partie intégrante du programme de rémunération de la société et peuvent prendre la forme d'actions ordinaires ou de versements en espèces reflétant la valeur des actions. Les plans de versements fondés sur des actions sont comptabilisés à leur juste valeur et les frais connexes peuvent ainsi varier selon les fluctuations du cours des actions de la société, de leur volatilité et d'une modification des habitudes d'exercice des employés. Afin d'atténuer en partie ce risque, la société a conclu un contrat sur instruments dérivés, appelé contrat à terme de gré à gré sur actions à taux variable.

Une appréciation de 5 % du cours de l'action de la société au 31 décembre 2011, toutes les autres variables demeurant inchangées, aurait entraîné une augmentation du résultat net d'environ 1,6 million de dollars, en raison de la réévaluation contrat à terme de gré à gré sur actions à taux variable de la société, tandis qu'un fléchissement de 5 % aurait eu l'effet opposé. Cette incidence sur la juste valeur atténuée en partie les variations de la juste valeur de l'obligation au titre de versements fondés sur des actions réglés en espèces.

## **4.4 AUTRES PRINCIPAUX RISQUES COMMERCIAUX**

### **4.4.1 Technologie et systèmes informatiques**

L'intégrité, la fiabilité et la disponibilité de la technologie et des données traitées par cette technologie font partie intégrante des procédés administratifs de la société, y compris la commercialisation du matériel et des services de soutien, les stocks et la logistique et le financement. Certains de ces systèmes sont intégrés aux procédés et aux systèmes essentiels de Caterpillar. Par le passé, cette dernière fournissait les systèmes DBS ou DBSi qu'utilise la société dans ses unités d'exploitation en Amérique du Sud et au Royaume-Uni et en Irlande.

Caterpillar n'assure plus les services de soutien à l'égard du DBS ou du DBSi et préfère concéder en sous-licence les droits à l'égard de ces produits à un tiers qui a auparavant fourni lesdits services à titre de sous-traitant de Caterpillar. Le tiers fournit ces services non seulement à Finning, mais également à une vaste gamme d'autres concessionnaires Caterpillar. En raison de ce changement, il y a un risque lié à la fiabilité du fournisseur de services. Toute perturbation de ces systèmes ou une incapacité de ceux-ci à fonctionner de la façon prévue pourrait, selon l'ampleur du problème, avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la société en limitant sa capacité de superviser et de contrôler efficacement ses unités d'exploitation. Un processus de gestion rigoureux est suivi afin de gérer ces risques.

En 2007, Finning a lancé un projet en vue d'évaluer les systèmes futurs de Caterpillar ainsi que des produits commerciaux constituant des solutions de rechange; la solution Lawson M3 ESM&R a ainsi été sélectionnée. L'implantation de la solution Lawson dans l'ensemble des unités d'exploitation de

Finning a été réalisée en 2008. Le 4 juillet 2011, les unités d'exploitation canadiennes ont lancé le nouveau système PRE de Lawson au Canada qui devrait entraîner des avantages opérationnels à long terme pour la société. Des problèmes de mise en application sont survenus et sont en voie d'être réglés. En 2012, Finning mettra l'accent sur l'amélioration de la fonctionnalité et de l'efficacité du système au moyen de mises en place d'améliorations sélectives de la solution et d'améliorations des procédés. L'implantation de tout système de TI important suppose d'importantes modifications des procédés et des changements organisationnels qui comportent un risque de perturbation des activités, d'incapacité d'obtenir les avantages commerciaux prévus, de dépassements de coûts et d'une conception et d'un fonctionnement inefficaces des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société. La gestion des changements, l'évaluation des risques et de leur incidence, les validations des solutions, le facteur fortement discipliné des projets et la formation ont été établis comme des facteurs de succès cruciaux pour la réussite de l'implantation des nouveaux systèmes.

#### **4.4.2 Dépendance envers un fournisseur clé**

L'entreprise de la société tourne surtout autour de la distribution et de l'entretien de produits de Caterpillar. À ce titre, l'entreprise de la société est fortement tributaire du maintien de l'acceptation par le marché des produits de Caterpillar. La société estime que Caterpillar a une réputation solide en tant que fabricant, jouit d'une excellente reconnaissance de la marque, offre un bon soutien et possède une grande part du marché sur bon nombre des marchés qu'elle dessert. Toutefois, rien ne garantit que Caterpillar pourra maintenir sa réputation et sa position sur le marché à l'avenir. Si Caterpillar ne réussit pas à développer et à améliorer sa gamme de produits afin de combler les besoins en évolution et de produits haut de gamme des clients, si elle n'est pas en mesure de maintenir la qualité de ses produits ou si elle n'est pas en mesure de fournir ses produits à des prix concurrentiels, l'acceptation de ses produits par le marché peut au fil du temps se détériorer. Toute diminution consécutive de la demande de produits de Caterpillar pourrait avoir un effet négatif important sur l'entreprise de la société, ses résultats d'exploitation et ses perspectives d'avenir.

La société est également tributaire de Caterpillar pour ce qui est de l'approvisionnement dans les délais en pièces et en matériel pour assurer ses livraisons aux clients et respecter les exigences des contrats d'entretien de la société. À l'occasion, durant les périodes où la demande est très forte, Caterpillar juge qu'il est nécessaire de répartir son offre de produits particuliers entre ses concessionnaires. Une telle répartition de l'offre ne s'est pas par le passé avérée être un empêchement majeur à la conduite des affaires de la société. Toutefois, rien ne garantit que Caterpillar continuera à fournir ses produits selon les quantités et dans les délais requis par la clientèle de la société. Lorsque des contraintes d'approvisionnement se sont présentées dans le passé, la société a utilisé avec succès son matériel de location et son matériel d'occasion pour répondre à la demande. Enfin, l'approvisionnement en produits de la société pourrait être interrompu par des conflits de travail ou des grèves éventuelles chez Caterpillar. Tout retard prolongé dans l'approvisionnement en produits pourrait avoir un effet négatif sur l'entreprise de la société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

La société dépend également de Caterpillar pour assurer le financement de ses clients. En période de perturbation du crédit sur les marchés mondiaux, Caterpillar pourrait resserrer les sources ou les conditions de financement à l'égard des clients de Finning. Dans des cas antérieurs de contraintes de crédit, la société et ses clients ont réussi par le passé à trouver d'autres sources de financement ou à convenir d'autres modalités d'achat pour faciliter la livraison de produits aux clients. Toutefois, toute perturbation prolongée de l'accès aux marchés des liquidités par les clients de Finning ou de Caterpillar pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise de la société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

#### **4.4.3 Concurrence**

La société est en concurrence avec un grand nombre de vendeurs qui vendent, à l'échelle mondiale, du matériel fabriqué par des sociétés autres que Caterpillar. De plus, la société exerce ses activités sur un marché très concurrentiel au Royaume-Uni. Bien que la concurrence au niveau des prix entre la société et d'autres fournisseurs de matériel puisse être intense, un certain nombre de facteurs ont permis à la société d'améliorer sa capacité de livrer concurrence dans ses secteurs de marché, dont les facteurs suivants : la gamme et la qualité des produits de Caterpillar; la gamme et la qualité des services et des solutions de la société; la capacité de la société à combler les besoins complexes de sa clientèle; les capacités de distribution efficaces de la société; le grand nombre de points de vente et de points de service de la société; la proximité de la clientèle de la société; et l'étendue des services financiers offerts par la société et ses fournisseurs. La société pourrait avoir à faire face à une plus grande concurrence dans l'avenir, ce qui pourrait exercer une pression sur les prix de vente. De plus, les variations des taux de change pourraient procurer des avantages relatifs quant aux prix aux concurrents qui effectuent leurs opérations dans des devises autres que celles dans lesquelles fait affaire la société. Des pressions concurrentielles accrues ou l'incapacité de la société de conserver intacts les facteurs qui ont amélioré sa position concurrentielle jusqu'à présent pourraient avoir un effet négatif sur l'entreprise de la société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

#### **4.4.4 Initiatives de croissance, intégration des acquisitions et réalisation des projets**

Dans le cadre de sa stratégie à long terme, la société compte travailler à l'expansion de son entreprise, tant par la croissance interne que par la réalisation d'acquisitions stratégiques ainsi qu'en se concentrant sur ses activités principales. La capacité de la société de faire croître avec succès son entreprise dépendra d'un certain nombre de facteurs, dont les suivants : repérage d'occasions d'acquisition ou de nouvelles activités dégageant une plus-value; négociation de contrats d'achat suivant des modalités et des prix satisfaisants; approbation préalable de certaines acquisitions par Caterpillar ou d'autres parties, notamment par les autorités de réglementation; obtention d'ententes de financement intéressantes; et intégration d'entreprises nouvellement acquises à l'entreprise existante. La société a annoncé récemment l'acquisition de l'entreprise de distribution de Bucyrus auprès de Caterpillar. L'intégration de cette entreprise comportera l'intégration des employés, des actifs et des contrats des

clients pris en charge. L'exécution de l'intégration de l'entreprise doit être réussie afin d'obtenir les débouchés de croissance dans le secteur minier et la création d'une valeur pour la société.

La société croit qu'il existe une occasion de croissance à l'égard de son entreprise des systèmes énergétiques. Le succès dans ce domaine exige de solides compétences de gestion de projet et d'ingénierie et des systèmes et des procédures de contrôle. Toutes ces activités peuvent être difficiles à mettre en œuvre ou pourraient prendre plus de temps à exécuter que ne le croit la direction. De plus, toute expansion notable de l'entreprise peut augmenter la complexité opérationnelle de la société et détourner l'attention de la direction au détriment des activités commerciales habituelles. Toute incapacité de la société à gérer avec succès sa stratégie d'acquisition pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société.

La société a mis en œuvre un grand nombre d'initiatives, comme l'amélioration de la segmentation de la clientèle et de la production des installations ainsi que l'amélioration de sa capacité de prévision, afin de se consacrer à sa stratégie de croissance des produits d'exploitation tirés du secteur des pièces et du service après-vente pour l'ensemble de ses unités d'exploitation. Une plus grande importance sera accordée à la réponse aux attentes des clients, et de nombreuses mesures ont été prises pour obtenir un niveau d'engagement de plus en plus élevé des employés.

Bien que la société déploie tous les efforts nécessaires pour intégrer les nouvelles entreprises, rien ne garantit qu'elle réalisera pleinement les produits d'exploitation et les synergies anticipés ou d'autres avantages attendus d'acquisitions éventuelles.

La société a adopté et mis en œuvre un processus de gestion de projet et accroît ses capacités dans ce domaine afin de gérer les risques associés à la complexité de nombreuses initiatives et de nombreux projets en matière de coûts qui sont en cours.

#### **4.4.5 Personnel clé**

Le succès de la société dans l'atteinte de ses objectifs est largement tributaire des capacités et de l'expérience de son équipe de haute direction et d'autres membres clés de son personnel. Le rendement futur de la société dépendra également de sa capacité à recruter, à former et à fidéliser des employés très spécialisés dans tous les secteurs de son entreprise et à réussir à intégrer les employés qui entrent au service de Finning par suite d'acquisitions. La concurrence au niveau du personnel technique, des ventes et de direction hautement qualifié est forte, particulièrement dans certains secteurs géographiques où la société exerce ses activités. Afin de contourner ce risque, la société a mis en place plusieurs initiatives en ressources humaines, y compris les suivantes : des programmes de perfectionnement professionnel et de formation, de la formation en leadership de haut rendement, des plans de relève, des sondages sur l'engagement, des systèmes de gestion du rendement, des programmes de rémunération et des stratégies de recrutement. Bien que la société gère activement ses risques liés aux ressources humaines, rien ne garantit que ses efforts porteront des fruits. La perte de certains employés clés ou l'incapacité d'attirer et

de retenir les nouveaux talents requis pourrait avoir un effet négatif sur l'entreprise de la société, ses résultats d'exploitation et ses perspectives d'avenir.

#### **4.4.6 Contrats d'entretien et de réparation**

La société conclut des contrats de réparation et d'entretien à long terme avec certains de ses clients. Aux termes de ces contrats, la société convient d'entretenir certains parcs de matériel destinés à la clientèle à des niveaux de performance négociés. La durée de ces contrats varie, pouvant atteindre cinq années ou plus. Les contrats sont généralement assortis d'un prix fixe pendant la durée, bien que bon nombre d'entre eux comportent des dispositions supplémentaires pour des rajustements tenant compte de l'inflation ou des taux de change.

La société a mis au point des procédures et a des contrôles pour s'assurer que des soumissions appropriées sont présentées pour les contrats, mais, en raison de la nature à long terme de ces contrats, il existe un risque de dépassement considérable des coûts. Si la société a mal calculé l'étendue des travaux d'entretien requis ou si les coûts réels des pièces et de l'entretien augmentent au-delà des rajustements prévus, la rentabilité du contrat peut en souffrir. Tous les contrats d'entretien et de réparation sont validés par rapport aux données passées de Finning et de Caterpillar en fonction de délais raisonnables de remplacement des composantes et comprennent habituellement une clause d'indexation dans le contrat pour couvrir les hausses inflationnistes, le cas échéant. La société surveille également de près les contrats pour détecter des signes avant-coureurs de dépassement des coûts. Des mesures préventives comme des échantillonnages d'huile à des dates déterminées aident à déceler des problèmes rapidement et réduisent le risque de travaux de réparation coûteux.

Caterpillar peut, dans certains cas, partager les dépassements de coûts, si la rentabilité est inférieure à un certain plancher. Un échec de la société en ce qui a trait à l'établissement des prix et à la gestion efficace de ces contrats pourrait avoir un effet négatif important sur l'entreprise de la société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

#### **4.4.7 Conjoncture économique, caractère cyclique de l'entreprise**

Bon nombre de clients de la société exercent leurs activités dans des secteurs qui, de par leur nature, sont cycliques. Par conséquent, la demande de produits et de services de la société de la part de la clientèle peut être touchée par la conjoncture économique tant au niveau mondial que local. Les variations des taux d'intérêt, de l'inflation, de la croissance économique, des niveaux d'imposition, des taux de change, des prix des marchandises et du niveau des dépenses d'infrastructure des gouvernements peuvent avoir une influence sur les décisions au sujet des dépenses en immobilisations et, par ricochet, sur le chiffre d'affaires de la société. La société a atténué une partie de son exposition aux cycles commerciaux variables en diversifiant son entreprise parmi une large gamme d'activités commerciales, de secteurs industriels et d'emplacements géographiques. Une proportion importante de la marge brute de la société provenait des pièces, du service et de la location en 2011, activités qui réagissent beaucoup moins aux fluctuations des prix des marchandises que les ventes de matériel. Malgré la diversification de la société

aux niveaux commercial et géographique, un repli économique sur un ou plusieurs marchés ou dans une ou plusieurs régions pourrait avoir un effet négatif sur les résultats d'exploitation de la société, particulièrement au niveau régional. La société atténue les risques économiques au niveau régional au moyen d'initiatives de gestion des coûts à l'occasion de baisse des volumes des occasions d'affaires par l'évaluation constante des efficacités et des améliorations des procédés.

#### **4.4.8 Régimes de retraite à prestations déterminées**

En plus de ses régimes à cotisations déterminées, la société a un certain nombre de régimes à prestations déterminées fermés visant certains groupes d'anciens employés au Royaume-Uni et au Canada. Pour l'avenir, les ententes de régimes de retraite au Canada et au Royaume-Uni seront les régimes à cotisations déterminées, l'ensemble des régimes à prestations déterminées existants n'acceptant plus de nouveaux membres. Les dispositions portant sur les prestations déterminées à l'intention des membres non cadres n'acceptent plus de nouveaux membres depuis 2004, tandis que les dispositions portant sur les prestations déterminées à l'intention des cadres n'acceptent plus de nouveaux membres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Au Royaume-Uni, dans le cas des régimes à prestations déterminées, les membres existants ont été transférés en 2012 à un régime de cotisations déterminées pour le futur, tous les frais afférents au service de prestations déterminées futur ayant pris fin. Les employés sud-américains de la société ne participent pas à un régime de retraite de la société.

La société est responsable du financement de ses régimes à prestations déterminées fermés afin de s'assurer que les obligations au titre des prestations constituées continueront d'être respectées par les actifs des régimes à l'avenir. Les besoins en financement de la société sont tributaires de nombreux facteurs, dont le taux de rendement gagné sur les actifs des régimes, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées des régimes et d'autres expériences et hypothèses actuarielles. Des modifications de ces facteurs pourraient entraîner la fluctuation des cotisations de retraite de la société et de ses charges de retraite connexes. La direction surveille périodiquement la situation financière de ces régimes et se penche sur les risques associés en prenant des mesures, comme la diversification des placements, l'amélioration graduelle de l'équilibre actifs/passifs des régimes et l'adoption d'ententes à cotisations déterminées. La direction croit que la société a la capacité financière lui permettant de financer entièrement ses obligations constituées au besoin aux termes des divers régimes à prestations déterminées. Le conseil d'administration a établi un comité de retraite du conseil afin de superviser les régimes de retraite de la société. Cette supervision comprend la responsabilité d'analyser les politiques et les stratégies élaborées par la direction.

#### **4.4.9 Relations avec les employés**

Bon nombre des employés de la société sont représentés par des syndicats et sont régis par des conventions collectives. La société est partie à un certain nombre de conventions collectives à l'échelle mondiale, qui viennent à échéance à diverses dates futures.

La société participe actuellement à des négociations collectives au Canada et en Amérique du Sud. Bien que la société participe activement au processus de négociations collectives et à la conclusion d'une convention équitable pour ses employés et pour Finning, le processus de renégociation pourrait entraîner à l'avenir des arrêts de travail ou des salaires ou des avantages plus élevés à verser aux membres du syndicat. L'incapacité de renouveler des conventions collectives selon des modalités satisfaisantes pourrait avoir un effet négatif important sur l'entreprise de la société, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

#### **4.4.10 Contrats de concession avec Caterpillar**

La société a des liens de longue date avec Caterpillar qui remontent à 1933, année où elle s'est fait attribuer son premier territoire de concession au Canada. Depuis 1993 et dans le cadre de son plan stratégique, la société a continué de resserrer ses liens avec Caterpillar, étendant ses territoires de concessions au Canada, Royaume-Uni, en Irlande et en Amérique du Sud. La société jouit actuellement d'une excellente relation avec Caterpillar, et la direction s'attend à la maintenir à l'avenir, comme en fait preuve l'annonce du plan d'acquisition de l'entreprise de distribution de Bucyrus auprès de Caterpillar en 2012. Toutefois, selon l'usage dans les contrats de concession de ce genre, les contrats de vente et d'entretien avec Caterpillar peuvent être résiliés par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 90 jours dans la plupart des régions et un préavis de 180 jours au Royaume-Uni et en Irlande. Si Caterpillar résilie un contrat, elle doit racheter la presque totalité des stocks de matériel et de pièces neufs auprès de la société au prix coûtant. Une telle résiliation pourrait avoir un effet négatif important sur l'entreprise, les résultats d'exploitation et les perspectives d'avenir de la société.

#### **4.4.11 Comptabilité, évaluation et présentation de l'information**

Les modifications des principes et des normes qui régissent la présentation des états financiers peuvent avoir une incidence sur la présentation de l'information de Finning. La société emploie de nombreux comptables qualifiés au sein de son groupe des finances et tous les responsables des finances de division ont un lien hiérarchique avec le chef des finances de la société. Des représentants principaux des finances sont chargés de tous les projets importants ayant une incidence sur la comptabilité et d'information financière et la communication de l'information. Des politiques ont été instaurées afin d'assurer l'intégralité et l'exactitude des opérations présentées. Des contrôles des opérations clés ont été mis en place, et il y a séparation des tâches entre l'amorce de l'opération, son exécution et l'encaissement ou le décaissement. La comptabilisation, la mesure, l'évaluation et la présentation des comptes, lesquelles reposent sur des estimations ou des évaluations, sont examinées trimestriellement par le chef des finances et le comité d'audit du conseil d'administration. Les questions comptables et financières importantes sont soumises au comité d'audit et sont débattues devant ce dernier.

Le rapport de gestion de la société est fondé sur les états financiers consolidés de cette dernière, lesquels ont été dressés conformément aux IFRS. Les principales conventions comptables utilisées par la société sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. En vertu de certaines de ces conventions, la direction doit porter des jugements, effectuer des

estimations et poser des hypothèses à l'égard de l'application des conventions comptables et les montants comptabilisés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges, et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels. Ces conventions pourraient nécessiter la formulation de jugements particulièrement subjectifs et complexes puisqu'ils sont liés à des questions de nature foncièrement incertaine et compte tenu de la probabilité que des montants considérablement différents soient constatés dans d'autres circonstances ou si des hypothèses différentes sont utilisées. La société a discuté de l'élaboration, du choix et de l'application de ses principales conventions comptables, de même que des estimations comptables critiques et des hypothèses qu'elles entraînent, avec le comité d'audit. Les estimations les plus importantes comprennent les justes valeurs pour les tests de dépréciation de la survaleur et d'autres actifs, la provision pour créances douteuses, les provisions pour garantie, les charges d'impôts, le calcul des avantages sociaux futurs, les provisions pour désuétude des stocks, la durée de vie utile du parc de location et des immobilisations et les valeurs résiduelles connexes, les produits d'exploitation et les coûts liés aux contrats d'entretien et de réparation, les produits d'exploitation associés à la vente d'actifs assortie d'engagements de rachat ou de location assortie d'options d'achat et les provisions pour les réclamations en justice.

La société effectue des tests de dépréciation sur ses soldes de survaleur au niveau approprié (l'unité ou le groupe d'unités produisant des liquidités) au moins une fois par an ou lorsque les événements ou les circonstances le justifient. Toute dépréciation éventuelle de la survaleur est mise en relief par la comparaison de la juste valeur (valeur d'utilisation) de l'unité par rapport à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'unité est supérieure à la valeur comptable, la survaleur est jugée comme non dépréciée. Au cours de l'exercice, la société a effectué un test de dépréciation de la survaleur et a déterminé que celle-ci n'était pas dépréciée aux 31 décembre 2011, 2010 et 2009.

En 2010, la société a examiné l'évaluation de ses placements. En raison de cet examen et de la conjoncture économique défavorable en Europe, combinée à un marché très concurrentiel, la société a comptabilisé une dépréciation de 5 millions de dollars de son placement dans Energyst.

En raison de la taille, de la complexité et de la nature des activités de la société, diverses questions juridiques et fiscales sont en cours. De l'avis de la direction, ces questions ne devraient pas avoir d'incidence importante sur sa situation financière ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

#### Explication sur la transition aux IFRS

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 représentaient les premiers états financiers annuels dressés conformément aux IFRS. À ce titre, les activités de transition de la société en ce qui concerne l'analyse technique des IFRS, la préparation de données comparatives conformes aux IFRS, la formation à la transition et les examens des systèmes et les contrôles sont terminés. Il faut noter que la transition aux IFRS n'a eu aucune incidence sur les activités ou la stratégie commerciale sous-jacentes de la société : les changements découlant de l'adoption des IFRS ne concernaient que les différences comptables seulement.

Les rapprochements et les descriptions concernant les effets du passage des PCGR du Canada aux IFRS sur les capitaux propres, les résultats et autres éléments du résultat global sont décrits à la note 31 des états financiers consolidés de la société à l'égard de l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Pour obtenir plus de précisions sur l'incidence des IFRS sur les indicateurs de rendement clés de la société, veuillez vous reporter au rapport de gestion 2011 de la société à rubrique « Explication de la transition aux IFRS ».

La direction continue de surveiller les faits nouveaux en matière de création des normes par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les projets actuels de l'IASB qui concernent les instruments financiers, les produits d'exploitation et les locations-acquisitions sont particulièrement importants pour la société. Une formation technique permanente sera offerte au personnel concerné au besoin au fur et à mesure que ces normes nouvelles et révisées seront publiées.

#### **4.4.12 Activités internationales**

La société exerce des activités à l'extérieur du Canada, notamment au Royaume-Uni, en République d'Irlande, au Chili, en Argentine, en Uruguay et en Bolivie. Les filiales internationales de la société sont assujetties aux risques normalement associés à l'exploitation d'une entreprise dans des territoires étrangers, y compris les suivants : des contextes politiques et économiques incertains; des guerres, des insurrections et d'autres conflits civils; des modifications législatives et réglementaires, notamment sur le plan de la fiscalité; les contrôles du change; et les restrictions sur le rapatriement des bénéfices. Ces risques peuvent limiter ou interrompre les activités, augmenter les coûts, restreindre les mouvements des liquidités ou entraîner la perte de biens. Bien que la société surveille de près ces risques liés aux investissements à l'étranger, rien ne garantit que des événements politiques ou autres qui sont indépendants de sa volonté ne lui nuiront pas.

#### **4.4.13 Réclamations futures en garantie**

La société offre des garanties pour la plupart du matériel et des pièces qu'elle vend et des services qu'elle offre. Dans bon nombre de cas, les risques de réclamations fondées sur la garantie sont partagés conjointement avec le fabricant du matériel. Par conséquent, la responsabilité de la société se limite généralement au volet entretien de la réclamation au titre de la garantie, alors que le fabricant est tenu de fournir les pièces requises. Les réclamations au titre de la garantie risquent d'augmenter à l'avenir en cas de diminution sensible de la qualité des produits ou d'une absence de travailleurs compétents ou peuvent être supérieures à ce que la direction prévoyait. Si la responsabilité de la société à l'égard de ces réclamations est supérieure à ce qui avait été prévu, elle pourrait avoir un effet négatif important sur l'entreprise, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société. Afin d'atténuer ce risque, la société passe en revue chaque offre de garantie par produit au moins une fois par année pour évaluer l'expérience avec le produit et s'assurer que les facteurs de coûts associés à l'entretien du produit pendant la période de garantie sont adéquats. Une assurance peut être obtenue en tout temps sur du matériel afin d'atténuer davantage le risque associé aux garanties. De plus, la société travaille en étroite collaboration

avec Caterpillar relativement à tous les problèmes de qualité des produits et a en place des programmes exhaustifs d'amélioration des produits, de soutien technique et d'inspection avant la livraison.

#### **4.4.14 Impôts sur les bénéfices**

La société exerce son jugement dans l'estimation de la charge d'impôts. La charge liée aux impôts sur les bénéfices des gouvernements fédéral, provinciaux et étrangers est fondée sur les lois et règlements de chaque territoire où la société exerce ses activités. Ces lois et règlements fiscaux complexes peuvent parfois être interprétés différemment par la société et les autorités fiscales respectives. En raison des nombreuses variables associées à ces lois et règlements différents en vigueur sur les multiples territoires, la précision et la fiabilité des estimations qui en résultent sont assujetties à des incertitudes et peuvent changer à mesure que de l'information supplémentaire est obtenue.

L'actif et le passif d'impôt sur les bénéfices futurs comprennent l'incidence fiscale des écarts temporaires entre la valeur comptable et l'assiette fiscale de l'actif et du passif ainsi que l'incidence fiscale des pertes après impôts non déduites et sont mesurés conformément à la loi de l'impôt sur les bénéfices qui doit s'appliquer lorsque l'actif est réalisé ou lorsque le passif est réglé. Les hypothèses sous-tendant la composition de l'actif et du passif d'impôts sur les bénéfices futurs comprennent des estimations des résultats d'exploitation futurs et de la date de la résorption des écarts temporaires ainsi que les taux d'imposition et les lois applicables dans chaque territoire respectif au moment de la résorption prévue. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la composition de l'actif et du passif d'impôts sur les bénéfices futurs change d'une période à l'autre en raison des incertitudes entourant ces hypothèses.

#### **4.4.15 Réglementation gouvernementale**

L'entreprise de la société est régie par des lois et des règlements gouvernementaux en évolution, particulièrement dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité. Des changements apportés à ces lois et règlements peuvent se traduire par des coûts additionnels pour la société et peuvent avoir un effet sur son entreprise à d'autres égards, y compris la nécessité de se conformer à diverses procédures et lignes directrices en matière d'exploitation susceptibles d'avoir une incidence sur les activités de la société. La société a instauré, dans chacune de ses entités commerciales, des programmes de surveillance et de conformité afin de s'assurer qu'elle respecte ou dépasse les exigences applicables prévues par les lois et les règlements. De plus, le conseil d'administration de la société a mis sur pied un comité sur l'environnement, la santé et la sécurité. Le mandat de ce comité consiste à encourager, à aider et à conseiller la direction de la société dans la réalisation et le maintien du plus haut niveau de rendement dans les domaines reliés à l'environnement, à la santé et à la sécurité. Maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire réduit les risques de blessures et les autres risques auxquels les employés sont exposés dans l'exécution de leurs tâches, améliore la productivité et évite d'avoir à payer des amendes ou des dommages-intérêts.

#### **4.4.16 Portée de la garantie d'assurance**

La société dispose d'un programme de garanties d'assurance semblable à celui dont disposent habituellement des entreprises semblables, y compris une assurance des biens et une assurance de responsabilité civile. Bien que les limites et les franchises de ces assurances aient été déterminées par une analyse du risque et suivant la recommandation de conseillers professionnels, rien ne garantit que ces assurances seront offertes à la société à des tarifs raisonnables sur le plan commercial ou que le montant des assurances suffira à couvrir toutes les responsabilités éventuelles de la société. Si la société est tenue responsable de montants qui dépassent les limites de ses garanties d'assurance ou de sinistres qui ne sont pas couverts, son entreprise, ses résultats d'exploitation et sa situation financière pourraient en subir le contre-coup.

#### **4.4.17 Rachats garantis**

La société conclut des contrats prévoyant des droits de retour, dans certains cas, pour le rachat de matériel vendu à des clients, droits par lesquels elle offre de racheter le matériel à un prix garanti à la fin d'une durée spécifique. Le prix de rachat garanti est fixé à un montant qui se fonde généralement sur une réduction de la juste valeur estimative future du matériel. Le droit de retour dépend d'un certain nombre de facteurs, dont l'état du matériel. Par le passé, la juste valeur marchande du matériel à la date d'exercice a habituellement été plus élevée que le prix de rachat garanti. Bien que la société estime avoir réussi jusqu'à présent à estimer avec justesse la valeur du matériel, rien ne garantit qu'elle ne subira pas une perte à l'avenir sur de telles ententes. Pour atténuer ce risque, toutes les garanties sont passées en revue chaque trimestre et, s'il est jugé nécessaire, une provision est constituée à ce moment-là pour couvrir une perte éventuelle.

## 5. SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### 5.1 SOMMAIRE TRIENNAL

Exercices terminés les 31 décembre

(en millions de dollars, à l'exception des montants par action)

|   | <u>2011</u>              | <u>2010</u>              | <u>2009</u>              |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
|   | <u>IFRS</u>              |                          | <u>PCGR</u>              |
| <b>Produits tirés des activités poursuivies</b>                                 |                          |                          | <b>canadiens</b>         |
| Canada  | 2 943,7 \$               | 2 267,8 \$               | 2 386,6 \$               |
| Amérique du Sud   | 2 120,1                  | 1 668,4                  | 1 489,6                  |
| Royaume-Uni et Irlande <sup>1) 2)</sup>   | 831,1                    | 648,4                    | 603,7                    |
| <b>Total</b>  | <b><u>5 894,9 \$</u></b> | <b><u>4 584,6 \$</u></b> | <b><u>4 479,9 \$</u></b> |
| <b>Résultat avant intérêts et impôts des activités poursuivies<sup>5)</sup></b> |                          |                          |                          |
| Canada  | 170,1 \$                 | 139,2 \$                 | 98,3 \$                  |
| Amérique du Sud   | 193,2                    | 148,8                    | 153,7                    |
| Royaume-Uni et Irlande <sup>1) 2)</sup>   | 51,8                     | 15,7                     | 19,6                     |
| Autres <sup>4)</sup>  | (35,4)                   | (18,4)                   | (24,7)                   |
| <b>Total</b>  | <b><u>379,7 \$</u></b>   | <b><u>285,3 \$</u></b>   | <b><u>246,9 \$</u></b>   |
| <b>Résultat net (perte nette)</b>   |                          |                          |                          |
| Activités poursuivies   | 259,4 \$                 | 181,1 \$                 | 156,7 \$                 |
| Activités abandonnées <sup>2)</sup>   | -                        | (125,0)                  | (25,9)                   |
| <b>Total du résultat net</b>  | <b><u>259,4 \$</u></b>   | <b><u>56,1 \$</u></b>    | <b><u>130,80 \$</u></b>  |
| <b>Résultat (perte) de base par action</b>                                      |                          |                          |                          |
| Activités poursuivies   | 1,51 \$                  | 1,06 \$                  | 0,92 \$                  |
| Activités abandonnées <sup>2)</sup>   | -                        | (0,73)                   | (0,15)                   |
| <b>Total du résultat (de la perte) de base par action</b>                       | <b><u>1,51 \$</u></b>    | <b><u>0,33 \$</u></b>    | <b><u>0,77 \$</u></b>    |
| <b>Résultat (perte) dilué(e) par action</b>                                     |                          |                          |                          |
| Activités poursuivies   | 1,51 \$                  | 1,06 \$                  | 0,92 \$                  |
| Activités abandonnées <sup>2)</sup>   | -                        | (0,73)                   | (0,15)                   |
| <b>Total du résultat (de la perte) dilué(e) par action</b>                      | <b><u>1,51 \$</u></b>    | <b><u>0,33 \$</u></b>    | <b><u>0,77 \$</u></b>    |
| <b>Dividendes versés par action ordinaire</b>                                   | <b>0,51 \$</b>           | <b>0,47 \$</b>           | <b>0,44 \$</b>           |
| <b>Dette à long terme<sup>3)</sup></b><br>(y compris la tranche à court terme)  | <b>763,1 \$</b>          | <b>914,2 \$</b>          | <b>1 015,9 \$</b>        |
| <b>Total de l'actif<sup>1) 2)</sup></b>   | <b>4 085,4 \$</b>        | <b>3 429,7 \$</b>        | <b>3 671,4 \$</b>        |

- 1) En août 2010, la société a été nommée concessionnaire Caterpillar en Irlande du Nord et en République d'Irlande. Les résultats d'exploitation et la situation financière de ces concessionnaires ont été inclus dans les chiffres précédents à partir de la date d'acquisition.
- 2) En mai 2010, la société a vendu Hewden, son entreprise de location de matériel au Royaume-Uni. Les résultats de Hewden sont présentés à titre d'activités abandonnées et ont été reclassés dans cette catégorie pour toutes les périodes présentées. Est incluse dans la perte attribuable aux activités abandonnées en 2010, la perte après impôts à l'aliénation de Hewden représentant 120,8 millions de dollars, soit 0,71 \$ par action. Les produits d'exploitation provenant de Hewden ont été exclus des données sur les produits présentées précédemment. Les actifs de Hewden ont été inclus dans les chiffres du total de l'actif pour les périodes précédant la vente.
- 3) En 2010, la société a utilisé des fonds provenant de la vente de Hewden en vue rachat d'une tranche de 45 millions de livres sterling de ses eurobillets d'un capital de 115 millions de livres sterling. En septembre 2011, la société a obtenu une facilité de crédit d'exploitation syndiquée non garantie consentie de 1,0 milliard de dollars. Cette facilité remplace la facilité de crédit mondiale précédente de 800 millions de dollars, qui devait expirer en décembre 2011. La nouvelle facilité consentie vient à échéance en septembre 2015. En décembre 2011, la société a remboursé ses billets à moyen terme à 4,64 % d'un capital de 150 millions de dollars au moment de leur échéance. Le remboursement des billets a été financé par l'émission de papier commercial aux termes d'un programme de papier commercial de la société.
- 4) Le poste « Autres » de la société a principalement trait aux coûts du siège social et aux coûts de l'évaluation à la valeur de marché associés à la couverture de la société de la charge de rémunération fondée sur des actions et, pour l'essentiel, ne dégage pas des produits d'exploitation.
- 5) Le résultat avant intérêts et impôts (« RAI ») est défini dans les présentes comme le bénéfice tiré des activités poursuivies avant les intérêts débiteurs, les intérêts créditeurs et les impôts sur les bénéfices, et constitue une mesure du rendement utilisée par la direction pour mesurer et évaluer le rendement financier de ses unités d'exploitation. Il s'agit également d'une mesure standard souvent comptabilisée et largement utilisée dans l'industrie pour faciliter l'interprétation et la comparaison des résultats d'exploitation. Le RAI, à titre de mesure non conforme aux PCGR, n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et, par conséquent, ne peut être comparé directement à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Par conséquent, cette mesure ne doit pas être considérée comme un substitut au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, qui sont établis conformément aux PCGR. Pour obtenir un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR, veuillez vous reporter à la rubrique sur la description des mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion concernant les états financiers consolidés comparatifs audités de la société.

**5.2 SOMMAIRE TRIMESTRIEL SUR TROIS ANS****(non audité)***(en millions de dollars, à l'exception des montants par action)***Résultats des activités poursuivies :**

|                           | <u>Exercice</u> | <u>Trimestre</u>      | <u>Produits</u> | <u>Résultat par action ordinaire</u> |                                 |                               |
|---------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|--------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
|                           |                 |                       |                 | <u>Résultat net</u>                  | <u>RPA de base<sup>1)</sup></u> | <u>RPA dilué<sup>1)</sup></u> |
| <b>IFRS</b>               | <b>2011</b>     | <b>1</b>              | 1 274,6         | 71,5                                 | 0,42                            | 0,41                          |
|                           |                 | <b>2</b>              | 1 480,6         | 81,9                                 | 0,48                            | 0,47                          |
|                           |                 | <b>3</b>              | 1 329,1         | 35,4                                 | 0,21                            | 0,21                          |
|                           |                 | <b>4<sup>2)</sup></b> | 1 810,6         | 70,6                                 | 0,41                            | 0,41                          |
|                           |                 | <b>Total</b>          | <u>5 894,9</u>  | <u>259,4</u>                         | <u>1,51</u>                     | <u>1,51</u>                   |
|                           | <b>2010</b>     | <b>1</b>              | 966,9           | 26,5                                 | 0,16                            | 0,15                          |
|                           |                 | <b>2</b>              | 1 065,0         | 35,7                                 | 0,21                            | 0,21                          |
|                           |                 | <b>3</b>              | 1 206,2         | 63,4                                 | 0,37                            | 0,37                          |
|                           |                 | <b>4</b>              | 1 346,5         | 55,5                                 | 0,32                            | 0,32                          |
|                           |                 | <b>Total</b>          | <u>4 584,6</u>  | <u>181,1</u>                         | <u>1,06</u>                     | <u>1,06</u>                   |
| <b>PCGR du<br/>Canada</b> | <b>2009</b>     | <b>1</b>              | 1 289,4         | 52,9                                 | 0,31                            | 0,31                          |
|                           |                 | <b>2</b>              | 1 097,4         | 56,5                                 | 0,33                            | 0,33                          |
|                           |                 | <b>3</b>              | 1 012,3         | 25,6                                 | 0,15                            | 0,15                          |
|                           |                 | <b>4</b>              | 1 080,8         | 21,7                                 | 0,13                            | 0,13                          |
|                           |                 | <b>Total</b>          | <u>4 479,9</u>  | <u>156,7</u>                         | <u>0,92</u>                     | <u>0,92</u>                   |

Le résultat par action (« RPA ») de base est calculé par la division du résultat net dévolu aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le RPA dilué est calculé pour traduire l'effet dilutif de l'exercice d'options d'achat d'actions en cours en rajustant le nombre moyen pondéré des actions ordinaires calculé de la façon précédente pour obtenir les effets de toutes les actions ordinaires dilutives potentielles. Le RPA de chaque trimestre a été comptabilisé d'après le nombre moyen pondéré d'actions émises et en circulation au cours du trimestre en question; par conséquent, le total des montants trimestriels ne correspond pas nécessairement au montant total annuel ou au montant total cumulé depuis le début de l'exercice.

**6. RAPPORT DE GESTION**

Pour obtenir d'autres renseignements financiers, veuillez vous reporter au rapport de gestion, portant sur les états financiers consolidés comparatifs audités de la société pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010 ainsi que sur le rapport des auditeurs connexe. Il est possible

d'obtenir le rapport de gestion sur le site du Système électronique de données, d'analyse et de recherche au Canada (SEDAR) sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et également sur le site Web de Finning au [www.finning.com](http://www.finning.com).

## 7. DIVIDENDES

La société a une pratique de versement trimestriel de dividendes sur ses actions ordinaires en circulation. La déclaration et le paiement de dividendes futurs sont au gré du conseil d'administration et seront tributaires des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de trésorerie et des perspectives d'avenir de la société de même que d'autres facteurs jugés pertinents par le conseil d'administration. Les dividendes versés sur les actions ordinaires étaient de 87 millions de dollars, soit 0,51 \$ par action en 2011, comparativement à 80 millions de dollars, soit 0,47 \$ par action en 2010. En 2011, la société a haussé son taux de dividende trimestriel de 8,3 %, le faisant passer à 0,13 \$ par trimestre. Cette hausse de dividende reflète la confiance de la société dans les perspectives et les attentes d'une forte croissance des revenus et des bénéfices.

La société vise un ratio dividendes/bénéfice se situant entre 25 % et 30 % de son RPA. Ce ratio est défini comme le dividende annuel déclaré par action divisé par le RPA de base des activités poursuivies réalisé au cours des douze derniers mois. En 2011 et en 2010, le ratio dividendes/bénéfice a dépassé le niveau visé; toutefois, la direction croit qu'avec l'amélioration générale des conditions économiques et commerciales, le ratio cible de distribution sera atteint durant la prochaine année.

Depuis le 18 février 2009, la société a déclaré et versé les dividendes suivants, aux dates et selon les montants indiqués. Sauf si la loi le prescrit, Finning n'est assujettie à aucune restriction quant à la déclaration ou au versement de dividendes.

| <u>Date de déclaration</u> | <u>Date de versement</u> | <u>Dividende par action</u> |
|----------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| 18 février 2009            | 18 mars 2009             | 0,11 \$                     |
| 14 mai 2009                | 11 juin 2009             | 0,11 \$                     |
| 12 août 2009               | 11 septembre 2009        | 0,11 \$                     |
| 10 novembre 2009           | 11 décembre 2009         | 0,11 \$                     |
| 23 février 2010            | 24 mars 2010             | 0,11 \$                     |
| 13 mai 2010                | 11 juin 2010             | 0,12 \$                     |
| 11 août 2010               | 10 septembre 2010        | 0,12 \$                     |
| 10 novembre 2010           | 10 décembre 2010         | 0,12 \$                     |
| 16 février 2011            | 18 mars 2011             | 0,12 \$                     |
| 11 mai 2011                | 10 juin 2011             | 0,13 \$                     |
| 11 août 2011               | 9 septembre 2011         | 0,13 \$                     |
| 8 novembre 2011            | 9 décembre 2011          | 0,13 \$                     |
| 15 février 2012            | 16 mars 2012*            | 0,13 \$                     |

\* Dividende payable.

## 8. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de la société se compose des actions suivantes :

- un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, dont 4 400 000 constituent des actions privilégiées rachetables à dividendes cumulatifs. Au 15 février 2012, la société n'avait aucune action privilégiée en circulation;
- un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 15 février 2012, la société avait 171 593 035 actions ordinaires émises et en circulation.

Il existe un régime de droits des actionnaires conçu pour offrir à tous les porteurs d'actions ordinaires une occasion de recevoir la valeur intégrale et équitable de leurs actions si un tiers tente d'acquérir une participation importante dans la société. Le régime prévoit qu'un droit d'achat d'actions a été émis à l'égard de chaque action ordinaire et sera négocié avec les actions ordinaires jusqu'au moment où une personne ou un groupe, sauf un initiateur autorisé, formule une offre en vue de l'acquisition ou fait l'acquisition de 20 % ou plus des actions ordinaires de la société, auquel moment les droits prévus par le régime peuvent être exercés. L'application des droits peut également être déclenchée par une proposition de fusion, d'absorption ou d'une opération semblable d'un tiers. En mai 2011, le régime de droit a été prolongé de trois ans, de sorte qu'il vienne forcément à échéance à la fin de l'assemblée annuelle des actionnaires de la société de 2014, à moins qu'il ne soit prolongé de nouveau par les actionnaires avant ce moment.

L'application du régime ne sera pas déclenchée si une offre respecte certains critères (une offre autorisée). Ces critères comprennent notamment les suivants :

- l'offre vise la totalité des actions avec droit de vote en circulation de la société;
- plus de 50 % des actions avec droit de vote ont été déposées par les actionnaires indépendants aux termes de l'offre (le dépôt des actions avec droit de vote déposées peut être révoqué jusqu'à ce qu'il soit pris livraison des actions et qu'elles soient payées);
- l'offre vient à expiration au moins 60 jours après la date de la note d'information.

De plus, il doit être souligné que les conventions de concession de la société conclues avec des sociétés de Caterpillar constituent un aspect fondamental de l'entreprise de Finning, et tout changement de contrôle de Finning doit être approuvé par Caterpillar Inc. Une copie de ce régime peut être consultée au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## 9. NOTES DE CRÉDIT

Les notes de crédit actuelles des titres de la société s'établissent comme suit :

|  | <b>DBRS<sup>1)</sup></b> | <b>S&amp;P<sup>2)</sup></b> |
|--|--------------------------|-----------------------------|
| Dette à court terme .....  | R-1 (bas)                | s.o.                        |
| Dette à long terme/Déventures non garanties de premier rang et billets ..... | A (bas)                  | BBB+                        |

Notes :

1) Dominion Bond Rating Service Limited (« DBRS ») maintient une perspective stable à l'égard des titres précédents.

2) Standard and Poor's (« S&P ») maintient une perspective stable à l'égard des titres précédents.

Note à l'égard des notes de crédit : Une note de crédit accordée à des titres ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des titres et peut être révisée ou retirée en tout temps par l'organisme d'évaluation du crédit.

### **9.1 NOTES DE CRÉDIT DES TITRES D'EMPRUNT À LONG TERME**

En janvier 2012, après l'annonce visant Bucyrus, DBRS a maintenu la note à long terme de la société à A (bas). La note A (bas) qu'a obtenue la société correspond au rang le moins élevé de la catégorie A de l'échelle d'évaluation de DBRS. La catégorie A est la 3<sup>e</sup> en importance parmi les dix catégories de l'échelle d'évaluation de DBRS et signifie que les titres d'emprunt à long terme ont une qualité de crédit satisfaisante. La protection de l'intérêt et du capital est encore importante, mais est encore sensible à la conjoncture économique défavorable et démontre des tendances cycliques plus grandes que les titres auxquels des notes plus élevées ont été attribuées.

En janvier 2012, après l'annonce visant Bucyrus, la note de crédit à long terme de la société a été confirmée à BBB+ par S&P. La note BBB+ qu'a obtenue la société correspond au rang le plus élevé de la

catégorie BBB de l'échelle d'évaluation de S&P. La catégorie BBB est la 4<sup>e</sup> en importance parmi les dix catégories de l'échelle d'évaluation de S&P et signifie que les obligations d'emprunt à long terme comportent des paramètres de protection adéquats. Toutefois, une situation économique défavorable ou des circonstances en évolution sont plus susceptibles de se traduire par une diminution de la capacité du débiteur à s'acquitter de ses engagements financiers à l'égard de l'obligation.

## **9.2 NOTES DE CRÉDIT DES TITRES D'EMPRUNT À COURT TERME**

En janvier 2012, après l'annonce visant Bucyrus, DBRS a confirmé la note R-1 (bas) de la société. La note R-1 (bas) est la 3<sup>e</sup> en importance parmi les dix catégories de l'échelle d'évaluation des titres d'emprunt à court terme de DBRS et est considérée comme une note de crédit satisfaisante. La force d'ensemble et la perspective pour les ratios de liquidité, d'emprunt et de rentabilité clés ne sont habituellement pas aussi favorables qu'à l'égard des titres d'emprunt faisant partie des niveaux supérieurs de la catégorie R-1, mais elles sont néanmoins respectables. La société considère qu'elle peut gérer tout facteur négatif existant et que l'entité est habituellement de taille suffisante pour avoir une certaine influence dans son secteur d'activité.

## **10. MARCHÉS POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ**

Les actions ordinaires de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole FTT. Le tableau suivant indique les cours de clôture extrêmes et le volume des opérations sur les actions ordinaires à la Bourse de Toronto au cours de 2011.

| <b><u>Mois</u></b> | <b><u>Haut</u></b><br><b><u>(en dollars)</u></b> | <b><u>Bas</u></b><br><b><u>(en dollars)</u></b> | <b><u>Volume</u></b> |
|--------------------|--|---|----------------------|
| Janvier            | 29,41  | 27,35   | 9 924 100            |
| Février            | 29,75  | 26,82   | 12 264 700           |
| Mars               | 29,09  | 25,81   | 6 605 100            |
| Avril              | 29,14  | 26,01   | 5 503 500            |
| Mai                | 28,89  | 25,88   | 6 478 400            |
| Juin               | 29,40  | 27,31   | 7 991 900            |
| Juillet            | 30,51  | 26,83   | 6 059 800            |
| Août               | 27,92  | 21,26   | 16 115 400           |
| Septembre          | 25,19  | 19,05   | 18 882 000           |
| Octobre            | 24,57  | 18,10   | 20 392 900           |
| Novembre           | 24,64  | 20,33   | 12 620 700           |
| Décembre           | 24,92  | 21,50   | 9 204 400            |

## **10.1 AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES**

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres des actions ordinaires de la société est Services aux investisseurs Computershare Inc. qui compte des bureaux à Montréal, à Toronto, à Calgary et à Vancouver.

## **11. CONTRATS IMPORTANTS**

Le texte suivant dresse la liste de tous les contrats importants de la société conclus soit : a) au cours du dernier exercice; soit b) après le dernier exercice et déposé à titre de contrat important jusqu'à la date de la notice annuelle, soit c) avant le dernier exercice, mais toujours en effet, autres (dans les deux cas) que les contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 :

- une convention de base d'achat des biens, conclue par la société en janvier 2012, en vue d'acquiescer auprès de Caterpillar, au prix d'achat de 465 millions de dollars américains, l'entreprise de distribution et de soutien autrefois exploitée par Bucyrus dans les territoires de concessions de Finning au Canada, au Royaume-Uni et en Amérique du Sud. La transaction étant assujettie aux conditions de clôture habituelles, on s'attend à une conclusion en deux phases : tout d'abord, dans les unités d'exploitation de la société en Amérique du Sud, au Royaume-Uni et en Irlande, et par la suite, de celles au Canada. Ces deux clôtures devraient avoir lieu au deuxième trimestre de 2012.
- une nouvelle facilité de crédit d'exploitation non garantie, datée du 19 septembre 2011, de 1 milliard de dollars obtenue auprès d'un syndicat de banques. Celle-ci remplace l'ancienne facilité de crédit de 800 millions de dollars qui arrivait à échéance en décembre 2011. Cette facilité de crédit constitue une source de financement pour toutes les activités mondiales et viendra à échéance en septembre 2015, à moins d'une prorogation avant cette date.
- un acte de fiducie (l'« acte de fiducie ») daté du 22 mars 1994 entre la société et la Société de fiducie Computershare du Canada (auparavant, la Compagnie Montréal Trust du Canada) (« Computershare ») et une deuxième convention supplémentaire (la « deuxième convention supplémentaire ») datée du 23 septembre 1998 entre la société et Computershare. L'acte de fiducie et la deuxième convention supplémentaire portent sur les billets à moyen terme de la société. Les modalités de ces conventions ont été décrites en détail dans le prospectus simplifié définitif de la société daté du 5 mai 2008 et les suppléments de fixation du prix n° 1 et n° 2 datés du 13 mai 2008.
- une convention de droits modifiée et mise à jour (la « convention de droits ») datée du 11 mai 2011 entre la société et Computershare. La convention de droits cessera automatiquement d'avoir effet après une durée de trois ans, soit en mai 2014. La convention de droits établit les modalités du régime des droits des actionnaires de la société et est décrite plus en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la société de 2011, datée du 17 mars 2011.

## 12. ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

### 12.1 ADMINISTRATEURS AU 15 FÉVRIER 2012

Le nom, le lieu de résidence de chaque administrateur de la société et le poste principal occupé par chacun au cours des cinq dernières années figurent ci-après :

| Nom et lieu de résidence   | Poste principal au cours des cinq dernières années   | Année d'accession au conseil d'administration <sup>9</sup> |
|--|--|--|
| Ricardo Bacarreza <sup>2, 3</sup><br>Santiago, Chili   | Président, Pro Invest S.A.   | 1999   |
| James E. C. Carter <sup>2, 4, 5 (président)</sup><br>Edmonton (Alberta), Canada                    | Administrateur de sociétés, depuis 2007;<br>Président, Syncrude Canada Ltd., de 1997 à 2007  | 2007   |
| Hon. David L. Emerson, C.P.,<br>O.B.C. <sup>1, 4 (président), 5</sup><br>Vancouver (C.-B.), Canada | Administrateur de sociétés et conseiller en politiques publiques;<br>Ministre des Affaires étrangères, gouvernement du Canada, 2008;<br>Ministre du Commerce international, responsable des Jeux olympiques d'hiver de 2010 et de la porte d'entrée du Pacifique, gouvernement du Canada, de 2006 à 2008 | 2008   |
| Kathleen M. O'Neill <sup>1 (présidente), 2, 4, 5</sup><br>Toronto (Ontario), Canada                | Administratrice de sociétés  | 2007   |
| Christopher W. Patterson <sup>1, 3</sup><br>Greensboro, C.N., États-Unis                           | Administrateur de sociétés, depuis 2010;<br>Président et chef de la direction, Daimler Trucks North America LLC, de 2005 à 2009  | 2010   |
| John M. Reid <sup>1, 2 (président), 4, 6</sup><br>Vancouver (C.-B.), Canada                        | Administrateur de sociétés   | 2006   |
| Andrew H. Simon, OBE <sup>1, 3, 5</sup><br>Bougy-Villars, Suisse                                   | Administrateur de sociétés   | 1999   |
| Bruce L. Turner <sup>2, 3 (président), 4</sup><br>Santiago, Chili                                  | Président et chef de la direction, AQM Copper Inc.,<br>président, Turner Minerals S.A., depuis 2005  | 2006   |
| Michael T. Waites <sup>3</sup><br>Vancouver (C.-B.), Canada  | Président et chef de la direction,<br>Finning International Inc., depuis 2008;<br>Vice-président directeur et chef des finances, Finning International Inc., de 2006 à 2008  | 2008 <sup>8</sup>  |

| Nom et lieu de résidence  | Poste principal au cours des cinq dernières années   | Année d'accession au conseil d'administration <sup>9</sup> |
|---|--|--|
| Douglas W.G. Whitehead <sup>7</sup><br>North Vancouver (C.-B.),<br>Canada | Administrateur de sociétés, depuis 2008;<br>Président et chef de la direction, Finning International Inc.,<br>de 2000 à 2008 | 1999   |

<sup>1</sup> Membre du comité d'audit

<sup>2</sup> Membre du comité des ressources humaines

<sup>3</sup> Membre du comité sur l'environnement, la santé et la sécurité

<sup>4</sup> Membre du comité de gouvernance

<sup>5</sup> Membre du comité des régimes de retraite

<sup>6</sup> Administrateur principal

<sup>7</sup> Président du conseil d'administration

<sup>8</sup> Au départ, M. Waites avait été nommé administrateur de la société en 2004. Cette nomination a pris fin en 2006, lorsqu'il a obtenu le poste de vice-président directeur et chef des finances de la société. Par la suite, il a été nommé à nouveau au conseil d'administration pour un deuxième mandat en mai 2008, dès sa nomination à titre de président et chef de la direction de la société

<sup>9</sup> Les administrateurs de la société sont élus chaque année lors de l'assemblée annuelle de la société et demeurent en fonction jusqu'à la clôture de l'assemblée annuelle suivante ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés.

La société compte actuellement cinq comités du conseil d'administration : le comité d'audit, le comité des ressources humaines, le comité sur l'environnement, la santé et la sécurité, le comité de gouvernance et le comité des régimes de retraite. Les membres de chaque comité sont indiqués par une note complémentaire à la liste des administrateurs précédente.

En plus des cinq comités permanents, en mai 2011 un comité spécial du conseil d'administration a été mis sur pied par le conseil afin de faire des recommandations à l'ensemble du conseil au sujet de l'acquisition possible auprès de Caterpillar de la partie distribution de l'entreprise appartenant à Caterpillar depuis son acquisition récente de Bucyrus et d'en évaluer le bien-fondé. En janvier 2012, le comité spécial a recommandé au conseil d'approuver cette transaction et le conseil a accepté cette recommandation. Les membres du comité spécial sont J.M. Reid, coprésident, D.L. Emerson, coprésident, J.E.C. Carter, K.M. O'Neil, C. Patterson et A.J. Simon. Le comité spécial se dissoudra à la demande du conseil ou lors du dépôt de son rapport final au conseil qui est prévu à la clôture de la transaction.

Le mandat de tous les administrateurs actuels prendra fin le jour de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la société.

## **12.2 MEMBRES DE LA DIRECTION AU 15 FÉVRIER 2012**

Le tableau suivant fait état de chacun des membres de la direction ainsi que du poste principal occupé par chacun au cours des cinq dernières années.

| Nom et lieu de résidence                                     | Poste principal au cours des cinq dernières années   |
|--|--|
| Neil Dickinson<br>Staffordshire, R.-U.                       | Directeur général, Finning (R.-U.), depuis 2010;<br>Administrateur, Construction Finning (R.-U.), 2004-2010  |
| Andrew S. Fraser<br>Edmonton (AB), Canada                    | Président, Finning (Canada) depuis 2011;<br>Vice-président directeur, Réseau d'électricité et expansion mondiale des affaires, Finning International Inc.(Canada), 2010 et 2011;<br>Directeur général, Finning (R.-U.), de 2006 à 2010 |
| Anna P. Marks<br>North Vancouver (C.-B.),<br>Canada          | Vice-présidente principale et contrôleuse, Finning International Inc., depuis 2008;<br>Vice-présidente et contrôleuse, Finning International Inc., de 2003 à 2008  |
| Thomas M. Merinsky<br>North Vancouver (C.-B.),<br>Canada     | Vice-président, trésorier, Finning International Inc., depuis 2009;<br>Vice-président, Relations avec les investisseurs et Affaires de la société, Finning International Inc., de 2004 à 2009  |
| Rebecca Schalm<br>Vancouver (C.-B.),<br>Canada               | Vice-présidente principale, Ressources humaines, Finning International Inc., depuis 2011;<br>Associée, RHR International, de 1999 à 2011   |
| J. Gail Sexsmith<br>Aldergove (C.-B.), Canada                | Secrétaire générale, Finning International Inc., depuis 2009;<br>Directrice, Communication de l'information, Finning International Inc., de 2003 à 2009  |
| David S. Smith<br>West Vancouver (C.-B.),<br>Canada          | Vice-président directeur et chef des finances, Finning International Inc., depuis 2009;<br>Vice-président et chef des finances, Ballard Power Systems Inc., de 2002 à 2009   |
| Juan Carlos Villegas<br>Santiago, Chili                      | Président, Finning South America, depuis 2006;   |
| Michael T. Waites<br>Vancouver (C.-B.),<br>Canada            | Président et chef de la direction, Finning International Inc., depuis 2008<br>Vice-président directeur et chef des finances, Finning International Inc., de 2006 à 2008;   |
| Douglas W.G. Whitehead<br>North Vancouver (C.-B.),<br>Canada | Président du conseil d'administration, depuis 2008;<br>Président et chef de la direction, Finning International Inc., de 2000 à 2008   |

### **12.3 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS PROPRIÉTAIRES D' ACTIONS**

Au 15 février 2012, les administrateurs et les dirigeants de la société sont, directement ou indirectement, propriétaires réels, collectivement, de 447 068 actions ordinaires, soit 0,26 % des actions ordinaires comportant droit de vote de la société ou exercent une emprise sur de telles actions.

## **12.4 INTERDICTIONS D'OPÉRATIONS, FAILLITES, AMENDES OU SANCTIONS**

À la connaissance de la société, aucun administrateur ou dirigeant de la société :

i) n'est, en date des présentes, ou n'a été dans les dix dernières années, administrateur, chef de la direction ou chef des finances d'une société (y compris Finning), qui, alors que cette personne exerçait ses fonctions :

- a) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs;
- b) a, après que l'administrateur, le dirigeant ou le chef des finances eut cessé d'y exercer ses fonctions, fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs;

ii) n'est, en date des présentes, ou n'a été dans les dix dernières années, administrateur ou dirigeant d'une société (y compris Finning), qui, alors que cette personne exerçait ses fonctions ou au cours de l'année précédant la cessation de l'exercice de ses fonctions, a fait faillite, a fait une proposition en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivi par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux, a intenté des poursuites contre eux, a pris des dispositions ou a fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens;

iii) n'a, au cours des dix dernières années, fait faillite, n'a fait une proposition en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, n'a été poursuivi par ses créanciers, n'a conclu un concordat ou un compromis avec eux, n'a intenté des poursuites contre eux, n'a pris des dispositions ou n'a fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, et aucun séquestre, séquestre-gérant ou syndic de faillite n'a été nommé pour détenir les biens de l'administrateur ou du dirigeant.

## **13. INTÉRÊTS DES EXPERTS**

Deloitte & Touche s.r.l. sont les auditeurs indépendants de la société et sont indépendant au sens du code de déontologie de l'*Institute of Chartered Accountants of British Columbia*.

## **14. COMITÉ D'AUDIT**

Le mandat du comité d'audit (joint à l'annexe A de la présente notice annuelle) exige que le comité soit formé d'au moins trois administrateurs, chacun d'eux devant être indépendant. Les membres actuels du comité sont R. Bacarreza, D.L. Emerson, K.M. O'Neill (président), C.W. Patterson, J.M. Reid

et A.H. Simon et sont tous des administrateurs indépendants. De plus, D.W.G Whitehead assiste aux réunions du comité d’audit en sa qualité de président du conseil. Tous les membres du comité doivent être indépendants, sont tenus de posséder des compétences financières (au sens de la définition de cette expression dans le *Règlement 52-110 sur le comité d’audit* (Norme canadienne 52-110 ailleurs qu’au Québec)) et au moins un membre doit posséder une expertise en comptabilité ou une expertise liée à la gestion financière. M<sup>me</sup> K.M. O’Neill est l’« experte financière » désignée membre du comité d’audit.

Outre l’expérience commerciale générale de chaque membre, le niveau d’études et l’expérience de chaque membre du comité d’audit qui est pertinente à l’exercice de ses responsabilités à titre de membre du comité d’audit sont indiqués ci-après :

**Ricardo Bacarreza** est actuellement président de Proinvest S.A., une société de services financiers établie à Santiago, au Chili. Au cours de sa carrière, M. Bacarreza a été économiste à la Banque mondiale (Washington, D.C.), vice-président à la Banco Unido De Fomento (Chili) et président et chef de la direction de la Banco Del Trabajo (Chili), de La Chilena Consolidada Insurance Company (Chili), de la Banco Sudamericano (Chili) et de la Banco BHIF (Chili). M. Bacarreza siège au conseil d’administration d’un certain nombre de sociétés et a été administrateur et président du conseil de l’institution de gestion du Chili. Il siège actuellement au conseil d’administration de la Sociedad de Rentas Palo Alto SA. Il détient un diplôme en génie civil de l’université catholique du Chili et une maîtrise ès arts et ès sciences ainsi qu’un doctorat de la Stanford University. Il parle aussi couramment l’espagnol.

L’honorable **David L. Emerson, C.P., O.B.C.** est administrateur de sociétés, conseiller en politiques publiques et conseiller principal au sein de CAI Managers, fonds de capital de risque privé. À l’échelle nationale, il a occupé des postes supérieurs au gouvernement du Canada dont celui de ministre des Affaires étrangères, de ministre du Commerce international, responsable de l’initiative relative à la porte d’entrée de l’Asie-Pacifique et des Olympiques de Vancouver de 2010, et ministre de l’Industrie. En Colombie-Britannique, M. Emerson a occupé les postes de sous-ministre des finances de la province, de secrétaire du Conseil du Trésor et de sous-ministre au Premier ministre et de secrétaire du Cabinet. Parmi les fonctions de premier plan dans le secteur privé qu’il a exercées, notons celles-ci : président et chef de la direction de Canfor Corporation, président et chef de la direction des autorités aéroportuaires de l’aéroport international de Vancouver et président et chef de la direction de la Canadian Western Bank. À l’heure actuelle, M. Emerson préside le conseil de TimberWest Forest Corporation et siège au conseil d’administration de Stantec Inc. et de Postmedia Network Inc. De plus, M. Emerson est coprésident du Comité consultatif sur la fonction publique du Canada établi par le Premier ministre et membre du conseil consultatif international de China Investment Corporation. M. Emerson a également été décoré de l’Ordre de la Colombie-Britannique et a reçu le prix Peter Lougheed pour l’excellence en politiques publiques. M. Emerson est titulaire d’un baccalauréat et d’une maîtrise en économie de la University of Alberta et un doctorat en économie de l’université Queen’s.

**Kathleen M. O'Neill**, présidente du comité d'audit, est administratrice de sociétés. Avant 2005, elle a été vice-présidente directrice chez BMO Groupe financier, où le dernier poste qu'elle a occupé est celui de vice-présidente directrice, Développement, Particuliers et entreprises, et chef, Marché de la PME. Avant d'entrer au service de BMO Groupe financier en 1994, M<sup>me</sup> O'Neill a travaillé chez PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. pendant 19 ans, dont huit à titre d'associée en fiscalité. À l'heure actuelle, M<sup>me</sup> O'Neill est membre du conseil d'administration du Groupe TMX Inc., de ARC Resources Ltd., de Fonds canadiens Invesco (les conseils du Fonds canadien Invesco Inc. et de la Catégorie société Invesco Inc. et le conseil consultatif et le comité d'examen indépendant des Fonds canadiens Invesco) et de Banque Canadian Tire, une filiale de la Société Canadian Tire. Elle est également ancienne présidente du conseil de la St. Joseph's Health Centre Foundation, administratrice de l'Université du Collège St. Michael's, à Toronto et administratrice de la Fondation Bon départ de Canadian Tire. En 2005, elle a obtenu une accréditation dans le cadre du programme de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de sociétés et de la Rotman School of Management. Elle est titulaire d'un baccalauréat en commerce (avec distinction) de l'Université de Toronto et est Fellow de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.

**Christopher Patterson** est administrateur de sociétés. À partir d'avril 2005 et jusqu'à au moment de sa retraite, en juin 2009, il était président et chef de la direction de Daimler Trucks North America LLC. Avant 2005, il a progressivement gravi les échelons de la haute direction au sein de Freightliner LLC, prédécesseur de Daimler Trucks North America, en occupant notamment le poste de Vice-président principal, Service et pièces détachées et était vice-président directeur des ventes et du marketing des camions Volvo en Amérique du Nord. M. Patterson est administrateur au sein de Gates Corporation et de Modine Manufacturing Company. Il est titulaire d'un baccalauréat ès lettres en économie et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Western Ontario.

**John M. Reid** est administrateur de sociétés. De novembre 1997 à novembre 2005, il a été président et chef de la direction de Terasen Inc. (auparavant, BC Gas Inc.). M. Reid est entré au service de Terasen Inc. en mai 1995 à titre de vice-président directeur, Finances et de chef des finances. Auparavant, M. Reid a travaillé chez Papier Scott Limitée pendant 15 ans et y a occupé divers postes de cadre dans le service des finances ainsi que le poste de président et chef de la direction. M. Reid siège actuellement aux conseils de Methanex Corporation et de Corix. Au fil des ans, il a siégé à un grand nombre de conseils, dont les suivants : MacDonald Dettwiler & Associates Ltd., University of British Columbia, Lester B. Pearson College, St. Paul's Hospital Foundation, Vancouver Board of Trade, Junior Achievement of British Columbia et Financial Executives Institute. M. Reid est titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université Newcastle au Royaume-Uni et est Fellow des instituts des comptables agréés de la Colombie-Britannique, de l'Angleterre et du pays de Galles.

**Andrew H. Simon**, OBE, est un administrateur de sociétés qui siège au conseil d'administration d'un certain nombre de sociétés, y compris Exova Group plc, le conseil de surveillance SGL Carbon SE, Travis Perkins plc, Management Consulting Group plc, Icon Infrastructure Managment Ltd., Icon 1A GP Limited et BCA Osprey 1 Ltd. Pendant la majeure partie de sa carrière, M. Simon a travaillé pour Evode Group, société de produits chimiques et de matériaux spécialisés. Chez Evode, il a occupé divers postes dont celui de directeur général et de président du conseil et chef de la direction. M. Simon détient un baccalauréat ès sciences de la Southampton University et une maîtrise en administration des affaires de la Wharton School of Finance.

Le comité aide le conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité de supervision envers les actionnaires relativement aux documents et aux processus suivants de la société : a) les états financiers, b) le processus de présentation de l'information financière, c) les systèmes de contrôles internes et de communication de l'information, d) la fonction d'audit interne, e) la fonction d'audit externe, f) les accords financiers et la liquidité, et g) les programmes de découverte, d'évaluation et de gestion des risques. Il incombe au comité de maintenir une voie de communication ouverte entre les auditeurs externes, les auditeurs internes, la direction de la société et lui-même. Pour s'acquitter de ses fonctions, le comité a le pouvoir de faire enquête sur toute question qui est portée à son attention, et dispose d'un accès sans restriction à l'ensemble des livres, des registres, des installations et des employés de la société. Le comité a aussi le pouvoir de retenir les services de conseillers juridiques et d'autres experts externes, au besoin.

Le comité a tenu **4** réunions en 2011 dans le cadre de réunions régulières du conseil d'administration.

#### **14.1 HONORAIRES D'AUDIT**

Les honoraires acquittés ou cumulés par la société et ses principales unités d'exploitation ou filiales pour des services d'audit et d'autres services fournis par Deloitte & Touche s.r.l. (les audits externes de la société) au cours de 2011 et de 2010 se sont établis comme suit :

| <b>Type de services</b>                | <b>2011*</b>     | <b>2010*</b>     |
|--|------------------|------------------|
| Services d'audit <sup>(1)</sup>        | 2 124 733 \$     | 1 882 987 \$     |
| Services liés à l'audit <sup>(2)</sup> | 268 424          | 464 417          |
| Services fiscaux <sup>(3)</sup>        | 45 568           | 21 500           |
| Autres services <sup>(4)</sup>         | néant            | néant            |
| <b>Total :</b>                         | <b>2 438 725</b> | <b>2 368 904</b> |

\* Ces montants ont été facturés dans diverses devises et ont été convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au moment de la facturation.

#### Notes :

- 1) Les services d'audit se rapportent généralement à l'examen des états financiers intermédiaires et des notes complémentaires, à l'exécution de l'audit annuel et aux autres services que les autorités de réglementation peuvent exiger des auditeurs.

- 2) Les services liés à l'audit comprennent les services d'assurance et les services connexes, comme l'audit des régimes de retraite de la Finning, qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit annuel et à l'aide fournie pour le passage de Finning aux IFRS. Les services liés aux IFRS fournis par l'auditeur externe comprenaient un examen des choix de conventions comptables et tous les rajustements connexes du bilan d'ouverture de Finning dans le cadre des IFRS ainsi que les états financiers comparatifs trimestriels de 2010 conformes aux IFRS.
- 3) Les services fiscaux comprennent les examens de conformité fiscale, l'examen de l'incidence fiscale d'opérations précises, l'aide concernant les demandes d'information des autorités en fiscalité et les conseils et l'aide fiscale personnelle en matière de réinstallation à l'échelle internationale.
- 4) Les autres services comprennent les services non liés à l'audit ou aux services en fiscalité. Aucun autre service n'a été offert en 2011 ou en 2010.

### **Politiques et procédures d'approbation préalable**

Le comité d'audit a adopté une politique officielle qui exige l'approbation au préalable des services non liés à l'audit devant être fournis par ses auditeurs externes, Deloitte & Touche s.r.l., avant le début du mandat. Chaque année, le comité d'audit approuve au préalable les services non liés à l'audit et les services liés à la fiscalité devant être fournis par les auditeurs externes de la société. Entre les réunions périodiques du comité d'audit, le comité a délégué au président du comité d'audit l'autorité d'approuver les mandats relatifs aux services non liés à l'audit qui n'ont pas été approuvés au préalable. Lorsque cette approbation a été accordée, tous les mandats sont communiqués à la réunion du comité d'audit suivante. En aucun cas, la direction de la société ne retiendra les services des auditeurs externes pour fournir des services qui n'ont pas été approuvés par le comité d'audit. La direction et les auditeurs externes sont tenus de faire rapport chaque trimestre au comité d'audit à propos de l'ensemble des services fournis par l'auditeur externe et des honoraires payés ou cumulés depuis le début de l'exercice jusqu'à un jour déterminé.

Le comité a établi que la prestation de services liés à l'audit et des services fiscaux susmentionnés n'a pas compromis l'indépendance du cabinet Deloitte & Touche s.r.l. aux fins de la prestation de services d'audit à la société. De plus, à titre d'auditeurs externes de la société, les comptables du cabinet Deloitte & Touche s.r.l. sont tenus de se conformer aux modalités du « mandat des auditeurs externes » établies par la société.

## **15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

La circulaire de sollicitation de procurations par la direction à l'égard de la dernière assemblée annuelle des actionnaires, dont il est possible d'obtenir un exemplaire sur demande adressée au secrétaire général de la société, renferme des renseignements supplémentaires, y compris sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants, les prêts qui leur ont été consentis et les options d'achat de titres qui leur ont été attribuées et les initiés intéressés dans des opérations importantes. Les états financiers consolidés de la société pour son exercice terminé le 31 décembre 2011 et le rapport de gestion connexe renferment des renseignements financiers supplémentaires.

Il est possible de consulter ou d'obtenir des exemplaires des documents indiqués précédemment ainsi que d'autres documents d'information sur Internet sur le site Web de la société, [www.finning.com](http://www.finning.com), ou le site SEDAR, [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**ANNEXE A**  
**FINNING INTERNATIONAL INC.**  
**MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT**

## **I. OBJECTIF**

- A.** L'objectif principal du comité d'audit (le « comité ») est d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision envers les actionnaires, les actionnaires éventuels, la communauté des investisseurs et d'autres personnes en ce qui a trait aux questions suivantes :
- i) l'intégrité des états financiers annuels et trimestriels qui seront fournis aux actionnaires et aux autres personnes;
  - ii) l'audit des états financiers;
  - iii) les systèmes de contrôles internes et de communication de l'information instaurés par la direction et le conseil;
  - iv) tous les processus de communication de l'information financière, comptable et d'audit;
  - v) les processus de gestion des risques;
  - vi) le respect des exigences juridiques et réglementaires en matière de comptabilité et de finance, ainsi que des lois, des règlements et des politiques pertinents;
  - vii) l'indépendance et les compétences des auditeurs externes;
  - viii) l'efficacité du processus d'audit interne et externe et l'efficacité de l'auditeur externe;
  - ix) l'instauration d'une charte régissant le programme d'éthique et du programme de conformité en application de cette charte et leur efficacité;
- B.** La responsabilité principale de la communication de l'information financière, des systèmes d'information, de la gestion des risques et des contrôles internes et de communication de l'information de la société est conférée à la direction et est supervisée par le conseil.
- C.** Il incombe au comité d'entretenir une voie de communication ouverte entre le comité, les auditeurs externes, les auditeurs internes et la direction de la société. À chaque réunion, le comité peut tenir des séances à huis clos avec la direction et tiendra des séances à huis clos avec :
- a. L'auditeur externe
  - b. L'auditeur interne
  - c. les membres du comité d'audit uniquement
- D.** Pour s'acquitter de son rôle de supervision, le comité a l'autorité de faire enquête sur toute question portée à son attention et dispose d'un accès sans restriction à l'ensemble des livres, des registres, des installations et des employés de la société et a aussi le pouvoir de retenir les services de conseillers et d'autres experts externes à cette fin.

## II. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

- A. La présente charte régit le fonctionnement du comité.
- B. Les membres du comité sont nommés et destitués par le conseil et le comité se compose d'au moins trois administrateurs qui tous sont indépendants au sens des lignes directrices du conseil d'administration.
- C. Le président du comité est nommé par le conseil.
- D. Tous les membres du comité ont des connaissances financières (ou acquerront des connaissances financières au cours d'un délai raisonnable après leur nomination au comité) et au moins un membre sera désigné « expert financier du comité d'audit »<sup>1</sup>.
- E. Le comité tient des réunions au moins quatre fois l'an.
- F. La majorité des membres du comité constituent le quorum.
- G. La fonction du comité est la supervision. Il n'appartient pas au comité de planifier des audits ou de les effectuer ni d'établir que les états financiers de la société présentent fidèlement la situation financière et les résultats d'exploitation de la société et qu'ils sont conformes aux principes comptables généralement reconnus. De telles fonctions incombent à la direction et à l'auditeur externe.

## III. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous réserve des pouvoirs et des fonctions du conseil, le comité exerce les fonctions suivantes :

### A. *États financiers et autres renseignements financiers*

Le comité doit :

- i) examiner les documents suivants et en discuter avec la direction et l'auditeur externe avant leur publication :
  - a) les états financiers consolidés de la société, y compris les notes complémentaires;
  - b) le rapport de gestion;

---

<sup>1</sup> Définition tirée de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002* : [Traduction] Un expert financier du comité d'audit possède, par sa formation et son expérience à titre d'expert-comptable ou d'auditeur, de membre de la haute direction financière, de contrôleur ou de chef de la comptabilité d'un émetteur ou de titulaire d'un poste comportant l'exécution de fonctions similaires :

- 1) une compréhension des principes comptables généralement reconnus et des états financiers;
- 2) de l'expérience A) dans la préparation ou l'audit d'états financiers d'émetteurs généralement comparables et B) de l'application de ces principes relativement à la comptabilisation des estimations, des produits à recevoir et des charges à payer et des réserves;
- 3) de l'expérience dans les contrôles comptables internes;
- 4) une compréhension des fonctions d'un comité d'audit.

- c) les communiqués de presse sur les résultats intermédiaires de la société;
- ii) formuler des recommandations au conseil afin que ce dernier approuve et communique au public les communiqués de presse de la société sur les résultats intermédiaires, y compris les états financiers consolidés et le rapport de gestion de la société;
- iii) avoir la certitude que des procédures adéquates sont en place pour examiner la communication faite au public de l'information financière extraite ou dérivée des états financiers de la société et apprécier périodiquement l'adéquation de ces procédures;
- iv) recevoir des mises à jour et des rapports trimestriels sur la situation de crédit de la société auprès des banques et des agences de notation du crédit;
- v) discuter avec la direction et l'auditeur externe de la qualité de la communication de l'information et du respect des principes comptables généralement reconnus (« PCGR »);
- vi) examiner les principes importants, pratiques et méthodes de présentation de l'information utilisés par la société pour dresser ses états financiers, y compris les conventions comptables nouvellement adoptées. Examiner les modifications apportées au choix ou à l'application par la société des principes comptables et les questions principales quant à l'adéquation des contrôles internes de la société et des mesures d'audit spéciales adoptées à la lumière de lacunes importantes dans les contrôles;
- vii) examiner les analyses rédigées par la direction ou l'auditeur externe indiquant les questions importantes de communication de l'information financière, ainsi que les jugements comptables et estimations effectués dans le cadre de la préparation des états financiers, y compris des analyses sur les effets d'autres méthodes prévues par les PCGR sur les états financiers.

**B. Auditeurs externes**

- i) Il appartient au comité de choisir, d'évaluer et, le cas échéant, de remplacer l'auditeur externe, ainsi que d'établir la rémunération de celui-ci, sous réserve de l'approbation des actionnaires. À cet égard, le comité :
  - a) doit examiner le choix des auditeurs externes de la société et faire des recommandations au conseil à ce sujet;
  - b) a le pouvoir et la responsabilité quant à la sélection, l'évaluation, l'établissement de la rémunération et, au besoin, le remplacement de l'auditeur externe, sous réserve de l'approbation des actionnaires;
  - c) doit exiger que les auditeurs externes lui fassent directement rapport;
  - d) doit communiquer directement avec les auditeurs externes et avoir la capacité de rencontrer les auditeurs externes de façon indépendante;

- e) doit obtenir et examiner tous les ans un rapport des auditeurs externes décrivant ce qui suit :
    - 1. les recommandations découlant de leur examen des systèmes comptables et de contrôles internes, et voir à ce que la direction produise un rapport de suivi trimestriel sur les mesures prises concernant les recommandations formulées par l'auditeur externe;
    - 2. les questions, restrictions, sanctions ou défauts importants soulevés, imposés ou constatés par le dernier examen de contrôle de la qualité interne, par un examen effectué par des homologues ou l'auditeur externe, ou par une demande d'information ou une enquête de la part d'autorités gouvernementales ou d'ordres professionnels au cours des cinq années précédentes concernant un ou plusieurs audits indépendants exécutés par l'auditeur externe ou découlant de tout autre motif, ainsi que les mesures prises pour répondre à ces questions, défauts, restrictions ou sanctions;
  - f) doit examiner et approuver les politiques de la société concernant l'embauche d'associés, d'employés, d'ex-associés ou d'ex-employés de l'auditeur externe;
  - g) doit examiner avec les auditeurs externes les problèmes ou difficultés d'audit et la réaction de la direction à ce titre;
- ii) Le comité a la responsabilité d'approuver au préalable tous les services d'audit et non liés à l'audit fournis par l'auditeur externe qui sont permis aux termes des lois applicables;
  - iii) Le comité est tenu de s'assurer que les auditeurs externes lui présentent périodiquement une déclaration écrite officielle délimitant tous les liens entre les auditeurs externes et la société, d'entretenir un dialogue actif avec les auditeurs externes en ce qui a trait aux relations ou aux services divulgués qui peuvent avoir une incidence sur l'objectivité et l'indépendance des auditeurs externes et de recommander que le conseil prenne des mesures appropriées en réponse au rapport des auditeurs externes afin de s'assurer de l'indépendance des auditeurs externes.
  - iv) Le comité doit examiner et approuver la portée et les plans liés à l'audit annuel des auditeurs externes, y compris la suffisance des ressources. Le comité rencontre séparément les auditeurs externes en présence et en l'absence de la direction afin de discuter des résultats de leurs travaux.

**C. *Auditeurs internes***

Le comité devra :

- i) examiner les activités, les ressources et la structure organisationnelle de la fonction d'audit interne et s'assurer de l'absence de restrictions et de contraintes non justifiées;
- ii) participer à la nomination, à la promotion ou au renvoi de l'auditeur interne en chef et discuter avec les auditeurs externes de la norme de travail des auditeurs internes;
- iii) examiner l'efficacité et l'indépendance de la fonction d'audit interne;
- iv) rencontrer séparément les auditeurs internes pour discuter des questions qui, de l'avis du comité ou des auditeurs internes, devraient être approuvées en privé;
- v) s'assurer que la direction reçoive les conclusions et les recommandations importantes des auditeurs internes, qu'elle en discute et qu'elle prenne les mesures appropriées à cet égard;
- vi) examiner et approuver le plan d'audit interne annuel proposé et sa portée et s'assurer qu'il aborde les aspects principaux des risques et qu'il existe une coordination adéquate avec le comité et l'auditeur externe;
- vii) examiner les rapports périodiques d'audit interne traitant :
  - a) de l'état d'avancement du plan d'audit, dont les modifications importantes qui peuvent y être apportées;
  - b) d'importantes conclusions tirées des audits internes, notamment les questions quant au caractère adéquat du contrôle interne sur la présentation de l'information financière et toute procédure mise en place en raison de lacunes importantes dans les contrôles;
  - c) toute question importante liée à la fraude à l'interne.

**D. *Gestion des risques et systèmes de contrôles internes et d'information***

Le comité examinera les systèmes de gestion des risques, de contrôles internes et d'information et obtiendra une assurance raisonnable qu'ils fonctionnent de façon efficace et permettent de produire de l'information financière et de gestion exacte, adéquate et en temps opportun. Cette fonction comprend notamment les aspects suivants :

- i) des discussions avec la direction et l'audit interne portant sur les lignes directrices et les politiques en matière d'évaluation et de gestion des risques, notamment les processus que la direction a utilisés pour évaluer et gérer le risque auquel la société est exposée; des discussions sur les principaux risques financiers et les mesures prises par la direction pour surveiller et contrôler de tels risques, comprenant un examen annuel des risques assurables importants et de la suffisance de la couverture d'assurance de la société;
- ii) des discussions avec la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes portant sur la suffisance et l'efficacité des contrôles internes, y compris les

contrôles financiers et les systèmes mis en place par la société pour surveiller et gérer le risque commercial ainsi que pour dresser des états financiers fiables;

- iii) l'obtention d'une assurance raisonnable que les systèmes d'information sont fiables et que les systèmes de contrôles internes sont conçus de façon adéquate et sont mis en œuvre de façon efficace au moyen de discussions avec la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes et des rapports que ces personnes présentent.

#### **E. Conformité**

Le comité doit :

- i) aider le conseil à superviser la conformité de la société avec les exigences juridiques et réglementaires par l'obtention d'un rapport du secrétaire général de la société traitant des questions juridiques et réglementaires ayant une incidence importante sur les états financiers;
- ii) examiner le processus d'attestation des états financiers intermédiaires et annuels par le chef de la direction et le chef des finances ainsi que les attestations qu'ils produisent;
- iii) examiner avec la direction et les auditeurs interne et externe les mesures de contrôle interne de la société sur la présentation de l'information financière, toute lacune ou faiblesse importante de leur conception ou de leur fonctionnement, toute modification importante proposée à leur égard et toute fraude impliquant la direction ou d'autres employés jouant un rôle important dans le contrôle interne de la société sur la présentation de l'information financière;
- iv) discuter de la conformité de la société avec les lois fiscales, exigences juridiques à l'égard des retenues à la source, lois sur la protection de l'environnement<sup>2</sup>, lois sur la protection de la vie privée et autres domaines de surveillance de la conformité que le comité juge pertinents;
- v) s'assurer que les honoraires des auditeurs externes sont ventilés dans la notice annuelle, conformément aux exigences réglementaires, et dans les autres documents que la société peut déterminer;
- vi) divulguer les politiques ou procédures particulières adoptées pour l'approbation au préalable des services non liés à l'audit exécutés par les auditeurs externes, y compris la confirmation que ces politiques ou procédures respectent les exigences réglementaires;
- vii) dresser un rapport de ses activités devant faire partie de la circulaire de sollicitation de procurations annuelle;

---

<sup>2</sup> Cette fonction fait l'objet d'un rapport par le comité sur l'environnement, la santé et la sécurité.

- viii) aider le comité de gouvernance à dresser le document d'information sur la gouvernance de la société en s'assurant qu'il dispose d'informations à jour et exactes concernant :
  - a) l'indépendance de chaque membre du comité par rapport aux exigences réglementaires applicables au comité d'audit;
  - b) l'état des compétences financières de chaque membre du comité, y compris le nom de tout membre qui est actuellement en train d'acquérir des compétences financières et le moment où il devrait les avoir acquises;
  - c) le niveau d'études et l'expérience de chaque membre du comité pertinente à ses responsabilités à titre de membre du comité;
  - d) une déclaration indiquant que la société s'est prévalué ou non d'une dispense à l'égard des exigences des comités d'audit en vertu des exigences réglementaires.

## **F. AUTRES**

Le comité doit :

- i) examiner périodiquement la charte régissant le programme de déontologie et approuver toute modification recommandée par le comité mondial de déontologie de la direction. La charte régissant le programme de déontologie comprend des procédures concernant :
  - a) la réception, la conservation et le traitement sous le couvert de l'anonymat de plaintes reçues par la société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes et des contrôles sur la présentation de l'information financière ou de l'audit;
  - b) l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par des employés de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit;
  - c) l'étude de tout rapport établi par un avocat au sujet d'un manquement important à une loi sur les valeurs mobilières ou à une obligation fiduciaire ou d'un manquement important analogue.
- ii) examiner les frais du président du conseil et du chef de la direction;
- iii) examiner et approuver, en vertu de la délégation de pouvoir reçue par le comité d'audit du conseil, les contrats et les accords à long terme conformément au niveau de pouvoir et au cadre de gouvernance mondiale de la société;
- iv) examiner et approuver annuellement les politiques principales de trésorerie, y compris la politique mondiale d'investissement, la politique mondiale de gestion de la dette et du risque de taux d'intérêt et la politique mondiale de gestion du risque de change;

- v) examiner annuellement les plans de structure du capital et présenter toute recommandation de changement important à l’approbation du conseil;
- vi) examiner les contrats de financement importants et en présenter de nouveaux au conseil avec une recommandation en vue de leur approbation ou recommander leur refinancement au conseil;
- vii) examiner et approuver toutes les opérations entre personnes apparentées;
- viii) examiner l’effet des initiatives d’ordre réglementaire et comptable, ainsi que les structures hors bilan, sur les états financiers de la société;
- ix) examiner le plan de relève relatif aux membres de la direction financière et comptable;
- x) procéder à une autoévaluation tous les ans et en discuter les résultats avec le conseil;
- xi) examiner son mandat tous les ans et le mettre à jour.

#### IV. OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

- A. Il incombe au président du comité de présenter des rapports périodiques au conseil, lorsqu’il le demande, sur les questions financières relatives à la société.
- B. Le comité doit faire rapport de ses discussions et de ses activités au conseil en tenant le procès-verbal de ses réunions et en faisant un rapport verbal à chaque réunion ordinaire du conseil.

#### V. CALENDRIER DU COMITÉ

Les principales activités annuelles du comité sont décrites au tableau qui suit sur les prochaines pages :

|   | Janv. | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---|-------|-------|------|-------|-----|------|--------|------|-------|------|------|------|
| <b>A. États financiers et autres renseignements financiers</b>                            |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| i) Examiner les documents suivants et en discuter avec la direction et l’auditeur externe |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| a) les états financiers consolidés et les notes complémentaires                           |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| b) le rapport de gestion  |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| c) les communiqués de presse sur les résultats intermédiaires                             |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |

|  | Janv. | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|--|-------|-------|------|-------|-----|------|--------|------|-------|------|------|------|
| ii) Formuler des recommandations au conseil aux fins d'approbation et de publication des documents mentionnés aux points a) à c) de A i)   |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| iii) Examiner les procédures de présentation de l'information financière   |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| iv) Examiner les mises à jour et les rapports sur la situation de crédit de la société auprès des banques et des agences de notation du crédit   |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| v) Discuter de la qualité de la communication de l'information et du respect des PCGR avec la direction et les auditeurs externes  |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| vi) Examiner les principes importants de présentation de l'information. Examiner les modifications importantes apportées au choix ou à l'application des principes comptables adoptés à la lumière de lacunes importantes dans les contrôles |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| vii) Questions financières importantes de communication de l'information soulevées par la direction et(ou) les auditeurs externes  |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| <b>B. Auditeurs externes</b>   |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| i) Le comité doit :  |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| a) examiner le choix des auditeurs externes et le recommander au conseil   |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| b) approuver la rémunération des auditeurs externes pour l'exercice en cours   |       |       |      |       |     |      |        | √    |       |      |      |      |
| c) exiger que les auditeurs lui fassent directement rapport  |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| d) rencontrer les auditeurs externes de façon indépendante   |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |

|  | Janv. | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|--|-------|-------|------|-------|-----|------|--------|------|-------|------|------|------|
| e) examiner le rapport annuel des auditeurs externes décrivant   |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| 1)   |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| a) les recommandations découlant de l'examen des systèmes de contrôles internes et comptables  |       |       |      |       | √   |      |        |      |       |      |      |      |
| b) voir à ce que la direction produise un rapport de suivi trimestriel sur le progrès accompli   |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| 2) les questions importantes soulevées à la suite de l'audit indépendant effectué par l'auditeur externe au cours des cinq derniers exercices                                |       |       |      |       |     |      |        | √    |       |      |      |      |
| f) Examiner et approuver les politiques de la société concernant l'embauche d'associés, d'employés, d'ex-associés et d'ex-employés de l'auditeur externe actuel ou précédent |       |       |      |       | √   |      |        |      |       |      |      |      |
| g) Examiner avec l'auditeur externe les problèmes ou difficultés liés à l'audit et la réaction de la direction à cet égard   |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| ii) Approuver au préalable tous les services d'audit et non liés à la l'audit fournis par l'auditeur externe   |       |       |      |       | √   |      |        |      |       |      |      |      |
| iii) S'assurer de l'indépendance des auditeurs externes au moyen d'une déclaration officielle écrite présentée par ceux-ci   |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| iv) Approuver la portée et les plans liés à l'audit de l'auditeur externe  |       |       |      |       |     |      |        | √    |       |      |      |      |
| <b>C. Auditeur interne</b>   |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| i) Examiner les activités, les ressources et la structure de la fonction d'audit interne   |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |

|   | Janv.                | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---|----------------------|-------|------|-------|-----|------|--------|------|-------|------|------|------|
| ii) Participer à la nomination, à la promotion ou au renvoi de l'auditeur interne   | <b>EN PERMANENCE</b> |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| iii) Examiner l'efficacité et l'indépendance de la fonction de l'auditeur interne   | <b>EN PERMANENCE</b> |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| iv) Rencontrer séparément l'auditeur interne  |                      | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| v) S'assurer que la direction prenne les mesures qui s'imposent en fonction des conclusions et des recommandations importantes tirées de l'audit interne  |                      | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| vi) Examiner et approuver la portée et le plan d'audit interne proposé  |                      |       |      |       |     |      |        |      |       |      | √    |      |
| vii) Examiner les rapports d'audit interne portant sur l'état d'avancement du plan d'audit, les conclusions importantes tirées de l'audit interne et toute question importante liée à la fraude à l'interne   |                      | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| <b><i>D. Gestion des risques et systèmes de contrôles internes et d'information</i></b>   |                      |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| i) Examiner le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes, notamment les contrôles sur l'information financière et le système d'évaluation et de surveillance des risques commerciaux. Examiner les principaux risques financiers et les plans d'action<br><br>Examiner les risques assurables importants et le caractère convenable de la couverture d'assurance de la société |                      | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    | √    |
| ii) Examiner les contrôles internes afin de s'assurer qu'ils sont adéquatement conçus pour dresser des états financiers fiables   |                      | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |

|   | Janv. | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---|-------|-------|------|-------|-----|------|--------|------|-------|------|------|------|
| iii) Examiner le caractère adéquat des systèmes d'information au moyen de discussions avec la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes   |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| <b>E. Conformité</b>  |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| i) Assurer la supervision de la conformité avec les exigences juridiques et réglementaires. Examiner à chaque trimestre les questions juridiques et réglementaires importantes  |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| ii) Examiner le processus d'attestation des états financiers intermédiaires et annuels par le chef de la direction et le chef des finances  |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| iii) Examiner les contrôles internes sur la présentation de l'information financière et toute lacune ou faiblesse importante dans ces contrôles et les modifications proposées  |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| iv) Examiner la conformité avec les lois fiscales, exigences juridiques à l'égard des retenues à la source, lois sur la protection de l'environnement, lois sur la protection de la vie privée et autres domaines de surveillance |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| v) S'assurer que les honoraires des auditeurs externes sont communiqués dans la notice annuelle   |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| vi) Divulguer les politiques ou procédures adoptées pour l'approbation au préalable des services non liés à l'audit fournis par les auditeurs externes  |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| vii) Dresser un rapport des activités du comité devant faire partie de la circulaire de sollicitation de procurations annuelle  |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| viii) Aider à la rédaction de document d'information sur la gouvernance de la société concernant ;  |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| a) l'indépendance de chaque membre du comité  |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |

|   | Janv. | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---|-------|-------|------|-------|-----|------|--------|------|-------|------|------|------|
| b) l'état des compétences financières de chaque membre du comité  |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| c) le niveau d'études et l'expérience de chaque membre du comité  |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| d) la déclaration de toute dispense obtenue   |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| <b>F. Autres</b>  |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| i) Examiner la charte régissant le programme de déontologie et approuver toute modification recommandée par le comité mondial de déontologie de la direction.<br>Examiner : |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      | √    |      |
| a) le processus de réception, de conservation et de traitement sous le couvert de l'anonymat de plaintes  |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| b) le processus d'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par des employés de préoccupations touchant des points liés à la comptabilité ou à l'audit             |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| c) le traitement de tout manquement important à une loi sur les valeurs mobilières, à une obligation fiduciaire ou de tout manquement important analogue                    |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| ii) Examiner les frais du président du conseil et du chef de la direction   |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| iii) Examiner et approuver les contrats et les accords à long terme conformément au niveau de pouvoir et au cadre de gouvernance mondiale de la société                     |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| iv) Examiner et approuver les politiques principales de trésorerie et le plan de structure du capital   |       |       |      |       |     |      |        | √    |       |      |      |      |
| v) Examiner et approuver toutes les opérations entre personnes apparentées  |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |

|  | Janv. | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|--|-------|-------|------|-------|-----|------|--------|------|-------|------|------|------|
| vi) Examiner l'effet des initiatives d'ordre réglementaire et comptable, ainsi que les structures hors bilan, sur les états financiers |       | √     |      |       | √   |      |        | √    |       |      | √    |      |
| vii) Examiner le plan de relève relatif aux membres de la direction financière et comptable  |       |       |      |       |     |      |        |      |       |      | √    |      |
| viii) Procéder à une autoévaluation annuelle   |       | √     |      |       |     |      |        |      |       |      |      |      |
| ix) Examiner et mettre à jour le mandat du comité  |       |       |      |       |     |      |        | √    |       |      |      |      |